

**BILAN DE CONCERTATION PREALABLE**  
**Plan Métropolitain d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage**

La Métropole européenne de Lille a pris l'engagement de traduire les prescriptions du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage à travers la mise en œuvre d'un plan métropolitain visant notamment à localiser l'ensemble des emplacements dédiés aux futurs projets.

Pour associer le public à la mise en place de ce plan métropolitain, le Conseil de la MEL a décidé le lancement d'une concertation préalable. Cette dernière a été menée du 8 février au 31 mai 2022.

Le bilan de la concertation a été arrêté par la délibération n°22 C 0237 du Conseil métropolitain du 24 juin 2022. Une localisation dédiée aux futurs projets d'accueil et l'habitat des gens du voyage a été arrêtée pour 16 communes.

Les autres communes se sont vues dans l'obligation de formuler des propositions foncières alternatives tangibles.

Conformément aux attentes de l'État qui veille à la bonne mise en œuvre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, 6 communes ont été invitées à formuler une nouvelle proposition de localisation pour répondre à la prescription qui leur est faite.

Sont concernées, les communes suivantes :

- Lille / Lomme /
- Linselles
- La Bassée / Salomé
- Ronchin
- Wervicq-sud
- Wasquehal

**Les sites alternatifs ont fait l'objet d'une seconde phase de concertation sur le site internet de participation citoyenne de la MEL pendant une durée de 15 jours, du 10 au 24 janvier 2023.**



**Plan métropolitain d'accueil et d'habitat des gens du voyage**  
[#accueilhabitatgensduvoyage](#)

Concertation sur l'identification des fonciers dédiés à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

ÉTAPE 5 SUR 5

Phase de concertation dématérialisée complémentaire  
10/01/2023 - 24/01/2023

[Voir les étapes](#)

## I. Organisation et déroulement de la concertation préalable

#### A. Modalités de publicité et d'information du public

La présente concertation était ouverte à tout public et en conséquence les communes de la Métropole Européenne de Lille, les élus, les riverains, les entreprises, les représentants des gens du voyage, les associations locales et collectifs ainsi que les communes hors MEL limitrophes des terrains fléchés pour l'accueil des gens du voyage.

La concertation a ainsi portée à la connaissance du public par différents moyens de communication.

- Parution de 2 avis dans la presse locale (Nord Éclair et Voix du Nord).
  - Articles dans la presse locale
  - Relai sur les réseaux institutionnels des communes (ci-après, extraits de publication Facebook)



## B. Modalités de mise à disposition du dossier

La concertation s'est appuyée sur une phase préalable de sensibilisation et d'acculturation aux enjeux humains et d'aménagement de la politique publique d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage. Pour accompagner les habitants de la métropole dans la compréhension des finalités du plan métropolitain, des ressources à visée pédagogique ont été mises à disposition sur la plate-forme de participation citoyenne de la MEL à l'adresse suivante : <https://participation.lillemetropole.fr/>.

### ❖ Une présentation de la concertation relative au plan métropolitain

- Les enjeux du plan métropolitain
- Les objectifs de la concertation
- Les critères d'identification des fonciers dévolus aux futurs projets

### ❖ La mise à disposition d'un fonds documentaire détaillé et salué par la presse :

- Connaître le public des « gens du voyage » et ses spécificités
- Enjeux de la politique d'accueil et d'habitat des gens du voyage
- Guide de lecture pour la compréhension du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage
- Délibérations
- Ressources complémentaires (32 documents)

#### DOCUMENTS À CONSULTER

- »  [Connaître le public des « gens du voyage » et ses spécificités](#) (2 Documents)
- »  [Enjeux de la politique d'accueil et d'habitat des gens du voyage](#) (1 Document)
- »  [Guide de lecture pour la compréhension du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage](#) (1 Document)
- »  [Délibérations](#) (4 Documents)
- »  [Ressources complémentaires](#) (32 Documents)
- »  [Fiches des sites proposés par la MEL](#) (24 Documents)
- »  [Restitution et bilan](#) (2 Documents)

### ❖ Un onglet « Plus d'infos » pour aller encore plus loin... des informations pour apprendre à mieux connaître les gens du voyage



PRÉSENTATION   COMMENT PARTICIPER ?  CARTE  SITES PROPOSÉS  Plus

VOS AVIS ET PROPOSITIONS SUR LES SITES (PHASE 2)  PLUS D'INFOS

Vous pouvez retrouver sur cette page des informations pour apprendre à mieux connaître les gens du voyage.

#### Les gens du voyage, des métropolitains à part entière

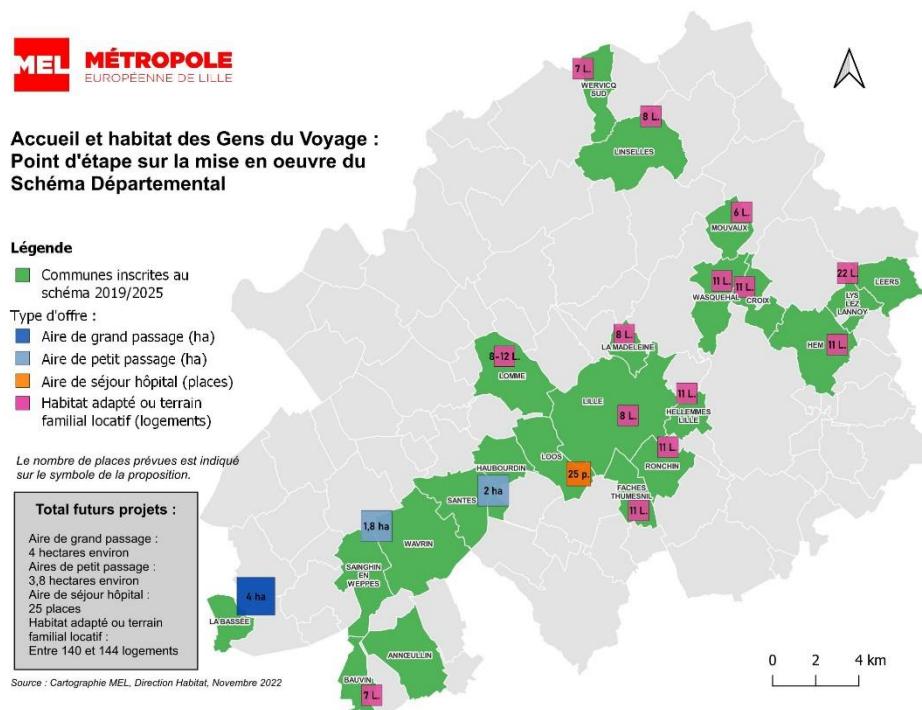
L'expression « gens du voyage » est à considérer et à interpréter avec beaucoup de nuances. Les terminologies employées pour les désigner sont nombreuses et souvent connotées négativement :

- » « nomades » ;
- » « bohémiens » ;
- » « saltimbanques » etc.

Le terme « Tsiganes » qualifie également les populations ayant les mêmes origines ethniques indo-européennes et la même culture.

Le concept de « gens du voyage » a été introduit en droit public français par la loi relative aux activités ambulantes de 1969 pour désigner administrativement les personnes

- ❖ La carte de l'offre existante en matière d'équipements Gens du Voyage et la carte globale des sites proposés par la MEL pour les futurs projets d'accueil et d'habitat des gens du voyage.



- #### ❖ Fiches des nouveaux sites proposés par la MEL



# Plan métropolitain d'accueil et d'habitat des gens du voyage

#accueillirabitatgendsvoyage

Concertation sur l'identification des fonciers dédiés à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

Concertation sur l'identification des fonciers dédiés à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

ÉTAPE 5 SUR 5

Phase de concertation dématérialisée complémentaire

10/01/2023 - 24/01/2023

Voir les étapes

**PRÉSENTATION**

**COMMENT PARTICIPER ?**

**CARTE**

**SITES PROPOSÉS**

**Plus \***  
\*\*

**VOS AVIS ET PROPOSITIONS SUR LES SITES (PHASE 2)** [+ PLUS D'INFOS](#)

### C. Modalités de participation

Pour participer à la concertation relative à l'identification des fonciers à faire figurer au Plan métropolitain d'accueil et d'habitat des gens du voyage de Lille, le public a été invité à s'exprimer avec la possibilité de donner un avis sur les nouveaux sites proposés ou de formuler des propositions alternatives pour chaque site proposé via un questionnaire.

#### ❖ Sur la plateforme de participation citoyenne de la MEL

Entrée par commune pour les contributions :

À travers cette concertation, la MEL souhaite associer les habitants à la compréhension des choix qui gouvernent les futurs sites pressentis pour les projets d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

 **VOS AVIS ET PROPOSITIONS SUR LES SITES (PHASE 2)**  **PLUS D'INFOS**

**LE PLAN MÉTROPOLITAIN D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE**

Ce questionnaire permettra de recueillir jusqu'au 23 janvier 2023 vos avis et propositions sur les [sites proposés](#) par la MEL dans le cadre de cette seconde phase de concertation sur les thèmes suivants :

- Accessibilité / desserte
- Intégration dans le tissu local
- Traitement paysager
- Vivre ensemble

Vous pouvez également formuler une proposition alternative de site qui tienne compte des [critères d'identification des fonciers](#) dévolus aux différents projets gens du voyage.

Vos réponses à ce questionnaire ne sont pas publiques.

\* Les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque

**1. Commune \***  
Le site [1] que vous souhaitez évoquer se trouve sur la commune de ...

[?] Vous pouvez évoquer plusieurs sites, en remplaçant un questionnaire par site

La Bassée  
 Lomme / Lille  
 Linselles  
 Ronchin  
 Wasquehal  
 Wervicq-Sud

**2. Votre avis sur le site et/ou votre(s) proposition(s) alternative(s) \***

#### ❖ Les ateliers territoriaux

Quatre ateliers territoriaux ont été organisés pour toute la Métropole conviant notamment les communes inscrites au schéma départemental et les communes limitrophes, les services de l'État et du Département investis du sujet, les riverains et des représentants des gens du voyage, les associations locales et les associations mandatées pour accompagner ce public.

- Jeudi 8 septembre 2022 à 19h : Linselles
- Lundi 19 septembre 2022 à 19h : Wervicq-sud
- Mercredi 30 novembre 18h30-19h30 : Lomme

## II – Bilan de la concertation préalable

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le bilan de concertation sera joint à toute procédure de participation du public ultérieure (enquête publique, participation du public par voie électronique).

Un total de 490 contributions numériques est comptabilisé sur le module proposé, dont la répartition territoriale s'effectue comme suit :

- 1 avis sur le projet de Lille/Lomme
- 2 avis concernant le projet de Wervicq
- 4 avis sur le projet de Linselles
- 3 avis pour le projet de Ronchin
- 30 avis pour le projet de Wasquehal
- 450 avis sur le projet de La Bassée

D'autres contributions réceptionnées en dehors de la plateforme sont venues s'ajouter :

Commune concernée	Le requérant	Type de contribution
La Bassée	Maire d'Illies	Wetransfer (pétition)
La Bassée	Maire de Salomé	Mail
Wasquehal	NHOOD	Courrier

Les différentes observations et propositions formulées dans les contributions réceptionnées en dehors de la plateforme ont fait l'objet de réponses dans les différents tableaux de synthèse ci-après.

La présente concertation s'inscrit dans le cadre de la charte de la participation citoyenne de la MEL. Cette charte rappelle le principe selon lequel la participation citoyenne se déroule dans un état d'esprit coopératif et un respect mutuel entre l'ensemble des parties prenantes. Chacun peut s'exprimer librement et confronter son point de vue dans une démarche qui repose sur l'écoute active et le dialogue bienveillant. La MEL se réfère également aux grands principes édictés par la commission nationale du débat public (CNDP), autorité indépendante garante du droit à l'information et à la participation du public sur l'élaboration des projets et des politiques publiques ayant un impact sur l'environnement.

L'intégralité des observations et propositions ont été recueillies à l'exception de celles :

- À caractère injurieux, menaçants, discriminatoires ou diffamatoires, a fortiori s'ils constituent une infraction à la loi (sans préjudice des éventuelles poursuites pénales) ;
- Comportant des attaques, insinuations à l'égard d'une organisation ou d'une personne, en particulier si elles sont basées sur la race, les croyances, les origines ethniques ou l'orientation sexuelle ;
- Reproduisant un contenu déjà publié (copier-coller, répétition, publication en masse d'un même contenu par plusieurs comptes) ;

- S'apparentant à du harcèlement en ligne ou les messages incluant du contenu obscène ou pornographique ;
- Poursuivant des fins promotionnelles
- Mentionnant des données personnelles (adresses, numéros de téléphone par exemple) ;
- Contrevenant au droit d'auteur, à protection de la vie privée ou au droit à l'image ;
- Dépourvus d'argument, les messages répétitifs (« flood »).

A. Synthèse des observations du public

Thématiques abordées	Synthèse des observations du public	Réponse du Maître d'ouvrage
<b>Cohérence territoriale</b>	Veiller à l'équilibre territorial	<p>Le schéma départemental prévoit, après évaluation préalable des besoins et de l'offre existante sur le territoire, les secteurs géographiques d'implantation ainsi que les communes où doivent être réalisés par défaut les équipements d'accueil et d'habitat pour les Gens du Voyage.</p> <p>Le diagnostic réalisé dans le secteur des Weppes, relativement peu concerné par des familles en désir d'ancrage, fait état d'un besoin en aire de grand passage et de passage.</p> <p>Les besoins d'ancrage sont majoritairement recensés en zone urbaine.</p> <p>Les prescriptions du schéma découlent de l'observation des besoins identifiés sur le territoire.</p>
	Privilégier la réalisation d'équipements à proximité des grands centres urbains	<p>Les modalités et conditions d'accueil des gens du voyage sont fixées par la loi<sup>1</sup>.</p> <p>Dans chaque département, un schéma vient préciser les différentes typologies d'équipements à créer ainsi que leur secteur géographique d'implantation. Les communes de plus de 5000 habitants figurent obligatoirement au schéma.</p> <p>En lien avec les communes concernées, la MEL est chargée de traduire sur le plan opérationnel l'ensemble des prescriptions prévues sur son territoire. Le choix d'implantation des lieux dédiés à l'accueil, à l'habitat et au passage des gens du voyage s'effectue selon plusieurs critères. Chaque typologie d'équipement obéit</p>

<sup>1</sup> Loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

		<p>à une réglementation bien précise en matière d'aménagement.</p> <p>Ainsi, les conditions d'accueil pour le passage n'appellent pas la même exigence de proximité aux services, commerces et écoles, que les attentes des familles désireuses d'un habitat.</p>
<b>Vivre ensemble</b>	Ne pas implanter les équipements Gens du Voyage à proximité des zones pavillonnaires pour éviter une perte de valeur immobilière des biens et conserver la tranquillité des habitants	<p>Face au besoin d'ancrage territorial grandissant, la loi<sup>2</sup> est venue y répondre en proposant de développer la production de l'offre en habitat adapté (logements financés par le prêt locatif aidé d'intégration – PLAI – et terrains familiaux locatifs).</p>
	Préférence de la population pour une intégration dans des logements sociaux classiques (sans caravane)	<p>Comme tous les projets d'habitat ceux-ci ont vocation à être réalisés en zone constructible, urbaine et à proximité de toutes les commodités offertes par la commune.</p>
<b>Autres observations</b>	Rejet des modalités de concertation	<p>Par délibération du 15 octobre 2021, le Conseil de la MEL a décidé le lancement d'une concertation préalable pour associer le public à la mise en place du plan métropolitain. À travers cette concertation, la MEL a souhaité associer les habitants à la compréhension des choix qui gouvernent les futurs projets d'accueil et d'habitat des gens du voyage.</p> <p>Cette concertation entendait non seulement informer l'ensemble des intéressés par la mise à disposition d'un fonds documentaire mais elle visait également à recueillir l'avis de tous les participants, notamment sur la plateforme de participation citoyenne et lors de réunions publiques dédiées qui seront organisées.</p> <p>L'ensemble des modalités de publicité, d'information et de participation prévus par délibération ont été respectés.</p>
	Craintes de perte de valeur des biens immobiliers situés à proximité des localisations proposées	<p>Un certain nombre de remarques font état de craintes sur l'éventuelle dépréciation de la valeur vénale des biens immobiliers situés à proximité des localisations pressenties pour la réalisation des futurs projets d'accueil et d'habitat pour les Gens du Voyage.</p> <p>La valeur vénale n'a pas de définition légale mais elle correspond au montant qu'un propriétaire pourrait obtenir par la vente de son bien.</p>

<sup>2</sup> Loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté

		<p>Les dommages permanents créés par l'existence même d'ouvrages publics ouvrent droit à réparation. Seuls les préjudices ayant traits à une notion de trouble « anormal et spécial » sont pris en compte.</p> <p>Une attention particulière sera accordée aux partis pris d'aménagement ainsi qu'au traitement paysager des différentes opérations pour permettre une insertion favorable dans l'environnement.</p>
--	--	--

#### B. Détail des propositions du public

Localisation évoquée	Propositions et remarques du public	Prise en compte	Motifs de la décision
<b>La Bassée</b>	La prescription du schéma concerne la commune de La Bassée qui ne peut se soustraire de son obligation légale en proposant un terrain sur la commune voisine de Salomé.	non	<p>Toutes les communes sont concernées par l'accueil et l'habitat des Gens du Voyage. Les communes de plus de 5 000 habitants figurent obligatoirement au schéma.</p> <p>Dans chaque département, un schéma prévoit les secteurs géographiques d'implantation et les communes où doivent être réalisés par défaut les équipements pour les Gens du Voyage.</p> <p>Conformément aux termes de la loi Besson<sup>3</sup>, « l'EPCI compétent remplit ses obligations en créant, en aménageant, en entretenant et en assurant la gestion des aires et terrains dont le schéma départemental a prévu la réalisation sur son territoire. Il peut retenir un terrain d'implantation pour une aire ou un terrain situé sur le territoire d'une commune membre autre que celle figurant au schéma départemental, à la condition qu'elle soit incluse dans le même secteur géographique d'implantation ».</p> <p>La proposition foncière formulée est donc recevable.</p>
	Privilégier un emplacement plus urbain au sein de la métropole	non	S'agissant de la commune de la Bassée, la prescription du schéma porte sur la réalisation d'une aire de grand passage.
	La superficie de l'équipement est disproportionnée.	non	Les règles <sup>4</sup> encadrant l'aménagement des aires de grand passage sont fixées par décret. « La surface d'une aire de grand passage est d'au moins 4

<sup>3</sup> Loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

<sup>4</sup> Décret n° 2019-171 du 5 mars 2019 relatif aux aires de grand passage

			hectares » pour permettre l'accueil des grands groupes. Les aires de grand passage nécessitent donc obligatoirement une superficie minimale de 4ha, emprise difficilement mobilisable en zone urbaine, et doivent se situer à proximité des grands axes routiers.
	Interrogation sur la nécessité de réaliser un tel équipement et de sa fréquentation à terme	<b>non</b>	Les prescriptions sont fixées par le schéma départemental à l'issue d'un diagnostic préalable des besoins. Ces prescriptions ont donc valeur réglementaire.
	Privilégiez l'utilisation des campings à disposition	<b>non</b>	Les campings ne relèvent pas, au sens réglementaire du terme, des équipements prévus par la loi Besson susceptibles de répondre au besoin d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage
	La création d'un tel équipement est coûteux et engendra une charge supplémentaire pour les habitants de la commune.	<b>non</b>	L'aménagement, la gestion et l'entretien des équipements d'équipement d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage relève de la compétence de la MEL.
	Faire participer les GDV aux frais de fonctionnement imputables à l'équipement	<b>oui</b>	La gestion et l'entretien des différents équipements d'accueil pour les Gens du Voyage sont prévus dans le cadre d'un marché de gestion.  Chaque équipement est rattaché à un dispositif de gestion permettant d'assurer, grâce à une présence quotidienne non nécessairement permanente et à une astreinte technique téléphonique quotidienne le bon fonctionnement de l'aire et l'entretien des espaces collectifs. Le gestionnaire veille également au respect des règles de vie en société.
	Faire respecter la réglementation par tout le monde afin que cette "cohabitation" se passe pour le mieux.	<b>oui</b>	Un règlement intérieur est établi. Il régit les relations entre le gestionnaire et les occupants. Il précise notamment les conditions de séjour, les règles de vie en collectivité, ainsi que les droits et obligations réciproques des occupants et du gestionnaire. Le séjour d'un groupe est subordonné à la signature d'une convention d'occupation temporaire. La convention d'occupation précise les obligations liées à l'occupation, au paiement (stationnement, eau et électricité), au respect du présent règlement intérieur, à la bonne utilisation des moyens nécessaires mis à disposition avant l'arrivée du groupe, au bon déroulement du séjour, à l'ordre, à la propreté et au nettoyage de l'aire et de ses alentours.
	Risque d'augmentation des nuisances	<b>non</b>	La commune s'est vue prescrire par le schéma départemental la réalisation d'une aire de grand

	Risque d'accroissement de l'insécurité	<b>non</b>	<p>passage. Cette prescription découle d'une obligation légale.</p> <p>Par ailleurs, il convient de rappeler que l'expression « gens du voyage » est à considérer et à interpréter avec beaucoup de nuances. Souvent empreint de représentation négatives, le terme « gens du voyage » désigne les citoyens français dont le mode de vie est fondé à l'origine sur la mobilité et le voyage. Loin d'être homogène, le public des « gens du voyage » revêt des réalités sociales et économiques très diverses.</p> <p>La sensibilisation à la politique d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage et l'association du public en amont de la mise en œuvre des projets participera à dissiper les craintes.</p>
	Traiter la question du ramassage des déchets pour ne pas détériorer les campagnes	<b>oui</b>	<p>La remarque est prise en considération.</p> <p>La question de la gestion des déchets fera l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la gestion qui sera mise en place pour ce site.</p> <p>Le décret relatif aux aires de grand passage prévoit « l'installation, sur l'aire ou à sa proximité immédiate, de bennes pour les ordures ménagères dont le ramassage est assuré au moins une fois par semaine pendant la période d'ouverture ou d'occupation ». Il stipule également la nécessité de prévoir « un accès au service de collecte des encombrants et à la déchetterie dans les conditions prévues pour ses habitants par l'EPCI ».</p>
	Ne pas défigurer les campagnes et veiller à la préservation des espaces verts	<b>oui</b>	<p>Une attention particulière sera accordée au traitement paysager de l'aire afin de veiller à une intégration harmonieuse du projet dans son environnement.</p>
	Ne pas bétonniser les campagnes	<b>oui</b>	<p>L'infiltration sera privilégiée autant que possible pour respecter le cycle naturel de l'eau.</p> <p>Sommairement aménagés, les projets d'aire de passage disposent d'un sol stabilisé adapté à la saison d'utilisation définie par le schéma départemental, restant porteur et carrossable en cas d'intempérie. Ils n'ont pas vocation à dénaturer les espaces paysagers du secteur et viennent s'intégrer à leur environnement immédiat.</p>
	Localisation non propice car située en zone inondable	<b>non</b>	Site non concerné

	Localisation non propice car située en zone de captage	<b>non</b>	Site non concerné
	Cette proposition contribue à l'artificialisation des sols	<b>non</b>	Site non concerné, classé en zone AUCA au PLU et non en zone A
	Suppression de terres agricoles	<b>non</b>	
	Privilégier la réalisation dans les communes du Pas de Calais frontalières (Derrière la Française de mécanique)	<b>non</b>	L'ensemble des propositions est pris en considération.  Néanmoins, faute d'indications précises permettant d'identifier les localisations alternatives proposées, ces propositions ne peuvent être étudiées.
	Privilégier la réalisation de l'équipement sur le terrain proche de la RN47 face aux établissements COCKENPOT		
	Réaliser l'aire à l'entrée de La Bassée près du collège avec un accès directe à ma NR 41 et la RN 47		
	Réaliser l'équiper à la place de l'ancien Citroën		
	Réaliser l'équipement sur les 40 hectares sur la Zone du Nouveau Monde, propriété de la MEL, en bordure de la RN41.		
	Privilégier le site PRD (lot A)	<b>Non</b>	Le site est déjà en cours de construction.
	Le site est situé en zone AUCA du PLU, les terrains sont prévus pour de l'activité industrielle. La proposition foncière formulée est incompatible avec le développement économique du secteur. La réalisation d'un équipement gens du voyage risque de nuire à l'attractivité de la ville et des commerces avoisinants et de dévaluer l'image du centre « la Croisée des Weppes ».	<b>non</b>	Le site est repris en zone AUCA, c'est-à-dire zone à urbaniser constructible activités  La présence d'une aire de grand passage (occupation limitée dans l'année, pas un lien de d'habitat pérenne mais un lieu de passage) n'est en aucun cas incompatible au développement économique du secteur. La proximité avec une zone économique ne saurait être frein. À titre d'exemple, l'aire de passage de Lesquin est à proximité immédiate du secteur de l'aéroport et de la zone économique attenante. Ce type de cohabitation est tout à fait possible.
	Absence d'accessibilité	<b>oui</b>	

	Augmentation prévisible du trafic et de saturation de la circulation avec crainte de bouchons au niveau du rondpoint de La Bassée	<b>non</b>	La proximité aux grands axes routiers est un critère nécessaire à l'identification d'un foncier destiné à l'aménagement d'une aire de passage. Des aménagements spécifiques seront réalisés si nécessaires pour réaliser un accès spécifique au site (et distinct de celui de la zone commerciale) et garantir la sécurité de tous.
	Zone accidentogène	<b>non</b>	Par ailleurs, l'arrivée des groupes de Gens du Voyage s'effectue traditionnellement le dimanche pour ne pas générer davantage de trafic routier.
	Terrain judicieux situé sur le parcours des voyageurs et sans nécessité d'entrer dans les villes.	<b>oui</b>	Pour répondre le mieux possible aux besoins des gens du voyage, le choix d'implantation des lieux dédiés à l'accueil, à l'habitat et au passage doit tout d'abord prendre en compte les spécificités de leur mode de vie, notamment : l'attachement à la résidence mobile et la vie en groupe familial. L'identification des fonciers se fait ensuite généralement selon plusieurs critères tels que le règlement du plan local d'urbanisme (PLU) ; l'accessibilité routière ; la disponibilité des réseaux etc. Les conditions d'accueil pour le passage n'appellent pas la même exigence de proximité aux services, commerces et écoles, que les attentes des familles désireuses d'un habitat. Les aires de grand passage sont à privilégier le long des grands axes routiers pour faciliter les déplacements.
	Le terrain proposé à proximité de la zone commerciale et des entrepôts fait sens car il s'agit d'un foncier public n'ayant pas pour conséquence de supprimer des terres agricoles		
	Site bénéficiant d'une bonne accessibilité car situé au croisement de 2 grands axes. Site en adéquation avec les principes d'une aire de grand passage compte tenu de sa proximité avec les grands axes RN41 et RN47.		
	Localisation favorable compte tenu de son éloignement des habitations des communes concernées		
	Pas de remise en cause de l'emplacement prévu en zone AUCA.  Néanmoins la forme de l'emplacement gens du voyage (au milieu de la zone d'activités) nous questionne. On peut s'interroger sur l'optimisation du foncier	<b>oui</b>	La remarque est prise en considération

	afin de ne pas créer de délaissés.		
Linselles	Le terrain est inacceptable car à proximité des maisons individuelles	<b>non</b>	<p>Le schéma départemental prescrit la réalisation de 11 unités de logement en habitat adapté sur la commune de Linselles (prescription revue à la baisse au profit de 8 unités). Le choix d'implantation des lieux dédiés à l'accueil et l'habitat doit tenir compte de plusieurs critères tels que : le règlement du plan local d'urbanisme, la domanialité, l'accessibilité, la disponibilité des réseaux etc.</p> <p>S'agissant des projets à vocation d'habitat, ces derniers doivent être situés dans des secteurs constructibles et en zone urbanisée ou à proximité de préférence pour permettre une inscription favorable dans l'environnement (accès aux équipements scolaires, sociaux et culturels etc.).</p>
	Ne pas réaliser des maisons fixes car ce sont des gens du voyage	<b>non</b>	<p>À l'issue d'un diagnostic préalable des besoins, le schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage vient préciser les différentes typologies d'équipements à créer ainsi que leur secteur géographique d'implantation. Pour la commune de Linselles, la prescription porte sur la réalisation d'une opération d'habitat adapté avec la possibilité de stationner une caravane sur chacune des parcelles individualisées. Il ne peut donc être envisagé de rediriger le public Gens du Voyage vers l'offre déjà existante en habitat social classique.</p>
	Le terrain se trouve dans un parc d'activité, où les constructions à caractère d'habitat ne sont pas autorisées car non conforme au PLU en vigueur	<b>non</b>	<p>Le site est repris en zone UE du PLU.</p> <p>Le règlement du PLU en vigueur permet « d'identifier à l'intérieur de la zone UE des secteurs ou des emplacements réservés à l'intérieur desquels l'habitat peut être réalisé. À cet effet, le règlement détermine les conditions d'une bonne intégration des constructions à usage d'habitation ». Est prévu l'inscription d'un ER au projet de PLU3.</p>
	Le site présente de nombreuses contraintes : lignes hautes tension, antennes 5 g, route très passante, pas de transport en commun, grand nombre de camions et véhicules etc.	<b>oui</b>	<p>Actuellement, il n'existe pas de prescriptions obligatoires d'urbanisme concernant les lignes à haute tension. Seule l'instruction de la ministre de l'Écologie du 15 avril 2013, relative à l'urbanisme à proximité des lignes de transport d'électricité, recommande aux gestionnaires d'établissements sensibles et aux autorités compétentes en matière d'urbanisme de ne pas implanter de nouveaux établissements dans des zones exposées à un champ magnétique supérieur à 1 µT.</p> <p>En Avril 2019, l'ANSES (Agence de sécurité sanitaire) renouvelle ses recommandations formulées en 2010 visant à ne plus augmenter, par précaution, le nombre de personnes sensibles exposées autour</p>

			<p>des lignes de transport d'électricité à très haute tension et de limiter les expositions.</p> <p>Au PLU2, des recommandations ont été insérées dans l'OAP PCAET à ce sujet.</p> <p>Une attention particulière sera accordée à l'aménagement de l'opération d'habitat adapté pour assurer une intégration harmonieuse du projet dans son environnement tout en tenant compte des différentes contraintes soulevées par cette localisation.</p>
	Installer le projet à l'arrière du Centre Technique Municipal	non	<p>L'espace disponible sur l'emprise foncière de la commune est insuffisant pour permettre cet aménagement.</p>
<b>Wervicq-sud</b>	Localisation favorable	oui	<p>Chaque typologie d'équipement obéit à une réglementation bien précise en matière d'aménagement.</p> <p>Ainsi, les conditions d'accueil pour le passage n'appellent pas la même exigence de proximité aux services, commerces et écoles, que les attentes des familles désireuses d'un habitat.</p> <p>Dans tous les cas, en réponse aux réserves formulées par la commission d'enquête dans le cadre de la procédure d'élaboration du PLU2, le foncier public sera privilégié. C'est le cas du foncier proposé sur la commune de Wervicq.</p>
<b>Wasquehal</b>	Meilleure accessibilité et desserte parmi tous les sites proposés	oui	<p>Le Schéma Départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage du Nord prescrit la réalisation de 11 unités de logement en habitat adapté sur la commune de Wasquehal.</p>
	Le site proposé appartient à un privé et est déjà occupé	oui	<p>Le choix d'implantation des lieux dédiés à l'accueil et l'habitat doit tenir compte de plusieurs critères tels que : le règlement du plan local d'urbanisme, la domanialité (privilégier les fonciers publics si possible), l'accessibilité, la disponibilité des réseaux etc.</p>
	Trop grande proximité avec l'entrée de ville	non	<p>S'agissant des projets à vocation d'habitat, ces derniers doivent être situés dans des secteurs constructibles et en zone urbanisée ou à proximité de préférence pour permettre une inscription favorable dans l'environnement (accès aux équipements scolaires, sociaux et culturels etc.).</p>
	Site disproportionné pour la réalisation de 11 unités de logement	oui	<p>La prescription du schéma porte sur la réalisation de 11 unités de logement en habitat adapté. Il ne sera pas utile de recourir à la totalité de l'emprise foncière disponible</p>
	Site incompatible avec les restructurations engagées sur le secteur	non	<p>Une attention particulière sera accordée à l'aménagement de l'opération d'habitat adapté pour assurer une intégration harmonieuse du projet dans son environnement.</p>

	(rénovation du bras mort du canal )		
	Site pollué	<b>Oui</b>	Des études seront menées en amont du projet pour s'assurer de la compatibilité des sols et l'usage futur du projet d'habitat.
	Terrain non approprié pour recevoir des gens de façon provisoire	<b>oui</b>	La prescription du schéma porte sur la réalisation d'une opération de 11 unités de logement en habitat adapté et non sur la réalisation d'un terrain provisoire.
	Le site de la gare est plus approprié	<b>Non</b>	<p>Le site de la gare a fait l'objet d'un avis réservé par le Conseil de la MEL du 24 juin 2022 à l'issue de la phase 1 de concertation pour la réalisation d'investigations complémentaires, de façon à vérifier qu'il n'existe pas de solution alternative.</p> <p>Des contraintes techniques fortes ont été mises en lumière.</p>
	C'est une communauté qui mérite respect et la proposition faite sur le parking de la gare permettrait de ne pas devoir les délocaliser.	<b>non</b>	À ce jour, le site de la gare est inoccupé depuis plusieurs mois.
	Ne pas accentuer le côté rue poubelle et précaire de l'avenue Jean Paul Sartre	<b>oui</b>	Une attention particulière sera accordée à l'aménagement de l'opération d'habitat adapté pour assurer une intégration harmonieuse du projet dans son environnement.
	L'intimité de ces futurs habitants doit être prise en considération.	<b>oui</b>	Une attention particulière sera accordée au traitement paysager du projet pour préserver l'intimité des futurs occupants du site.
<b>Ronchin</b>	Privilégiez la proximité aux grands routiers (A1)	<b>oui</b>	Le choix d'implantation des lieux dédiés à l'accueil et l'habitat doit tenir compte de plusieurs critères tels que : le règlement du plan local d'urbanisme, la domanialité, l'accessibilité, la disponibilité des réseaux etc. La proximité des grands axes constitue l'un de ces atouts.

## Contributions recueillies sur la plateforme de participation citoyenne

<b>Répondu le</b>	<b>1. Commune</b>	<b>2. Votre avis sur le site et/ou votre(vos) proposition(s) alternative(s)</b>
2023-01-14 10:11:10	Linselles	Le terrain proposé est inacceptable. Au milieu des maisons individuelles. Mme Maire ne veut pas écouter la voix des linsellois! Pas référendum, on ne peut pas s'exprimer. Tout est fait en cachette. Si ils sont les gens de voyages pourquoi il faut installer les maisons fixes? Il y a déjà les terrains d'accueil dans les villes voisines. Vous pensez aux gens de voyages mais il faut penser aux habitants qui paie les impôts régulièrement.
2023-01-10 16:45:41	Lomme / Lille	c'est top !
2023-01-12 15:37:34	La Bassée	Je m'oppose à cette construction sur notre ville
2023-01-12 15:44:16	La Bassée	<p>Bonjour</p> <p>Nous donnons un avis très défavorable quant à l'implantation, la superficie de ce camp (camp XXL disproportionné et ingérable).</p> <p>Au bas mot, de très nombreux emplacements et familles.</p> <p>Par expérience, les nuisances occasionnées en terme d'abandons des déchets et d'irrespect des lieux en matière de propreté vont être considérables. Sans parler du "trafic" routier et illicite que cela va générer. Nous ne sommes pas la poubelle de la MEL !!</p> <p>Nous nous y opposons fermement.</p>
2023-01-12 15:59:34	La Bassée	Je ne suis pas d'accord avec cette construction qui va payé
2023-01-12 16:17:27	La Bassée	Trop proche des entreprises ! Notre environnement dors et déjà se retrouver pollué par ce bâtiment, une aire des gens du voyage en plus certainement pas à ce endroit !
2023-01-14 22:30:02	La Bassée	Je ne veux pas voir d'aire de gens du voyage à cet endroit là quand je vois comment est devenu celle de Béthune qui est devenu un véritable dépotoir et les nuisances qui suivront dans les alentours..
2023-01-12 16:21:21	La Bassée	Simple nous n'en voulons pas. Que la Mel situe ses aires obligatoires proche de Lille.

2023-01-12 16:29:16	Wervicq-Sud	Emplacement qui me convient parfaitement Bravo à Mr le Maire
2023-01-12 17:23:05	La Bassée	La zone proposée fait partie de la ville de Salomé, qui étant donné la loi n'a pas à accueillir cette aire. Cette responsabilité revient à la ville de la bassée qui possède bien assez de terrain pour l'accueillir, notamment au niveau de la zone du nouveau monde.
2023-01-12 17:23:44	La Bassée	j habite La Bassée et je suis contre ce projet
2023-01-12 17:33:12	La Bassée	Le site proposé n est pas dans la localité de la bassee, l entrée de Salomé va déjà être saturée avec l entrepot xxl. Pourquoi ne pas faire l aire d accueil à l entrée de la bassee pres du college avec un acces directe à ma rn41 et la rn47
2023-01-12 17:38:48	La Bassée	Le projet appartient à la Bassee qui arrive à refiler à Salome ! Je trouve cela inadmissible...  Pourquoi à Salome et pas la Bassee ? Je trouve ça abusé de refilé les projets ainsi à d'autre commune pour s'en débarrasser...
2023-01-12 21:42:55	La Bassée	Je ne souhaite pas qu'il est un terrain d'accueil pour les gens du voyage  Il y a assez de bornes et terrain dans les alentours pour qu'un site soit au milieu de la ville qui n'est pas grande par la même occasion.
2023-01-13 07:16:51	La Bassée	Non merci
2023-01-13 09:30:44	La Bassée	Arrêtez de défiguré nos campagnes on a déjà récupéré a entrepôt XXL
	La Bassée	Le site n'aurait pas lieu sur La Bassée mais sur Salomé petite ville qui n'a aucune obligation d'accueillir une aire pour les gens du voyage contrairement à la ville de La Bassée.
2023-01-13 10:38:32	La Bassée	La mairie de La Bassée ne peut pas se soustraire à ses obligations légales en déplaçant le problème dans les villes voisines, non tenues par ladite obligation.
2023-01-13 16:24:04	La Bassée	Le terrain que vous proposez est à Salomé alors que c'est à la Bassée qu'il devrait être.
2023-01-13 19:41:41	La Bassée	Contre l'implantation des gens du voyage à la bassee !!
2023-01-13 19:50:15	La Bassée	La ville de la bassee dois assumer ses obligations et accueillir cette aire sur son territoire!

		<p>Nouvelle proposition sur le territoire de Salomé et non de La Bassée !</p> <p>En plus d'un nouvel entrepôt de 100.000m<sup>2</sup>, nous devons avoir un « camping » ?! Cela dévalue notre (nos) commune(s).</p> <p>Salomé n'est pas un territoire où tous les projets sensibles et nuisibles de la MEL doivent être construits car les autres villes n'en veulent pas !</p> <p>Je suis contre cet emplacement, qui en plus portera préjudice à la zone commerciale toute neuve adjacente du Nouveau Monde (Aldi, etc...), qui peine déjà à attirer sa clientèle.</p> <p>Quid des futures nuisances pour le voisinage (comme visibles et constatées sur d'autres sites de ce type de la MEL comme à 4 Cantons ou Wasquehal / La Pilaterie) ?</p> <p>Je m'oppose donc au choix de cet emplacement, Salomé étant déjà impacté par le chantier, et par les futures nuisances générées par le flux de Camions d'occasionne(ra) l'entrepôt géant.</p>
2023-01-13 21:44:48	La Bassée	<p>C'est à LA BASSEE que doit s'établir cette AIRE , en conformité avec la loi BESSON ...d'autant plus que cette ville dispose des terrains nécessaires avec 40 hectares sur la Zone du Nouveau Monde , propriété de la MEL , en bordure de la RN41..</p> <p>Ce n'est pas aux communes voisines d'assumer l'Obligation de LA BASSEE ....</p>
2023-01-14 08:42:36	La Bassée	<p>Aucun consensus (nécessaire à la décision) ne pourra apparaître....il faut donc respecter la LOI BESSON..</p>
2023-01-14 09:11:27	La Bassée	<p>Bonjour, le site en fait se trouve sur la commune de Salomé et non La bassee ....? Je suis contre ce projet. Pourquoi n'est-il pas resté sur la commune de Fournes en Weppes ? c'était le projet initial. Nous avons déjà l'entrepôt XXL, vous croyez pas qu'on en a assez avec les nuisances.</p> <p>Merci</p>

2023-01-14 10:12:54	La Bassée	<p>Defiguration du paysage</p> <p>Après un bâtiment XXL, voilà une aire pour gens du voyage c est comme si on ouvrait une dechetterie à ciel ouvert</p> <p>Ils n ont aucun respect pour ce qui est fait pour eux ( bâtiments sanitaires, poubelles ....)</p> <p>C est libre cours aux vols de toutes sortes sur les communes environnantes</p> <p>Une peur supplémentaire pour les personnes âgées que nous sommes</p> <p>La sécurité ne sera plus présente nulle part</p> <p>Face à des magasins la tentation pour eux sera facile et omniprésente</p> <p>Réfléchissez quelle image pour les Weppes ?</p>
2023-01-14 10:15:52	La Bassée	<p>J'habite le hameau des AUVILLIERS non loin de la zone choisie par M. CAUDERLIER, inutile de préciser qu'en matière de nuisances nous sommes déjà servis, entre les nuisances sonores dès 6h du matin par les camions de livraisons des commerces, les déchets qui atterrissent régulièrement dans nos jardins, les terrains avoisinant qui appartiennent à la MEL qui ne sont pas entretenus (moi je n'ai pas le droit de laisser pousser mauvaises herbes et chardons, la MEL si).</p> <p>Pourquoi l'aire d'accueil de LA BASSEE se situerait à SALOME et pas à LA BASSEE ? Il me semble que sur LA BASSEE les terrains ne manquent pas, sur les zones de BEAU PUITS, le HAUT DU TERTRE le long de la D145, 3 MAISONS, NOUVEAU MONDE.....</p> <p>Si un nouveau magasin doit s'installer zone du NOUVEAU MONDE le terrain de l'actuel INTERMARCHE va se libérer, alors pourquoi pas là?</p> <p>Puisque j'ai l'opportunité de donner mon avis je le donne :</p> <p>L'aire d'accueil des gens du voyage de LA BASSEE DOIT se situer sur les terrains de LA BASSEE et NON AILLEURS.</p>

2023-01-14 10:31:16	La Bassée	<p>C'est un acceptable de proposer la zone illies salome. La commune subit déjà l'arrivée de l'entrepôt XXL, les multiples nuisances qui vont avec. De plus cette zone est inondable!!!!</p> <p>Respectez les habitants de ce village svp. La zone doit être à la Bassée. C est à la Bassée d assumer et non pas encore à Salomé et ses pauvres habitants qui n'ont rien demandés et qui sont venu dans ce village pour sa quiétude qu'elle n'a déjà plus avec l'entrepôt. Rappelons également que l'entrepôt n'est que le premier d'autres bâtiments doivent y être construis, quelle belle image d'entrée de village...</p>
2023-01-14 11:35:43	La Bassée	<p>La décision de placer l'air du gens du voyage a Salomé est une nouvelle preuve du mépris de la mél pour cette commune, le site va se trouver déjà grandement sinistré par l'entrepôt xxl dont personne ne veut, c'est une honte...</p>
2023-01-14 13:00:55	La Bassée	<p>Bonjour,</p> <p>Moi aussi j'aimerais avoir un terrain gratuit pour mettre ma caravane mais pas trop loin du centre ville et avec eaux et électricité gratuite... Merci!!</p>
2023-01-14 13:34:16	La Bassée	<p>Bonjour,</p> <p>La circulation sur l'axe RN41 et RN47 est un cauchemar depuis plusieurs années... le rond point de La Bassée est constamment saturé, à partir de 06h15 du lundi au samedi, c'est de pire en pire depuis l'installation de la zone commerciale (Mac Do, ALDI, Brico Cash...etc...); Alors, de là à imaginer qu'ajouter des convois de véhicules + caravanes (généralement non assurés...), cela risque bien de se transformer en Tartuferie...</p> <p>Il serait peut être "utile" de réfléchir à la circulation des résidants actuels, de cette partie de l'agglomération et les difficultés/dangers actuellement rencontrés, avant d'en installer d'autres...sans réfléchir à la voirie...</p> <p>En d'autres mots, il serait peut être temps de sortir de vos bureaux et d'aller sur le terrain pour constater...,</p> <p>Personnellement, j'ai décidé d'aller payer mes impôts...ailleurs.</p> <p>Bon courage.</p> <p>Cordialement,</p>

2023-01-14 13:54:44	La Bassée	l'aire d'accueil des gens du voyage est destinée à la commune de la Bassée qui compte comme la loi l'exige plus de 5000 habitants. il est inenvisageable que ce soit les terres de Illies Salomé, déjà grandement pollué par le bâtiment XXL, qui soit terre d'accueil! la loi exige des communes de plus de 5000 habitants d'accueillir. faire respecter la loi sans la contourner serait un pas en avant vers le peuple!
2023-01-14 14:01:23	La Bassée	non
2023-01-14 17:26:42	La Bassée	En tant qu'habitante de la commune je ne souhaite pas qu'il y ait un centre d'accueil des gens du voyage, notre ville essaye d'être plus attractive et de faire revivre son centre ville, et cette décision risque de faire fuir les gens plutôt que de les attirer....
2023-01-14 18:42:10	La Bassée	Non au gens du voyage, déjà que vous nous avez pondu un immonde entrepôt entre salome et illies, c'est juste honteux !
2023-01-14 18:54:23	La Bassée	Je suis contre l'implantation de l'aire des gens du voyage sur le terrain communal de Salomé. La Bassée ne respecte pas ses obligations à ce sujet et remet la patate chaude aux communes voisines. Que La Bassée et son maire accueillent ce projet sur son territoire. L'attitude du maire de La Bassée est honteuse et bafoue notre autorité communale. De plus ce camp va accroître l'insécurité dans nos communes.
2023-01-14 22:39:14	La Bassée	Notre village se transforme trop vite, et cette aire se trouve trop près de notre commune et de nos commerces.
2023-01-15 09:00:18	La Bassée	bien situé
2023-01-15 12:11:33	La Bassée	Le choix de l'entrepôt xxl de Salomé pour accueillir les gens du voyages semble être la meilleure option
		C'est à La Bassée de mettre un terrain à disposition et non pas la petite commune de Salomé.
		Salomé va déjà payer très cher en pollution en tous genre avec l'entrepôt xxl; aujourd'hui il n'y en a qu'un, déjà énorme... mais il va y en avoir d'autre.
2023-01-15 13:12:04	La Bassée	Salomé n'est déjà plus un village paisible. Par pitié n'ajoutons pas en plus ce terrain. Je répète c'est à La Bassée d'assumer.

2023-01-15 13:25:33	La Bassée	Le site proposé est sur la commune de Salomé et non celle de la bassee !! Habitant salomé nous sommes contre cette proposition. Le village 'est pas soumis à l obligation d accueil. Le maire de la bassee se débarrassé de son problème en le déplaçant sur une autre commune !! Notre ruralité en prend déjà un sacré coup avec la construction de l entrepôt XXL qui dénature complètement le paysage sans parler de la saleté sur la route et du trafic routier qui va être démultiplier sur cette petite route qui était en pavé il n y a pas si longtemps et maintenant on veut installer un camp de 150 caravanes avec tous les désagréments que cela va engendrer. Nous ne sommes pas d accord !! Nous voulons garder un maximum d espace vert et de champs dans notre village. Village de moins de 5000 habitants et donc non soumis à cette obligation d accueil !!!! Et surtout nous voulons que le maire de la bassee assume ses responsabilités au lieu de déplacer ses obligations dans les communes voisines !! NON à l implantation de l aire des gens du voyage à Salomé
2023-01-15 13:30:06	La Bassée	Ne pas mettre les gens du voyages ici. Il faut les installer autres parts
		Le site doit être sur la commune de la Bassée, car comme la loi le préconise, seul les villes de plus de 5000 habitants doivent avoir un camps pour les gents du voyage, mais pas sur les terrains de Salomé 3000 habitants et illies 2000 habitants donc le terrain doit se faire sur la commune de la Bassée
2023-01-15 13:34:47	La Bassée	De plus l économie va se resentir car plus personne n ira à ôtera Aldi  Donc le terrain doit être sur la commune de La Bassée
		Honteux. Vous allez détruire la zone commerciale a côté. Il y a bien d autres terrains disponibles a la bassee et ailleurs. Vous imposez aux communes rurales voisines ( illies Salomé ) un positionnement qui ne respecte pas la loi Besson et déteste la bassee.
2023-01-15 14:54:28	La Bassée	La mel détruit les rares endroits non encore bétonnés pour des raisons purement économiques et électorales. Totalement opposé a ce projet.
2023-01-15 16:03:56	La Bassée	Nous sommes totalement contre !! Que le maire de La Bassée assume ses responsabilités et obligations au lieu de "deplacer" le problème aux petits villages voisins non soumis à l obligation d accueil !!! Il y a beaucoup de territoires non utilisés et laissés à l abandon à La Bassée sans utiliser les territoires des communes voisines !!
		Ce site doit être installé sur la commune de la bassee comme le stipule la loi. La commune de La Bassee doit assumer ses devoirs plutôt que refourguer ce projet aux villages d à côté.
2023-01-15 16:08:38	La Bassée	Les villages d illies et Salomé n ont pas à accueillir cette "aire de grand passage" sur leurs territoires ainsi que les devoirs qui iront avec....
2023-01-15 16:22:44	La Bassée	La bassee doit gérer et pas déplacer le sujet sur Illies et Salomé (suppression de terres agricoles déjà bien amputées par l entrepôt xxl

		Complètement Contre.  Les petits villages aux alentours de La Bassee n'ont pas à subir cette décision.  Installe le camp à cette emplacement mettrait en danger la zone commerciale des Weppes. Il suffit de voir ce qu'est devenue le centre commercial de Lomme.  Si La bassee souhaite accueillir un camp, qu'il le fasse sur son foncier.  Les petits villages eux ne sont pas soumis à la loi besson.  Nous n'avons pas à sacrifier des terrains pour des gens qui n'ont aucune utilité pour ce pays .
2023-01-15 16:26:20	La Bassée	Je ne comprends pas, je coche site de LA BASSÉE, mais en regardant de plus près, le site se situe plutôt sur Salomé...
2023-01-15 16:33:24	La Bassée	Est-ce que Mr le Maire de LA BASSÉE n'assume pas sa commune...
2023-01-15 16:37:04	La Bassée	Pas de gens de voyage à salomé
2023-01-15 16:36:59	La Bassée	Non non non
2023-01-15 17:38:30	La Bassée	Refus
2023-01-15 17:42:51	La Bassée	Bonjour, propriétaires à Salomé depuis 3 ans et demi, nous redoutons l'installation de cette aire. En effet, nous craignons que les conditions de vie dans notre petit village paisible ne se dégrade. Nous avons acheté ici afin de fonder notre famille et de faire grandir nos enfants dans un cadre calme, serein et sécurisant. Nous avons peur que cette aire entraîne insécurité, vols, dégradations et débordements. Il faudra être exigeant afin de faire respecter la réglementation par tout le monde afin que cette "cohabitation" se passe pour le mieux. Mais comme d'habitude cela ne sera pas le cas. Nous ne voulons donc pas de ce projet afin de garantir sécurité à nos familles. Depuis notre arrivée à Salomé, il y a eu construction de logements sociaux, construction du hangar illies-salome. Nous avons fait des concessions en choisissant Salomé pour son calme et son cadre de vie. Nous regrettons le déclin rapide déjà en cours. Ce projet nous inquiète et nous le refusons.
2023-01-15 17:49:00	La Bassée	Pas du tout adapté à notre village

		Nous ne souhaitons pas les gens du voyage sur la commune de Salomé, car le terrain choisi est sur la commune de Salomé avec une population de 3000 habitants , alors qu'il faut minimum 5000 habitants .  Salomé est un village dont il fait bon vivre avec la générosité du voisinage et cette belle campagne avec les champs qui nous offre un magnifique paysage. Ne nous gâchez pas et ne nous détruisez pas ce beau village. Laissez Salomé comme tel qu'il est aujourd'hui.
2023-01-15 17:49:54	La Bassée	Installer des gens du voyage sur la zone Salomé Illies me paraît incohérent niveau sécurité. La zone sera déjà assez accidentogène sans une aire de gens de voyage.
		NON.  La commune de Salomé n'est pas une poubelle ! Les obligations de la commune de La Bassée (6500 habitants) lui sont propres. La commune de Salomé ne doit pas supporter cette charge car seulement 3000 habitants. De plus le projet préliminaire, se trouvant dans la zone du nouveau monde est approprié, et était plus ou moins actée par les trois Maires concernés. La nouvelle zone de La Croisée des Weppes n'est pas une décharge où l'on jette les projets que l'on ne veut pas. En outre cette zone a pour vocation d'être une zone familiale et créatrice d'emplois.  STOP aux magouilles et que chacun assume ses devoirs et obligations.
2023-01-15 18:03:12	La Bassée	Bien à vous.
2023-01-15 18:07:11	La Bassée	Ce projet va nuire complètement au développement qui a déjà débuté sur la zone commerciale Illies/Salomé.
		Trouvez un site sur la Bassée et non sur Salomé !
2023-01-15 18:15:31	La Bassée	Nous ne voulons pas des gens du voyage sur la commune de Salomé!!!
2023-01-15 18:16:34	La Bassée	Nous ne souhaitons pas les gens du voyage dans notre village de Salomé !
2023-01-15 18:21:43	La Bassée	Nous ne souhaitons pas de camps du voyage au sein de notre commune de Salomé !
		Commune de Salomé / Illies  Nous vivons dans cette superbe commune de Salomé, nous trouvons cela inacceptable d'avoir un projet comme cela qui ne fera qu'amener problèmes, détritus et irrespect de la nature... mais aussi
2023-01-15 18:25:19	La Bassée	

		<p>mettra en péril la sécurité de nos habitants.</p> <p>Ayez pitié, ne faites pas cela...</p>
2023-01-15 18:32:54	La Bassée	<p>Pourquoi implantée cette zone à Salomé/Illies alors que la proposition est pour la commune de la Bassée ?</p>
2023-01-15 19:10:54	La Bassée	<p>Non au déploiement d'une aire des gens du voyage sur les communes de Salomé illies. Déjà largement impactées par la construction d'un entrepôt XXL.</p> <p>PRIVILEGIEZ LA COMMUNE DE LA BASSÉE SUR LE TERRAIN PROCHE DE LA RN47 ET FACE AUX ÉTABLISSEMENTS COKENPOT !</p>
2023-01-15 19:21:29	La Bassée	<p>D apres la loi Besson il n y a aucune obligation pour la commune de Salomé d accepter les gens du voyage sur notre village.</p> <p>Les habitants sont contre vous n avez pas a nous imposer cette décision nous sommes propriétaires et avons acheté notre maison en pensant ne pas subir ces choses.</p> <p>Si les gens du voyage s'installe à Salome nous vendrons notre maison avant que les gens du voyage arrive. Vous devez trouver un terrain sur La bassee.</p>
2023-01-15 20:29:06	Wasquehal	<p>La zone d'activité Salomé / Illies n'est pas un site pour accueillir les gens du voyage. Cette zone est en pleine expansion d'activité commerciale et en contraction avec le développement économique de cette zone.</p>
2023-01-15 22:45:24	La Bassée	<p>Ce sera dévastateur de mettre l'aire d'accueil juste à côté de la zone commerciale porte des weppes.</p> <p>D'autant plus que la circulation automobile y est déjà très compliquée</p>
2023-01-15 22:53:06	La Bassée	<p>Le terrain d'accueil doit se faire à la Bassée non sur la zone illie Salomé. La Bassée à aussi des terrains pour accueillir bien plus grandes que les petits villages à côtés à la base c'était sur des terrains de la Bassée. Voici la conclusion.</p>
2023-01-16 06:54:20	La Bassée	<p>Je ne suis pas pour, car au final nous voyons que cela génère énormément de pollution, sac poubelle, électroménager déposé aux bord des ravins. Nous pouvons le constater lorsque nous allons à la nouvelle animalerie a auchy les mines, quand nous voyons l'état de l'espace vert derrière Gémo, c'est aberrant, ces personnes du voyage ne font préuves d'aucu civisme. A moins d'instaurer une amende sm ou une taxe pour les inciter a laisser un environnement propres. Mais j'en doute... D'où mon refus</p>

		D'abords, il y a erreur c'est Salomé et non La Bassée.  Salomé n'est pas concerné par la LOI BESSON
2023-01-16 08:37:55	La Bassée	Donc c'est un grand NON au projet
2023-01-16 10:08:33	La Bassée	Refus  Pourquoi sur Salomé  Il y a des territoires de disponible sur la Bassée
2023-01-16 10:11:25	La Bassée	Non
		Bonjour,  Habitant la commune de Salomé, il est totalement inacceptable d'envisager une aire de gens du voyage sur notre commune.  En effet notre commune n'a aucune obligation d'accueil des gens du voyage (voir la loi BESSON).  La commune qui doit accueillir cette aire selon la loi BESSON est LA BASSEE, il est donc naturel que cette aire soit construire sur la commune de LA BASSÉE.  De plus comment gérer un trafic déjà saturé sur lequel va s'ajouter le trafic des camions de la future zone Illies-salomé? Ainsi que la dangerosité de la sortie de la zone commerciale "La croisée des weppes?
2023-01-16 10:28:02	La Bassée	En espérant que les enjeux politique ne vous ferrons pas faire d'erreurs et que le maire de la bassee se voit dans l'obligation de créer cette aire sur sa commune.
2023-01-16 10:32:22	La Bassée	En total désaccord. Cette implantation nuirait a la zone commerciale des weppes. L'implantation de l'entrepôt de logistique à déjà bien abîmé cette zone, il serait préférable de ne pas continuer.

		<p>Le terrain retenu devant l'entrepôt XXL de Salomé me semble le plus approprié : l'accès est facilité par la nouvelle voirie et n'engorgerait pas les axes principaux de circulation déjà saturés par de nombreux bouchons en direction de la métropole Lilloise ou Lens aux heures de pointe.</p> <p>Cette zone bénéficie également des aménagements prévus pour l'installation des entrepôts. Et ne serait pas trop proche du futur emplacement du supermarché Intermarché de La Bassée.</p> <p>Cette solution à privilégier me paraît la plus raisonnable pour l'ensemble des concitoyens concernés par une désorganisation irraisonnée de notre cadre de vie.</p>
2023-01-16 11:24:18	La Bassée	<p>Une implantation sur le territoire de SALOMÉ alors que c'est une obligation de LA BASSEE ????</p> <p>Sur une partie de la Zone d'activité métropolitaine ILLIES-SALOMÉ ....AHURISSANT !</p> <p>N'est-ce pas une obligation de la commune LA BASSEE ???</p> <p>Ca va NUIRE à la Zone Commerciale « Croisée des Weppes » d'ILLIES et en même temps empêcher le développement de la Zone ILLIES-SALOME</p> <p><b>Ce projet est ABERRANT et INACCEPTABLE !!!!</b></p>
2023-01-16 11:27:27	La Bassée	<p>Je ne suis pas d'accord. Quelle mauvaise idée ! Encore une erreur de mettre un tel projet près d'une zone commerciale familiale.</p>
2023-01-16 11:52:39	La Bassée	<p>Et pourquoi sur la commune de Salomé ?</p>
2023-01-16 11:53:11	La Bassée	<p>Qui ne connaît pas la loi? Un accueil des gens du voyage à Salomé... avec 3000 habitants, nous ne sommes pas concernés....</p>
2023-01-16 11:56:23	La Bassée	<p>Je refuse le projet de l'implantation de l'aire de grand passage des gens du voyage sur la commune de Salomé/ illies .</p>
2023-01-16 12:04:52	La Bassée	<p>Je suis contre le plan d'accueil des gens du voyage.</p>
2023-01-16 12:21:55	La Bassée	<p>HONTEUX !!!</p> <p>Pourquoi faire un site sur Salomé alors que la commune concerné est La Bassée ???</p> <p>Pourquoi mettre un accueil des gens du voyage dans une nouvelle zone commercial agréable et en plein développement ???</p> <p>Pourquoi Mr le Maire de La Bassée ne prend pas le site sur sa commune ???</p>

2023-01-17 13:54:47	La Bassée	Bonjour , pas d accord pour l installation d un camp pour les gens du voyage sur Illies Salomé merci de votre compréhension
2023-01-16 12:32:44	La Bassée	Refus total après l entrepôt Heineken et la recrudescence des vols.  Cela aneantirait en plus la zone commerciale.
2023-01-16 12:35:56	La Bassée	Non à l'implantation du site sur Salomé
		Incompréhensible : on clique sur La Bassée et on se retrouve sur un terrain de Salomé-Illies !!  Que la commune de la Bassée assume son obligation d'accueil sur son territoire !!  Inadmissible de reporter cette obligation sur des petites communes rurales comme Salomé et Illies.
2023-01-16 12:59:08	La Bassée	En tant que Saloméen j'apporterai tout mon soutien possible pour participer à des manifestations contre ce projet et également un soutien financier pour des actions en justice.
2023-01-16 13:49:42	La Bassée	40 ha sont disponibles à La Bassée. L'aire de grand passage doit être implantée sur La Bassée qui ne peut déroger à la loi Besson.
2023-01-16 13:49:56	La Bassée	JE M'Y OPPOSE
2023-01-16 15:14:09	La Bassée	Le site du nouveau monde à la Bassée serait plus en conformité avec la législation de la loi besson . Salome par sa taille ne peut accueillir cette aire.
2023-01-16 15:23:56	La Bassée	Comme indiqué il est situé à la bassee, donc s'il doit se trouver à un endroit. Il s'agit de la bassee.
2023-01-16 15:38:19	La Bassée	le terrain proposé n'est pas en adéquation avec la loi car la commune de Salomé, n'est qu'a 2986 habitants . par contre la commune de la Bassée compte 6504 habitants .de plus la commune de la bassée a bien des terrains disponible pour accueillir l'air d'accueil notamment dans la zone dite "du nouveau monde".
2023-01-16 15:50:13	La Bassée	La MEL , sur proposition du maire de la Bassée , propose, en contradiction complète avec la LOI BESSON, une implantation sur le territoire de SALOMÉ, sur une partie de la Zone d'activité métropolitaine ILLIES-SALOMÉ.  Que l'on voudrait NUIRE à la Zone Commerciale « Croisée des Weppes » d'ILLIES et en même temps empêcher le développement de la Zone ILLIES-SALOME, qu'on agirait ainsi !  Nous refusons cette alternative qui est INACCEPTABLE !

2023-01-16 16:59:46	La Bassée	<p>Déjà de nombreux derangements de par la circulation depuis l'entrepot xxl.. pourquoi en rajouter!</p> <p>Encore une perte de la valeur de nos résidences et risques de désagréments ++</p> <p>Pourquoi ne pas ouvrir un site d'accueil de gens du voyage sur bondues.</p> <p>Cordialement</p>
2023-01-16 17:01:04	La Bassée	<p>Comment les gens du voyage participent-ils aux travaux d'aménagement des sites, à leur entretien et à leur fonctionnement ?</p> <p>Les impliquer matériellement et financièrement allègerait les dépenses d'aménagement et de fonctionnement. cela éviterait peut-être certaines nuisances et améliorerait l'hygiène.</p> <p>L'accueil de ces gens étant un mal nécessaire, le site envisagé semble répartir au mieux leur éloignement entre les communes de La Bassée, de Salomé et d'Illies.</p>
2023-01-16 17:16:20	Wasquehal	<p>Non à cet emplacement!!!!</p> <p>Nous souhaitons garder une sérénité à vivre à La Bassée!!</p> <p>Accepter ce lieu d'accueil serait d'accepter l'insécurité des biens et des personnes de notre commune alors que Monsieur Le Maire met tout en place pour une ville où jusqu'à présent il fait bon vivre!!!</p>
2023-01-16 17:31:53	La Bassée	<p>Non à l'emplacement proche de l'entrepôt XXL.</p> <p>Je ne suis pas d'accord pour qu'une aire d'accueil des gens du voyage soit installée sur ce site.</p> <p>Mon avis est peut-être stigmatisant mais réaliste.</p> <p>J'envisagerai peut-être de quitter la commune si cela devait se faire.</p>
2023-01-16 17:33:20	La Bassée	Ok pour l'aire des gens du voyage près de l'entrepôt XXL sur la zone Illies Salomé : notion de territoire de La Bassée. C'est loin des habitations et de la zone commerciale

2023-01-16 17:37:47	La Bassée	Oui sous réserve que les occupants soient considérés comme des CITOYENS à PART ENTIÈRE (consommation des services et recyclable déchets...)
		La Mafia Européenne de Lille ayant déjà condamné de précieuses terres pour construire une verue bleue dans le paysage d'illies Salomé, il faudrait peut être laisser « respirer » ces villes et construire sur le territoire de la commune qui est assujettie à cette aire d'accueil
2023-01-16 17:42:17	La Bassée	Respirer entre guillemets car vous n'êtes pas prêts pour l'impact de l'entrepôt, les employés et transporteurs faisant déjà du grand n'importe quoi et utilisant les villages en transit, ce qui est normalement interdit
2023-01-16 18:02:17	La Bassée	Non à Salomé ! Oui à La Bassée !
2023-01-16 18:04:40	Lomme / Lille	Surtout pas à là Bassée
		Je suis contre le projet pour les gens du voyage ça fait deux ans que mon homme et moi nous avons acheté.
2023-01-16 19:31:27	La Bassée	Nous sommes bien à Salomé si c'est pour faire un projet Salomé et illies n'aura plus là-même réputation
		Je suis absolument contre ce projet!!!
2023-01-16 20:01:27	La Bassée	Une loi d'ailleurs concernant notre commune est censé attester le non droit de ce projet !
2023-01-16 20:18:15	La Bassée	Après avoir devisagé notre belle de Salomé avec un entrepôt XXL, pourquoi encore nous infliger du beton;!!!
2023-01-16 20:38:04	La Bassée	Honteux dans les weppes je dit non non non !!!!!!!
		Sauf erreur le site n'est pas a la bassee, mais a Illies-Salomé.  Cette zone a deja subit les decisions arbitraires de la mel avec cet entrepot pourquoi détériorer encore cette zone agricole ?
2023-01-16 20:56:52	La Bassée	La bassee dispose de terrains sur sa commune (vers depauw / cockenpot, voir le long du nouveau contournement (vers sainthimat) pour heberger cette zone

2023-01-16 21:08:39	La Bassée	Le site choisis se trouve sur la commune de Salomé petit village de a peiny3000 âmes ....ce plan ne le concerne pas.voyez pour mettre ce camps Sur le territoire de la Bassée qui lui est concerné ! Et arrêtez d utiliser l énergie et. L argent des contribuables pour ce genre de chose...j entend par là que je pense qu il y a un grand n importe quoi dans le choix d implantation....revoyez vos plans territoriaux !
2023-01-16 21:24:57	La Bassée	Se situe sur la commune de Salomé et Illies et effectivement la Bassée.Probleme d implantation pour la suite de la zone commerciale déjà que les commerçants ont du mal je doute fortement de pas avoir d autres installations de commerce.
2023-01-16 21:44:01	La Bassée	Pas d'implantation sur la commune de salomé.
2023-01-16 21:57:50	La Bassée	Refus d'installer l'aire de gens du voyage sur Salome
2023-01-16 23:13:15	La Bassée	Que le maire de La Bassée assume ses responsabilités et obligations au lieu se délecter aux petits villages voisins non soumis à l obligation d acceuil !!! Il y a beaucoup de territoires non utilisés et laissés à l abandon à La Bassée sans utiliser les territoires des communes voisines !!  Salomé 2970 habitants il liés 1469 habitants la Bassée 6469 habitants la loi dit communes de plus de 5000 habitants pour acceuil des gens du voyage la France n'est elle plus un État de droit  Rn 41 déjà constamment surchargées
2023-01-17 15:37:11	La Bassée	Je suis contre l'implantation sur la zone concernée il y a déjà beaucoup trop de passage sur la RN 47 et cela nuira fortement à la notion de village pour Salomé et Illies commune de moins de 5 000 habitants La Bassée se trouve en première ligne pour recevoir les gens de passage il y a quelques années l'endroit retenu était sortie de La Bassée direction Violaines pourquoi avoir changé avec le nouveau Maire Cauderlier Philippe pourquoi ne veux t'il pas les recevoir dans sa ville et ainsi respecter la loi. Le choix de vivre dans un village à ses inconvénients mais pas pour supporter les inconvénients des villes.
2023-01-16 17:54:18	La Bassée	S'il vous plait cessez de construire et détruire des parcelles de bonne terre . Toujours plus de nuisances et de pollution !
2023-01-16 19:12:01	La Bassée	Site de l entrepôts XXL de Salomé  Site plus éloigné des habitations  Quid d un site commun avec les communes du Pas de Calais qui sont frontalières ( derrière la Française de mécanique), pour lesquels les terrains sont fréquemment utilisés par les gens du voyage ?
2023-01-16 19:49:05	La Bassée	Le site n'est pas situé sur la commune de la Bassée mais dans une zone commerciale sur les communes d'illies, herlies. La zone est déjà difficile d'accès et surtout de sortie et il serait préférable d'implanter de nouveaux commerces plutôt qu'une aire d'accueil

2023-01-16 21:31:20	La Bassée	L'environnement du secteur des weppes souffre suffisamment des constructions industrielles ainsi que des déviations routières dues au trafic en augmentation...
2023-01-17 05:48:46	La Bassée	Faire une zone d'accueil pour les gens du voyage près d'une zone de commerce risque de nuire fortement aux nouvelles activités des commerçants et au bon développement économique du village de Salomé. Quant à sa tranquillité et son image, n'en parlons pas!
2023-01-17 06:14:57	La Bassée	La Bassée a choisi un site qui n'est pas sur son territoire mais sur le territoire de Salomé. Pourquoi?!  Le projet est certainement trop contraignant. Accueillir des gens du voyage apportera certainement beaucoup de problèmes. Il vaut mieux donc que cela soit géré par le maire de Salomé plutôt que celui de La Bassée. Je ne vous dis pas Bravo Monsieur le maire de La Bassée !!!
2023-01-17 06:23:12	La Bassée	Je ne suis pas favorable à ce projet d'implantation.  Habitant Marquillies, je suis opposée à l'utilisation de terres agricoles et cultivables pour l'implantation d'une zone d'accueil pour les gens du voyage. Cette zone est déjà en partie sacrifiée par la zone d'activités Illies Salomé et cela va occasionner de la pollution notamment avec l'intensification du trafic des poids-lourds.  Par ailleurs quels seront les axes qui desserviront cette nouvelle zone... Ne sont-ils pas déjà assez fréquentés ?  Par ailleurs, je suis inquiète de l'insécurité qui sera occasionnée par les gens du voyage (cambriolages, démarchages abusifs...)
2023-01-17 08:36:30	La Bassée	Totalement CONTRE cette proposition.  Cette aire de grand passage serait installée à proximité d'une zone commerciale qui peine à se développer, (La croisée des Weppes) ! Mais également dans une zone initialement prévue pour y accueillir des activités diverses dont des activités logistiques, (Illies-Salomé). Enfin, la contrainte de disposer d'un tel équipement est à La Bassée, c'est donc sur son territoire que ce dernier doit y être implanté.
2023-01-17 08:55:23	La Bassée	Je ne souhaite pas que le projet se fasse sur la commune de la Bassée ou aux alentours
2023-01-17 09:51:22	La Bassée	Contre cette installation des gens du voyage.  Nous avons déjà du subir l'immense entrepôt illies. Arrêtez de massacrer nos campagnes.

		c'est à LA BASSEE d'assumer cette obligation....surtout avec 40 hectares de terres près de la RN41 , et appartenant à la MEL..
2023-01-17 10:30:06	La Bassée	Si vous voulez liquider ou nuire à la zone métropolitaine illies-salome et tuer la zone commerciale "la croisée des weppes" on ne s'y prendrait pas autrement...
		De plus SALOME , 3000 habitants , sera méchamment impacté par cette ignominie...
2023-01-17 11:45:06	La Bassée	proposition basséenne
2023-01-17 11:50:22	La Bassée	Pas enclin à recevoir des gens du voyage sur notre commune, qu'il en déplaise au maire de la bassee.
2023-01-17 13:54:02	Ronchin	Je pense que ce serait le meilleur endroit
2023-01-17 14:23:11	La Bassée	Je refuse l'installation de ce site sur ma commune
2023-01-17 14:30:11	La Bassée	je ne suis pas d'accord d'avoir des gens du voyage sur ma commune de la bassée
		Le maire de La Bassée, propose de construire sur les terres de Salomé Illies, un terrain de gens du voyage.
2023-01-17 15:28:03	La Bassée	Il rejette la responsabilité chez les autres. Comme cela lui il est tranquille, l'économie des entreprises vont se recentrer, pour.info Mr le maire de la Bassée, votre commune a plus de 5000 habitants, donc le camp des gens du voyage c'est chez VOUS !!, Pas a Salomé ni a Illies
2023-01-17 15:42:17	La Bassée	Ce nouveau site est plus intéressant que le premier car il se situe en retrait des grands axes ( moins dangereux quant on sait que des enfants avec leurs parents viendront s'installer sur cet aire)
		L'emplacement n'a rien à faire là .
2023-01-17 17:06:41	La Bassée	Le maire de la bassee n'a qu'à assumer et construire l'air sur sa ville .
2023-01-17 17:24:40	La Bassée	Je ne suis pas d'accord pour ce site
2023-01-17 17:52:45	La Bassée	Installer un site d'accueil pour les gens du voyage, à proximité d'un centre commercial risque de décourager de futurs commerçants à s'installer,
		Trop proche des habitations
2023-01-17 18:45:23	La Bassée	Et des commerces !!!!

2023-01-17 18:48:53	La Bassée	<p>Cette zone est pour faire évoluer l'économie de nos villages.</p> <p>Un autre lieu serait plus judicieux.</p>
2023-01-17 18:51:37	La Bassée	Inacceptable
2023-01-17 19:02:28	La Bassée	Je ne souhaite pas qu'une aire de grand passage des gens du voyage soit implanté sur les communes Salomé/ Illies.
2023-01-17 19:12:55	La Bassée	Les communes d'Illies et de Salomé ont fait d'autres propositions qui permettent de mieux accueillir les gens du voyage et de mieux répartir sur les territoires.
		<p>Je préconise une étude pour savoir si ce genre d'installation est réellement nécessaire, car dans la métropole de Lille il y en a déjà plusieurs et à chaque fois que je passe devant celle ci, elle sont vide ou presque vide</p> <p>Dans les mois et les années à venir beaucoup de personnes vont avoir des difficultés à se chauffer, à s'alimenter et à survenir à leurs besoins, vous ne pensez pas qu'il serait judicieux d'utiliser l'argent public d'une autre manière.</p> <p>Sur le site proposé je ne vois pas d'inconvénient tant qu'il est surveillé et sécurisé (les alentours également).</p>
2023-01-17 19:46:58	La Bassée	Cordialement

		<p>Le projet d'aménagement sur la commune de Salomé à proximité de la zone de logistique d'Illies-Salomé n'est pas acceptable par ses riverains pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce site proposé par le maire de La Bassée n'est pas sur sa commune alors que cette aire pourrait être aménagée sur les terrains libres de construction de la zone dite du « Nouveau Monde » située à la périphérie de sa commune, ou une autre surface.</li> <li>- La proximité de la Zone logistique d'Illies-Salomé et de la Zone commerciale « A la Croisée des Weppes » entraînera des nuisances sur le plan économique et sécuritaire (baisse de la fréquentation des usagers)</li> <li>- Le maire de la Bassée propose dans son argumentaire d'aménager cette aire sur les surfaces végétalisées de l'entrepôts XXL qui sont privées, alors qu'elles doivent être installées sur des terrains publiques.</li> <li>- Il n'est pas acceptable d'aménager cette aire sur une nouvelle surface agricole qui agraverait une fois encore l'artificialisation des sols encadrée par la loi et forcément le cadre de vie des usagers.</li> <li>- Enfin la proximité des habitations des rues de Marquillies, Jules Ferry, Victor Hugo, Pasteur et Salengro poserait de graves difficultés de vivre ensemble avec les riverains : dégradation de leur cadre de vie, dévalorisation de leur patrimoine foncier, insécurité.</li> </ul> <p>Salomé, le 16 janvier 2023</p>
2023-01-17 19:57:11	La Bassée	Les riverains de Salomé.
2023-01-17 19:57:41	La Bassée	Inacceptable de faire cette implantation sur Illies/salomé !
2023-01-17 19:59:41	La Bassée	Ce site doit être à la bassee
2023-01-17 20:01:59	Linselles	Je suis pour cette implantation phase 2 dans le prolongement de la zone commerciale plutôt que la proposition de mars 2022 qui implantait cette aire de l'autre côté de la RN47 (coté la Bassee)

2023-01-17 20:06:01	La Bassée	Non à l'implantation de l'aire des gens du voyage à Illies /Salome
		Un autre site sur la bassée
		Une loi est une loi: pour les villes de plus de 5000 habitants
2023-01-17 20:07:38	La Bassée	Cette proposition de terrain sur Salome mettrait un frein au développement de la zone des auvilliers et de la zone Illies-Salomé
2023-01-17 20:11:02	La Bassée	Il y a suffisamment de terrains disponibles sur la commune de la Bassée pour éviter que le maire ne propose l'installation dans les villages voisins
		Je m'oppose à ce que l'aire de passage des gens du voyage soit implantée comme le prévoit la MEL.
2023-01-17 20:14:46	La Bassée	ce projet s'il devait aboutir ne fera que nuire à nos zones d'activités à notre zone commerciale mais aussi à notre sécurité et paisibilité.
		Bonjour,
		Tout d'abord il faut souligner que le projet se situe sur la ville de "la Bassée" hors étant habitant du coin il s'agit en réalité de la zone "illies -salome" ,
		Il est vitale de protéger le développement de la zone d'activité car ces dernières années les commerces et le développement des villes alentours ce sont effondrés. Cette zone participe au renouveau du secteur de plus une micro crèche viens tout juste d'ouvrir à 500 mètres de la potentielle zone que vous avez choisi. Ce qui à mon sens n'est pas compatible avec votre projet. Tout cela met en danger l'économie circulaire des villes alentours. Au vu des dispositifs à mettre en place il est nécessaire de le faire dans une ville comme Linselles ou Wervicq Qui ont les moyens d'assurer les différents dispositifs annexes qui vont en découler. Ce qui n'est clairement pas le cas dans la zone Illies -salome. merci de prendre en compte les différents arguments présentés ici. Et de sauver le développement de notre zone.
2023-01-17 20:18:29	La Bassée	

2023-01-17 20:36:24	La Bassée	Que La Bassée doive recevoir un site pour les gens du voyage du fait du nombre d'habitant, je peux le comprendre. Mais que ce site soit choisi en dehors du périmètre de cette ville, sur des petites communes limitrophes, ce n'est pas normal. De plus le site Illies-Salomé n'a pas d'accès autre qu'en passant par le rond-point entre la Rn 41 et la Rn47 et la circulation y est déjà difficile (bouchons récurrents matins et soir). Le site sera situé à côté de la petite zone commerciale qui sera certainement très impactée par ce voisinage. Les maires de ces villages font tout pour que l'emploi s'installe, ce site, ce sera malheureusement la fin programmée de ces commerces. Un mégabâtiment à vu le jour tout près, confisquant un vaste terrain à nos agriculteurs, que vont-ils devenir si on leur en enlève encore. De l'autre côté de la Bassée, certes dans le Pas-de-Calais, il y a une grande friche laissée, je crois, par EDF, ne pourrions-nous pas l'utiliser ?
2023-01-17 20:40:06	La Bassée	Non au gens du voyage à Illies-Salomé!!!
2023-01-17 20:46:14	La Bassée	Tout est sur la carte, le site proposé n'est pas dans la commune. C'est quand même incompréhensible que la petite commune d'Illies ou de Salomé se retrouve à supporter ça....
2023-01-17 20:46:17	La Bassée	<p>Je m'oppose totalement à ce projet!!!!</p> <p>Nos biens ont déjà perdu en valeur avec l'implantation de l'entrepôt XXL, ça suffit!</p> <p>La zone proposée est trop proche de la nouvelle zone commerciale et d'activités!</p> <p>De plus, le trafic qui est déjà saturé aux heures de pointe va devenir totalement insupportable!</p> <p>Non!</p>
2023-01-17 20:46:22	La Bassée	Voilà mon avis concernant l'aire d'accueil des gens du voyage à La Bassée... Monsieur le maire de la Bassée n'en veut pas chez lui et se décharge lâchement en essayant de déplacer l'aire d'accueil sur deux autres petits villages, qui vu leur taille n'ont pas la capacité d'accueillir les gens du voyage. C'est une honte!!!! Comme si l'entrepôt XXL ne suffisait pas ? L'entrepôt dénature notre paysage, ajoute de la circulation sur une RN41 déjà très égorgé et pollue notre si belle campagne. SVP ARRETER LA!!!
2023-01-17 20:53:52	La Bassée	<p>Cela va tuer le développement de la zone d'activités du secteur</p> <p>Les villages concernés n'ont pas les moyens de faire face aux aménagements annexes</p> <p>De plus le lieu choisi se situe à 500m d'une crèche!!!!</p>

		<p>Il est donc préférable de déporter le projet vers une ville qui a les moyens financiers, ex : Lille</p> <p>Merci</p>
2023-01-17 20:54:13	La Bassée	La commune d'illies ne peut accepter ce nouveau projet. En effet, il y a actuellement un entrepôt xxl en cours de construction sur la commune amenant de futurs désagréments avec les nombreux camions (sans pour autant amener beaucoup d'emploi). Ce nouveau projet ramènera des désagréments supplémentaires et fera baisser la cote immobilières des logements du village d'illies.
2023-01-17 21:02:43	La Bassée	Je suis contre le projet d'accueil d'une aire pour les gens du voyage sur la Bassée
2023-01-17 21:27:16	La Bassée	la bassée c'est un peu campagne donc faciliciter pour les caravanes
2023-01-17 21:29:21	La Bassée	Je ne suis pas d'accord avec la proposition
		Cette aire d'accueil ne se situe pas sur la commune de La Bassee mais à cheval sur les communes d'Illies et Salomé.
2023-01-17 21:33:59	La Bassée	Ce n'est pas normal que la commune de La Bassee ne prenne pas cette aire dans les frontières de son territoire mais se débarrasse du « problème » chez les voisins !
		Je ne comprends pas cette décision d'installer l'aire de passage des gens du voyagé sur une commune comme Illies ou Salomé.
2023-01-17 21:57:09	La Bassée	Je suis contre cette proposition et j'espère que la ville de la bassee et la MEL prendront leurs responsabilités et feront preuves de bon sens.
		Je suis totalement contre ce projet! Habitant à proximité, j'aimerai que le peu de terres agricoles qui restent soient toujours des terres agricoles !
2023-01-17 21:33:40	La Bassée	Merci de concerter les personnes que ce projet va impacter à savoir les habitants d'illies et Salomé !
2023-01-17 21:40:55	La Bassée	Je trouve inacceptable que l'air de gens du voyage arrive sur les villages d'illies et Salomé alors que ça va nuire à la zone commerciale d'illies.
2023-01-17 22:50:25	Wervicq-Sud	Pas d'accord

		<p>La proposition faite pour le site de illies salomé semble ne pas être opportun.</p> <p>Environnement logistique autour de la base, grands axes routiers et surtout peu de places dans les écoles environnantes.</p>
2023-01-18 05:11:29	La Bassée	Un emplacement plus urbain et métropolitain serait à envisager tel quel Lille / Lomme ou Ronchin
2023-01-18 05:13:06	La Bassée	Non à cette aire d accueil
2023-01-18 06:09:09	La Bassée	en accord
2023-01-18 06:14:14	La Bassée	Je suis complètement opposée à l'implantation d"1 site d'accueil des gens du voyage sur la commune d'Illies-La Bassée.
2023-01-18 06:19:38	La Bassée	contre
2023-01-18 06:46:52	La Bassée	Je refuse cette implantation, ce projet est néfaste pour notre commune et notre tranquillité
		<p>Contre l'implantation dans la zone de illies-salomé! Cela va nuire aux commerces, illies est un petit village qui essaie de "s'en sortir", beaucoup de choses ont été faites ces dernières années et un camp de gens du voyage dans la zone c'est réduire à néant tous les efforts qui ont été faits depuis des années. Autant fermer tous les magasins de la zone tout de suite!</p> <p>L'arrivée d'un camp dans cette zone posera également un gros problème de sécurité pour les gens du voyage ! La RN est très fréquentée, il est difficile de sortir de la zone en voiture alors avec une caravane je n'ose pas imaginer. Il y a un risque accru d'accidents de voiture ! Il en est de même pour les piétons, avez vous déjà essayé d'aller dans la zone à pieds et de traverser la RN? C'est extrêmement dangereux, je pense aux enfants qui n'ont pas forcément conscience du danger et pourrait se faire renverser.</p>
2023-01-18 06:58:01	La Bassée	Il faut trouver un endroit où les personnes seront en sécurité ! Pourquoi pas sur la Bassée du côté de Leclerc Violaines?
2023-01-18 07:06:21	La Bassée	Je ne veux pas de cette installation.
2023-01-18 07:43:02	La Bassée	C'est une zone commerciale qui doit s'étendre. Non.

2023-01-18 07:46:15	La Bassée	Absolument contre! Cela va nuire à la zone de nouveaux commerces! L'accès et la circulation sont particulièrement sollicités et encombrés. Contre, contre, contre!!!!
2023-01-18 08:10:40	La Bassée	Non au projet ceci doit resté une zone commerciale  Beaucoup d autre sont disponible  Ce terrain doit resté à une implantation commerciale ou industrielle
2023-01-18 08:10:41	La Bassée	Non au projet , nous voulons que ce site reste une zone d activité commerciale, il y a d autres terrains disponibles.
2023-01-18 08:25:21	La Bassée	Travaillant dans un magasin situé dans le centre commercial « la croisée des weppes », je ne suis pas favorable à l'implantation si proche (zone illies / Salomé) de cette aire d'accueil de gens du voyage. Ce centre commercial est encore en cours de développement et il serait bien dommage que tous les efforts fournis soient mis à mal par cette implantation. Est-il souhaitable de prendre le risque de faire fuire une partie de notre clientèle ? Est-il souhaitable de risquer de faire fuire de futurs investisseurs souhaitant s'implanter dans le centre commercial ?
2023-01-18 08:48:23	La Bassée	Inadmissible...
2023-01-18 08:59:32	La Bassée	Ce projet va nuire à nos zones d'activités et à notre zone commerciale !
2023-01-18 09:11:19	La Bassée	La Bassée, ça n'est pas Illies ou Salomé.  Ces communes vont déjà souffrir de l'activité du nouvel entrepôt de taille déraisonnable et tout ce que ça implique (transport, mobilité des employés et surcharge de la rn41, conséquences environnementales prouvées...)  Il ne faudrait peut être pas trop 'charger la mule' au même endroit.
2023-01-18 09:17:59	La Bassée	SUR SES 40 HECTARES LE MAIRE DE LA BASSEE , BATTU AUX DERNIERES ELECTIONS LEGISLATIVES SUR UNE LISTE MACRONISTE , DOIT OBEIR A LA LOI BESSON , LOI , SUPERIEURE A UN SCHEMA DEPARTEMENTAL DES GENS DU VOYAGE MIS EN PLACE PAR LA MEL.... CETTE AIRE DOIT DONC SE SITUER A LA BASSEE.  CEUX QUI DECIDENT ONT PEUR DE DEPLAIRE A MR DARMANIN QUI A MIS EN PLACE UN PREFET AUX ORDRES..  TOUT CECI EST INADMISSIBLE

2023-01-18 09:20:43	La Bassée	La réponse est non!!!! Pourquoi encore impacter nos campagnes, déjà chargée en zone industrielle et transports logistiques !!! Merci de garder pourries dans un tiroir sous clé..
2023-01-18 09:23:44	La Bassée	Cette zone est en forte expansion économique et est déjà surchargé en terme de transport routier je pense que ce n'est pas le bon endroit
2023-01-18 10:21:02	Wasquehal	Meilleure accessibilité et desserte parmi tout les sites
2023-01-18 10:25:38	La Bassée	Zone d'activités, de commerces trop proches des villages Illies salomé
2023-01-18 10:34:26	La Bassée	Il y a d'autres espaces mieux adapter dans les environs.
2023-01-18 10:34:26	La Bassée	Merci de ne pas planter un site sur Salomé et non la bassee comme indiqué. Mettez ça sur Lille! Un peu facile de mettre la racaille loin de la ville
2023-01-18 10:45:02	La Bassée	NON pour le site illies la Bassée
2023-01-18 10:57:07	La Bassée	Bonjour,  Vous êtes déjà en train de "saloper" le secteur avec un entrepôt totalement inutile & hors de propos par les temps qui court... N'en rajouté pas avec un camps de gens du voyage, il y déjà assez de zones sinistrées et défigurées dans le MEL où mettre de genres d'aire d'accueil, arrêtez de détruire des zones encore relativement préservées... Planter de la verdure et laissez nous respirer!!! y'en a marre de se faire étouffer...vous êtes oppressants !!!
2023-01-18 13:02:58	La Bassée	Je ne suis pas pour  Déjà vous avez donné votre accord pour la construction d'un entrepôt xxl  Soutien à nos paysans et nos campagnes
2023-01-18 13:45:39	La Bassée	Faire un accueil des gens du voyages près d'une zone de commerces risquerait de nuire à ce lieu en plein développement, vue la décharge publique que ces gens laissent derrière eux. Dans le respect de la tranquillité des habitants de Salomé et d'Illies (moins de 5 000 h), il serait judicieux de déplacer ce projet sur le terrain communal de La Bassée qui recense plus de 5000 habitants.
2023-01-18 13:54:08	La Bassée	Je ne comprends pas pourquoi on impose aux communes limitrophes de répondre aux obligations de La Bassée.  Le terrain doit être trouvé sur le territoire de La bassee et non celui de Salomé ou Illies.

2023-01-18 14:28:27	La Bassée	Habitante des weppes après nous imposer des entrepôts en tout genre maintenant ce sont des aires de gens du voyage !! D'abord wavrin et maintenant illies .... Vous êtes en train de dénaturer complètement la nature des weppes !! Si nous avons fait le choix de venir habiter dans un milieu rural ce n'est pas pour vous voir le transformer de la sorte ! A l'heure où on parle de plus en plus de pénurie alimentaire pourquoi ne pas laisser ses terres agricoles !
2023-01-18 15:05:41	La Bassée	site sur Illies/ Salomé qui ne convient en aucun point .  c'est une aberration.
2023-01-18 16:31:21	La Bassée	NON A L'AIRE D' ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE SUR LE SITE ILLIES - SALOMÉ
	La Bassée	Contre  Bonjour, encore 4 hectares de terre agricole dans la pleine des Weppes sacrifiés pour une aire de passage qui devrait être occupée 2 semaines / an. il y a suffisamment de friches industrielles dans la région inoccupées pour répondre à ce besoin. De plus ce projet d'implantation à coté de la zone commerciale "La croisée de Weppes" et le zone d'activité Illies Salomé aura un impact négatif et fera fuir les commerçants, les entreprises et les clients ...  Donc avis négatif et propose à la MEL de trouver une solution moins coûteuse et plus respectueuse de l'environnement. Pourquoi ne pas réquisitionner une zone type grand parking pour le besoin du regroupement des gens du voyage pendant 2 semaines comme cela se fait pour la fête foraine de LILLE ...  Dans cette période d'inflation qui met en danger les petits commerçants de La Bassée, principalement les boulanger, bouchers, restaurateurs, ... il serait mieux de consacrer ce budget à les aider à survivre !!!
2023-01-18 17:32:09	La Bassée	Pas de nécessité de camps dans les weeps
2023-01-18 18:07:11	La Bassée	Pourquoi détruire des terres agricoles ? Plutôt que d'utiliser des friches industrielles? Présentes en grand nombre dans la métropole?  A l'heure où l'on demande de produire ,des terres seront encore détruite bétonnée et perdues à tt jamais.(quelle nature laisseront nous à nos enfants???)
2023-01-18 09:39:49	La Bassée	

		De plus vous souhaitez une nouvelle dénaturer les paysage des weppes? N'en avez vous pas fait assez avec les entrepôts d'herlies et de cette zone??
2023-01-18 09:41:20	La Bassée	Après l'entrepôt d'Illies-Salomé qui dénature le paysage, c'est maintenant une aire pour les gens du voyage que vous voulez installer dans les weppes !!  Je n'ose même pas imaginer l'état dans lequel sera le secteur après « quelques « passages : dépôt des ordures, dégradations en tout genre (voir ce qu'il se passe à Lomme). La gendarmerie de La Bassée n'a peut-être pas assez de travail c'est ça ?
2023-01-18 10:10:12	La Bassée	je ne suis pas d'accord sur l'implantation d'une aire d'accueil des gens du voyage sur la Zone d'activité métropolitaine ILLIES-SALOMÉ
2023-01-18 10:37:52	La Bassée	Totalement Contre la zone envisagée
2023-01-18 11:00:14	La Bassée	Non à l'air de grand passage à Illies salomé
2023-01-18 11:04:59	La Bassée	Je pense que le site prévu pour La Bassée n'est pas approprié, la circulation est déjà très compliquée dans ce secteur, la zone Oterra et la nouvelle zone logistique n'ont même pas d'accès correct, le site prévu est en plus directement sur la nationale, il n'y a pas de transport, et pour les personnes qui y seraient accueillis seront exposées à la circulation. Je pense qu'un site plus isolé seraient plus adapté.
2023-01-18 11:20:57	La Bassée	Je suis contre votre aire de passage Nos villages et la nature vont être salit et pillé et votre nouvelle entrepôt sera visiter à coup sur Ils n'ont pas les moyens soit disant mais l'ont en essence et envoiure et caravane Tout est gratuit pour eux et nous travailleurs ont payé encore et toujours Même les sdf sont pas aussi bien traité stop

		<p>Bonjour,</p> <p>Le site est inapproprié à la création d'une aire d'accueil. Il se situe en bordure d'une nationale et d'une voie de sortie, d'une zone commerciale et économique en plein développement et au droit d'un terrain encore agricole à ce jour !</p> <p>D'un point de vue géographique, il ne se situe pas sur la commune de la Bassée mais sur la commune de Salomé. Pour une meilleure compréhension des administrés, il serait utile et honnête de redémarrer une nouvelle concertation en corrigeant la localisation du site en y précisant le nom de la commune concernée et la ville voisine. A noter aussi que la commune de Salomé, au dernier recensement comptabilisée moins de 5000 habitants contrairement à la commune de la Bassée.</p> <p>Il me paraît irresponsable d'artificialiser 4ha de terres agricoles alors que des friches avec de meilleurs services existent et peuvent être réaménagées pour être réemployées. L'artificialisation des sols agricoles est certes plus simple et plus rapide à mettre en œuvre par rapport à la réhabilitation d'une friche mais les conséquences environnementales sont lourdes dans une période où les terres agricoles commencent à manquer.</p>
2023-01-18 11:59:20	Lomme / Lille	Cordialement
2023-01-18 12:14:51	La Bassée	Contre
		<p>Bonjour,</p> <p>Je manifeste mon désaccord pour la proposition d'implantation, par la MEL, de l'aire pour les gens du voyage dans la zone Illies-Salomé.</p>
		<p>il n'y a aucun intérêt économique pour les communes d'Illies et de Salomé à ce que le plan métropolitain d'accueil &amp; d'habitat des gens du voyage vienne s'implanter.</p> <p>d'autre part le nombre d'habitants est bien inférieur à la réglementation exigée par la loi.</p>
2023-01-18 13:30:44	La Bassée	Initialement il était prévu l'arrivée d'enseignes commerciales qui elles apporteraient bien plus (taxes, emplois, etc...)
2023-01-18 13:43:58	La Bassée	je ne suis pas d'accord

2023-01-18 14:37:28	La Bassée	<p>C'est le maire de La Bassée qui se propose pour accueillir une aire de grand passage pour les gens du voyages mais il va la mettre sur salomé ? C'est pas normal ! De plus la zone choisie est beaucoup trop proche des habitations, on est contre. Je ne vois pas pourquoi c'est nous qui devrions les accueillir alors qu'on a rien demandé. Si il veut en accueillir dans sa ville c'est comme il veut mais les Saloméens ont rien demandé.</p>
		<p>Je suis totalement opposé à ce projet d'implantation d'une zone d'accueil et d'habitat des gens du voyage sur la zone dite de la « Croisée des Weppes » située sur le territoire d'Illies-Salomé.</p> <p>Ce projet est inacceptable. En voici les raisons.</p> <p>Rappelons que notre territoire souffre déjà d'une extension de cette zone (construction d'un gigantesque bâtiment de logistique et bientôt d'un site de production) réalisée en ignorant l'opposition de la majorité des citoyens habitant sur les communes d'Illies-Salomé. Ce premier projet d'artificialisation massive de nos sols va à l'encontre des enjeux climatiques et va occasionner un trafic routier supplémentaire insupportable pour les travailleurs qui font vivre la Métropole (je quitte Illies vers Lille tous les matins à 6h35, la circulation est perturbée et on voit la situation s'aggraver tous les ans !).</p> <p>L'ajout de cette zone d'accueil est une catastrophe supplémentaire pour notre territoire. Cela occasionnera inévitablement des nuisances et incivilités, et une dévalorisation notable de notre territoire.</p> <p>Je note qu'il est prévu de construire 150 places d'accueil. En partant du principe qu'une place représente une famille d'au moins 4 personnes, on arrive à 600 personnes (et ce n'est qu'un minimum). Vous rendez-vous compte de l'apport de population comparativement aux populations d'Illies et Salomé ? C'est considérable !</p> <p>Mes propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si l'on mène à terme ce projet, je demande qu'on garantisse la sécurité publique en accompagnant ce projet par l'établissement d'une nouvelle caserne de gendarmerie à Illies.</li> <li>- Je demande une forte réduction du nombre de places d'accueil sur Illies-Salomé, et un report sur d'autres communes plus favorisées (voir dernier point ci-dessous).</li> <li>- Je demande en outre que la distribution de ces aires d'accueil sur les communes de la Métropole soit modifiée, pour qu'elle tienne compte d'une répartition équitable en fonction de la richesse des</li> </ul>
2023-01-19 16:53:46	La Bassée	

		<p>communes. En effet, à l'examen attentif de la liste des communes de la Métropole tenues d'accueillir ces zones, on constate sans équivoque que les « beaux quartiers » sont épargnés (Marcq-en-Baroeul, Linselles, Bondues, communes du Nord des Weppes par exemple). Mais ce sont certainement des communes qui n'ont (mal)heureusement plus aucun terrain constructible...</p> <p>En conclusion, ce type d'obligation légale anti-démocratique ne fera qu'accroître le rejet de la classe politique et favoriser la montée de l'extrême droite (que je ne soutiendrai jamais, même si mon commentaire peut vous laisser croire le contraire).</p>
2023-01-18 09:49:27	La Bassée	<p>La présence d'une aire de grand passage ne concerne que les villes de + 5000 habitants ce qui n'est pas le cas de Salomé ni d'Illies.</p> <p>La mise à oeuvre d'une telle aire dans une zone d'activité économique et une zone d'activité commerciale n'est absolument pas judicieux. L'effet de voisinage aura des répercussions économiques importantes, des baisses d'activité commerciales sont à prévoir.</p> <p>La proximité immédiate des centres-villes des communes de Salomé, Illies, Marquillies, La Bassée aura aussi des répercussions sur la valeur des biens immobiliers.</p> <p><u>Vous avez compris que je suis contre cette implantation.</u></p>
2023-01-18 10:25:25	La Bassée	<p>Non à l'air d'accueil des gens du voyage a Illies/Salomé.</p> <p>Merci de penser aux habitants qui payent et vivent toute l'année dans la commune.</p> <p>Il y a assez de places, sans habitations à côté.</p> <p>Merci de penser pour une fois aux personnes vivant à proximité.</p>
2023-01-18 10:53:41	La Bassée	Le maire de la bassee doit mettre cette aire sur sa commune et pas chez ses voisins
2023-01-18 16:32:46	La Bassée	Incroyable... vous proposez la ville de La Bassée alors que le plan projeté indique le territoire de la commune voisine.
2023-01-18 16:33:17	La Bassée	L'endroit est parfait et adéquat. Merci.
2023-01-18 14:44:09	La Bassée	<p>Après l'hérésie de la zone xxl, voici celle de l'aire d'accueil...</p> <p>Non merci, nos maisons ne vont plus rien valoir !!</p>

		Reveillez vous !
2023-01-18 14:58:33	La Bassée	Non a l'implantation de l'aire des gens du voyage sur le site d'Illies-Salomé
2023-01-18 15:02:27	La Bassée	Nous ne voulons pas ce plan sur la commune de Salomé
		Non à l'installation de cet aire de grand passage sur le territoire Salomé !
2023-01-18 15:30:36	La Bassée	Par contre 40 hectares sont libres sur le territoire du nouveau monde à la Bassée où cet aire pourrait s'y installer !
2023-01-18 17:35:00	La Bassée	Non !!! Pas besoin d'un camp dans les Weppes !!!
2023-01-18 17:36:04	La Bassée	Utilisation des campings à disposition comme pour tout le monde
2023-01-18 17:56:09	La Bassée	Bonjour non à ce site des gens du voyage dans les weppes après l'entrepôt XXL DE Illies et Salomé et notre sécurité dans tout ça Non merci la MEL
2023-01-18 18:28:04	La Bassée	Je ne suis pas d'accord pour l'accueil des gens du voyage sur le suite site de illies Salomé
2023-01-18 18:49:40	La Bassée	Pas à Salomé !!!
2023-01-18 18:55:22	La Bassée	Pas d'accord
		Toute une histoire autour du projet d'entrepôt sur ce secteur... Et vous voulez encore artificialiser des surfaces agricoles ? Qui voudra acheter ou louer des zones de stockage à côté d'un camp de gens du voyage ?
2023-01-18 19:01:24	La Bassée	Le gâchis aura donc bien lieu au détriment de notre cadre de vie. La MEL n'a plus aucune crédibilité. Avec encore plus de défiance envers les élus.
		Je ne suis pas d'accord avec le projet.
		Le site Heineken détériore déjà grandement le paysage, sans parler des nappes phréatiques qui vont en souffrir.
2023-01-18 19:22:08	La Bassée	Alors ajouter ce projet va finir de détruire nos beaux paysages de campagnes.

		<p>Sans parler de l'insécurité que cela va apporter.</p> <p>Je dis non. Gardons notre espace de nature.</p>
2023-01-18 19:23:47	La Bassée	<p>Création d'un entrepôt XXL, et maintenant la mise en place d'une aire des gens du voyage</p> <p>Ça suffit</p> <p>Je suis venu habité dans le secteur des weppes pour la tranquillité</p> <p>Annulé ce projet</p>
2023-01-18 19:30:50	La Bassée	<p>Puisqu'il s'agit de l'aire de La Bassée, pourquoi ne pas la placer plus à proximité de la ville de La Bassée ?</p> <p>On pourrait croire que La Bassée souhaite les garder à l'écart.</p>
2023-01-18 20:01:21	La Bassée	<p>Nous ne souhaitons pas de zones d'accueil de gens du voyage à proximité de la commune de Illies.</p> <p>Nous craignons un afflux important de personnes et de caravanes ce qui engendrera des nuisances et des incivilités.</p>
2023-01-18 22:25:33	La Bassée	<p>Les gens du voyage peuvent retrouver d'autres aires dans des villes plus attractives. Nos petits villages subissent déjà une surpopulation, et une pollution visuelle, sonore depuis l'implantation de l'entrepôt XXL.</p> <p>Vous êtes entrain de détruire la planète. La faune et la flore autour des weppes est en souffrance. Ouvrez les yeux, arrêtez de penser au porte monnaie.</p>
2023-01-18 23:06:16	La Bassée	<p>Le site est très approprié. En effet au regard du déplacement important de caravanes il est plus judicieux que l'aire de grand passage soit situer sur le parcours des voyageurs et qu'ils n'entrent pas dans les villes.</p> <p>Puis à cet endroit, nous ne supprimons pas de terres agricoles, elles sont propriétés de la mel sans exploitation. La construction d'un entrepôt et l' artificialisation provoqué exige du végétal autour et bien que ce végétal soit exploité 15 jours par an est une bonne idée. 47 hectares de logistique et 4 hectares de caravanes 15 jours par an c'est une addition gagnant gagnant.</p>

2023-01-18 18:17:58	La Bassée	pour moi cela nuira a la zone industriel qui fait du bien a la commune d'Illies, il est déjà compliqué de s'engager en sortie de zone sur le rond point cela ne fera qu'empirer, de plus cela pourrais etre dangereux avec la RN juste a coté, d'autres alternatives sont possible, du coté du leclerc a Violaine par exemple
2023-01-18 19:02:42	La Bassée	Hors de question d'avoir une aire de passage si pres de chez moi
2023-01-18 20:16:18	La Bassée	Pas d'accord
2023-01-18 21:12:26	La Bassée	Pas d'accord. Mets l'activité commerciale
2023-01-18 22:52:32	La Bassée	Je suis contre l'implantation proposée.
2023-01-19 02:26:12	La Bassée	<p>Ma première remarque, c'est que je trouve falacieux que le maire de La Bassée ose se permettre de "proposer" un terrain sur une commune voisine à la sienne, et que ce soit de surcroît validé par la MEL. La crédibilité, l'impartialité, la compétence des responsables de la MEL sont plus que jamais discutables.</p> <p>La taille de la zone de la Croisée des Weppes, de l'entrepôt XXL, et de activités logistiques à venir est déjà tellement disproportionnée par rapport à la population de notre petit village d'Illies d'à peine plus de 1700 habitants ! L'ancien maire d'Illies s'est tout simplement totalement fait berné. Je l'entends encore claironner, lors de ses voeux 2019, la création de plus de 6000 emplois, une fierté pour notre petit village où la fermeture de l'usine Malbranque et le licenciement de ses 80 derniers salariés ont laissé tant de cicatrices, blablabla...</p> <p>Il est déjà tellement scandaleux que de nombreux hectares de terres fertiles soient ainsi méprisées, saccagées sur l'autel du profit, de surcroît dans une vaste zone rurale aussi belle que sensible (c.a.d. la plaine du cour d'eau la Libaude qui mériterait largement d'être préservée par la MEL et la Région de HDF en classant en "Espace Naturel").</p> <p>Il y a tant de friches industrielles en attente de reconversion de l'autre côté du canal (Française de Mécanique par exemple), que ce projet ne peut qu'apparaître injustifié, et même insoutenable ; un non sens tant sur le plan humain, territorial, économique et écologique.</p> <p>Remarquez toutefois que si le terrain d'accueil des gens du voyage n'est pas trop bétonnisé, je préfère de loin ce projet à celui d'un énième entrepôt.</p> <p>Je m'inquiète par ailleurs de la façon dont les villageois, les élus et les commerçants voisins vont se</p>

		<p>comporter vis à vis des gens du voyage pour qui j'ai du respect. Au hameau des Auvilliers, les habitants, voisins des commerces de la Croisée des Weppes, déjà ne supportent pas le va-et-vient des camions et des gens qui viennent fouiller les bennes à ordures. Alors ce projet va rajouter de l'huile sur le feu.</p> <p>De plus, il fallait voir l'empressement de l'ancien maire à cadenasser vestiaires, douches et toilettes du club de foot lorsque les gens du voyage se sont installés au stade municipal (en 2018 je crois). Heureusement qu'une vieille habitante derrière le stade, d'abord effrayée, puis compatissante, les a laissé faire leurs besoins derrière sa haie. Une de ses poules a disparu mais c'était dans la gueule du chien d'un autre voisin ! Cela n'a pas empêché les rumeurs les plus méchantes et injustes de circuler parmi la population. Aussitôt les caravanes parties, le maire s'est empressé le jour même de creuser un fossé tout autour du stade pour empêcher tout nouveau campement.</p> <p>Bref, ces pauvres gens risquent de bien souffrir encore une fois de la haine des villageois.</p> <p>Suggestion : forcer le maire de La Bassée à prendre ses responsabilités et à proposer un terrain situé exclusivement sur sa circonscription, ou étudier les possibilités de l'autre côté du canal sur la commune de Douvrin et Billy Berclau, site de la Française de Mécanique.</p>
2023-01-19 03:00:09	La Bassée	Je m'oppose à l'emplacement car il se situe bien trop près de mon village qui est Illies. Trop près de Salomé également. Ce sont des villages calmes et paisibles. Il est un peu trop facile pour les villes concernées de mettre ces aires bien loin de chez eux afin de repousser au maximum les soucis. Wavrin a fait pareil du côté de Fournes-en-Weppes. Je trouve ces manières de faire inadmissibles.
2023-01-19 03:08:01	La Bassée	Totalement opposée car l'ouverture d'une aire d'accueil aux gens du voyage va nuire au commerce locale implanté à proximité !
2023-01-19 06:08:27	La Bassée	Contre à 100%
2023-01-19 06:09:14	La Bassée	Les commerçants qui se trouvent sur la zone commerciale à côté ne vont pas être enchantés de cette nouvelle. De plus, une extension est prévue ! Il ne faut que ce soit au détriment de leur activité, qui est déjà malmenée par un contexte économique défavorable.
2023-01-19 07:23:06	La Bassée	Une grosse concentration n'est pas une solution! Il devraient avoir accès comme tout à chacun aux logement sociaux traditionnels... et d'intégrer famille par famille comme nous devons le faire !
2023-01-19 07:26:24	La Bassée	Laisser la terre à nos agriculteurs. Il faut penser aux habitants qui ont eu un grand entrepôt à côté de chez eux, je pense que c'est suffisant. Pourquoi LA BASSEE ne le fait pas sur sa commune

2023-01-19 07:42:12	La Bassée	aire des gens du voyage de La bassée finalement prévue près de l'entrepôt d'Illies-Salomé .
2023-01-19 07:56:33	La Bassée	Ce projet va nuire à nos zones d'activités et à notre zone commerciale ! D'autres solutions existent !
2023-01-19 08:02:17	La Bassée	Bonjour, il me semble que la zone choisie se trouve sur un terrain d'Illies ou de Salomé. C'est la commune de La Bassée qui doit accueillir les gens du voyage sur ses terrains pas les communes environnantes!!! Déjà un entrepôt gigantesque ! Laissez nous notre campagne! C'est trop facile ! De plus ce terrain est très en retrait de la ville concernée , bien caché derrière un pont et un entrepôt ! Sans vouloir stigmatiser, nous savons bien que « gens du voyage » et propreté ne font pas bon ménage . Les gens du voyage sont malheureusement connus pour leur incivilité. Clairement laissez nous notre tranquillité !
2023-01-19 08:51:32	La Bassée	habitant depuis 40ans hameau des auvillers a illies après avoir subit trop de nuisances avec la nouvelle implantation commerciale la croisé des weppes ,je suis opposé au futur projet aire d'accueil des gens du voyage illies-salomé. illies le 19janvier 2023
2023-01-19 09:00:44	La Bassée	Il paraît totalement inadmissible et inadapté de bétonner encore et toujours plus de parcelles agricoles ou non. Après l'entrepot de la honte pour du stockage à Illies/Salomé, un parking en béton au bord de ces deux même villages... Scandaleux à une époque où le respect de la nature devrait reprendre le dessus sur cette frénésie permanente et croissante de destruction de notre environnement... De plus, je ne suis pas convaincue que j'aimeraï être accueillie au cours de mon voyage sur un terrain vague de béton avec des préfabriqués en guise de sanitaires au bord d'une nationale aux allures d'autoroute, même le respect de ces communautés n'y est pas dans ce projet.... Un non sens écologique et humain. La MEL et ses projets....
2023-01-19 09:23:05	La Bassée	Je refuse l'implantation de cette aire des gens du voyage sur la commune d'Illies.  Je trouve cela honteux que la Bassée rejette sa responsabilité sur le territoire d'autres communes.  Tout dans cette zone Illies-Salomé est honteux : des camions, la pollution,...

		Quelque soit la localisation retenue par la MEL concernant l'aire de grand passage gens du voyage à La Bassée , cette commune Métropolitaine (comme d'ailleurs celle de Wavrin et Sainghin en Weppes) ne peut se soustraire à l'application d'une loi rendue obligatoire depuis très longtemps.
2023-01-19 09:30:15	La Bassée	Le PLU 3 soumis au vôte des élus le 10 février 2023 doit donc nécessairement inscrire l' emplacement prévu sauf à être contesté administrativement .  L'équipement doit être réalisé dans tous les cas .
2023-01-19 10:29:19	La Bassée	Non à l'installation d'un projet pour les gens du voyage devant l'entrepôt XXL de Salomé
		je coche LA BASSEE et en fait il s'agit de SALOME...
2023-01-19 10:10:59	La Bassée	Contre l'installation des GDV à SALOME , mais POUR le respect de la loi BESSON et donc POUR l'installation sur le territoire de LA BASSEE...
2023-01-19 10:05:30	La Bassée	On va avoir assez de nuisances avec entrepôt XXI (Heineken))pas la peine d'en ajouter. Il faudrait penser à preserver nos terres cultivables et au réchauffement climatique .  Le constat est flagrant , ces projets sont toujours très éloignés de nos élus . Cordialement
2023-01-19 10:19:04	La Bassée	Je suis contre car on nous annonce un séjour de ces gens de 15 jours /an alors que c'est faux, il y en aura toujours( voir l'invasion des parkings d'Auchan Englos dont celui de Décathlon).  C'est le monde à l'envers LA BASSEE essaye de booster son domaine commercial et la MEL en imposant ce type de campement va faire fuire à nouveau tout le potentiel client sans compter les nuisances probables et constatées en d'autres lieux(vols, cambriolages et amas de détritus au départ de ceux ci, ect.... toujours au frais du contribuables)
2023-01-19 10:46:14	La Bassée	Je suis contre l'accueil des gens du voyages.  Par expérience, les gens du voyage commettent des incivilités. Vols à la clinche, siphonages de réservoirs, visites de jardins...
2023-01-19 12:27:50	La Bassée	Bonjour,  habitant de la commune d'Illies, je ne comprends pas ce choix de lieu. J'ai le sentiment à nouveau d'être sacrifié par la MEL, après l'entrepôt XXL, le manque de transport en commun (le peu qu'il y ait n'est pas exploitable, et le système de réservation de navette est annulé une fois sur deux),... Je ne

		comprends pas l'intérêt pour la commune de faire partie de la MEL... Sans cette dernière nous n'aurions pas tous ces problèmes et pour quelle plus value ?
2023-01-19 13:16:02	La Bassée	<p>Je donne un avis négatif pour cet aire d'accueil qui n'est même pas sur le territoire de La Bassée !!!</p> <p>L'entrepôt XXL c'est bien suffisant !</p> <p>C'est bien la ville de La Bassée qui est concerné...alors pourquoi faire ça chez nous ??</p> <p>Comptant sur votre réaction rapide pour stopper ce projet qui vient une fois de plus defigurer nos campagnes. Merci</p>
2023-01-19 10:43:23	La Bassée	Habitant Salomé, totalement opposés au site proposé pour la création d'une aire d'accueil et d'habitat des gens du voyage.
2023-01-19 11:02:30	La Bassée	<p>Bonjour ,</p> <p>Je ne suis pas d'accord quand à la mise en place d'une aire de grand passage pour les gens du voyage. En effet j'habite la commune de la Bassée et cette aire serait positionnée à moins de 1 km des habitations.</p> <p>D'une part cela va détruire à nouveau des terres agricoles car il faut bétonniser pour créer 150 emplacements ( il y a déjà l'entrepôt xxl qui est en construction sur ces terres ). Nous avons plus que jamais besoin de nos terres agricoles afin de nous nourrir je ne comprend pas cette logique de créer des surfaces logistiques à tout va partout dans la région. Je travaille dans l'import export je comprend que la société de consommation fait que nous devons importer énormément mais il est temps de se poser les bonnes questions et de reproduire local. Pour revenir sur l'aire des gens du voyage un autre point essentiel est que les riverains ne vont plus se sentir en sécurité chez eux car il faut se rendre à l'évidence que la présence de gens du voyage est synonymes de cambriolages , dégradations , vols etc.</p> <p>De plus vous voulez créer cela à proximité de la ligne SNCF La Bassée - Lille qui est l'une des plus grosses lignes empruntées dans les hauts de France ( ligne st Pol - Lille) . Comme ça l'est régulièrement à Haubourdin à proximité de la gare se trouve des gens du voyage qui volent du câble la nuit pour le revendre ce qui provoque énormément de retards.</p> <p>Enfin même pour les gens du voyage cette zone n'est pas adaptée car très dangereuse , il y a</p>

		<p>beaucoup de circulation dans cette zone et il y en aura d'autant plus quand l'entrepôt ouvrira ses portes et l'usine de batteries à douvrin également..</p> <p>Un autre endroit doit pour moi être trouvé.</p> <p>Merci</p>
2023-01-19 11:03:38	La Bassée	<p>Non contents de nous imposer une zone d'activité mettant à mal l'écosystème et le bien être des habitants des communes voisines, on veut maintenant nous imposer une aire d'accueil des gens du voyage. on connaît tous l'usage qui est fait de ce genre d'installation et les inconvénients qui en découlent. Je m'oppose à cette installation et je m'y opposerai sur le terrain par tous les moyens nécessaires !</p> <p>Je regrette que ces avis ne soient pas rendus publics, car comme d'habitude, on va nous sortir que tout le monde est favorable à cette installation. Ne pouvez-vous pas consulter la population des villes et villages concernés par référendum?</p>
2023-01-19 11:26:30	La Bassée	manifeste mon désaccord pour la proposition d'implantation, par la MEL, de l'aire pour les gens du voyage dans la zone Illies-Salomé
2023-01-19 12:07:36	La Bassée	Non
2023-01-19 12:19:53	La Bassée	<p>Vous avez déjà défiguré le paysage local avec un gigantesque entrepôt construit sur des hectares de terres cultivables. Les personnes venues s'installer ici cherchaient la nature et la tranquillité. Merci de respecter les citoyens que vous représentez et de ne pas ajouter une source supplémentaire de nuisances. En outre, compte-rendu de l'éloignement avec la ville, il y a peu de chances qu'une telle aire séduise les personnes auxquelles elle est destinée. Les gens du voyage feront donc des déplacements vers Lille ce qui ajoute à la saturation actuelle de l'axe routier (qui sera déjà plus encombré grâce au nouvel entrepôt) et continu de s'inscrire en rupture avec des considérations environnementales mises en avant par la MEL et les responsables politiques.</p>
2023-01-19 12:39:10	La Bassée	<p>Bonjour,</p> <p>Il serait souhaitable que les lois soient de temps à autre respectées, car en ce qui concerne l'installation d'un point d'accueil des gens du voyage, la loi "Besson" ne concerne pas les communes de moins de 5000 habitants.</p> <p>La municipalité de La Bassée semble tout faire pour que cette installation ait lieu sur le territoire de commune voisine et non sur son propre territoire.</p>

		Je pense que les installations de centre d'accueil des gens du voyage, doivent faire l'objet d'une surveillance accrue, d'où l'installation sur la Bassée est plus cohérente, car il y a là-bas une gendarmerie, qui sera plus à même de réagir rapidement en cas de souci de voisinage.
2023-01-19 12:42:07	La Bassée	Contre
2023-01-19 13:42:11	La Bassée	Le site proposé pour la bassée est en effet plus près de Salomé et Marquillies que la Bassée. Étant donné que Salomé a moins de 3000 habitants et Marquillies moins de 2000, le choix de site est incohérent avec la loi Besson même si le site proposé est sur un terrain qui appartient à La Bassée.
2023-01-19 14:23:06	La Bassée	Je suis contre la proposition de la municipalité de La Bassée de proposer un emplacement sur les communes d'Illies et Salomé. Le paysage est déjà bien amoché par la nouvelle zone de l'entrepôt XXL sur cette même zone. A la commune de La Bassée de prendre ses responsabilités et de proposer une zone d'accueil sur son territoire.
2023-01-19 14:24:00	La Bassée	C'est à cette ville de trouver un espace et non aux petits villages alentours. La Bassee a largement l'espace pour ce type d'accueil
2023-01-19 14:55:04	La Bassée	l'emplacement souhaité est zone PRD ( XXL)
2023-01-19 15:52:58	La Bassée	Non a Salomé ... Oui sur la Bassée comme le prévoit la loi Besson
2023-01-19 15:53:35	La Bassée	site non adapté, encore enlever des terres agricole pour construire ce genre de site c'est inadmissible qund on voit les metres carré bati qui sont en friche!
2023-01-19 15:58:37	La Bassée	Non à Salomé oui sur La Bassée comme le prévoit la loi Besson il y a 4 hectares de disponible sur le territoire de La Bassée
2023-01-19 16:05:35	La Bassée	Bonjour,  S'il vous plaît, ne prenaient pas la décision d'installer un camp de gens de voyage dans la commune de Salomé.  En effet le village à déjà perdu beaucoup de son charme, il a évolué, parfois en mieux, parfois en moins bien comme l'implantation d'une grande entreprise. Mais ajouter un camp de gens du voyage serais désastreux pour l'âme du village. Le village est tellement paisible jusqu'à aujourd'hui.  Je vous en supplie éviter cette erreur. Surtout que d'autre endroit pour totalement convenir à l'installation d'un tel camp.

2023-01-19 16:14:23	La Bassée	Non a l installation de l aire des gens du voyage a illies Salomé dehenne Lou rue des sources a illies
2023-01-19 16:34:45	La Bassée	je souhaite que l'aire des gens du voyage soit implantée sur la zone prd( entrepôt xxl) salomé M641 cordialement,
2023-01-19 16:39:13	La Bassée	Nous ne sommes pas favorables à la création d'une aire de voyage si grande, si près de villages calmes, sans problèmes de délinquance et de vols et où nous nous sentons en sécurité. il serait judicieux de repenser l'utilité de cet espace?
		Le nouveau site retenue est un site privé déjà occupé, aucune annonce publique de ce site n'a été faite, on découvre cette proposition en se connectant sur le site de la MEL ??  Ou est le respect des citoyens !
2023-01-19 16:43:40	Wasquehal	Une précédente proposition sur un terrain déjà occupé par les gens vu voyage, proche de la gare avait été faite, pourquoi est ce que ce site n'est plus retenue ?
		Bonjour
2023-01-19 16:45:24	La Bassée	Emplacement trop proche de la route.terrain non adapté de plus géne pour les commerces alentours
2023-01-19 16:46:33	Wasquehal	Ce site est privé et déjà occupé
2023-01-19 16:51:33	Wasquehal	Le site immense envisagé est complètement disproportionné par rapport aux besoins (11 unités de logement). Le coût de ce terrain privé en proximité du centre ville est probablement exorbitant, comment la MEL va t elle le financer ?
		Ce site est situé à l'entrée de la ville.
2023-01-19 16:51:41	Wasquehal	Il y a aurait beaucoup mieux à faire surtout après avoir réalisé des travaux au niveau du canal qui permettent une belle entrée de ville.
		Ce site est totalement inapproprié. Cet axe est très passant, situé en entrée de ville, régulièrement encombré car l'avenue est très empruntée.
		Le site est occupé par quelques artisans et a, il me semble, vocation à se développer.
2023-01-19 17:43:35	Wasquehal	Il serait vraiment préférable d'en faire une belle entrée de ville avec pourquoi pas une salle des fêtes, un collège, un lieu culturel.

		C'est vraiment une très mauvaise idée !
2023-01-19 17:44:04	La Bassée	je suis contre le projet d'implantation sur la zone illies-salome car ce projet va dégrader encore un peu plus notre cadre de vie
2023-01-19 18:07:44	La Bassée	Habitants à Illies, désaccord pour la proposition d'implantation, par la MEL, de l'aire pour les gens du voyage dans la zone Illies-Salomé.
		J'habite Salomé depuis 15 ans,  Vous avez permis la construction d'un entrepôt XXL, maintenant d'une aire accueil....  En moins de 2 ans vous allez détruire notre campagne,  S'il vous plaît, réduisez la taille de cet aire et déplacez là à La bassée
2023-01-19 18:16:17	La Bassée	Ou nous partirons....
2023-01-19 18:17:10	La Bassée	Pas à Salomé !!!
2023-01-19 18:17:46	La Bassée	CONTRE
2023-01-19 18:51:45	La Bassée	manifeste mon désaccord pour la proposition d'implantation, par la MEL, de l'aire pour les gens du voyage dans la zone Illies-Salomé.  19/01/2023
2023-01-19 18:57:09	La Bassée	Hameau peu desservi par une desserte local et au tissu local établi en moyenne depuis près de 2 décennies et d'âge moyen supérieur à 35 ans, une zone plus dynamique et jeune, mieux desservie et dont les structures publiques sont déjà plus abouties est recommandé tel que Roubaix.
2023-01-19 19:35:27	Ronchin	Proche des axes routiers et de l'A1

		<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je suis désolée mais je ne comprends pas cette décision de vouloir créer un espace pour les gens du voyage sur ce site. Cet espace est proche du centre-ville de Wasquehal, proche du canal, où actuellement, vous investissez des millions d'euros pour rénover le bras mort du canal, qui sera à terme un lieu privilégié pour se promener en famille, faire du sport, s'oxygéner. Ce serait tellement plus intelligent d'utiliser cet espace pour créer de beaux appartements avec des balcons/terrasses ayant vu sur le canal, des maisons pouvant accueillir des familles. Des familles, qui seraient ravies de vivre à Wasquehal, où nous avons des infrastructures de transports développées ( métro, tramways et axes routiers), des écoles avec des enseignements de qualités, un tissu associatif riche.... Je ne pense pas que les gens du voyage soient prêts à renoncer à leur mode de vie et donc je ne pense pas qu'ils vont profiter de tous ce que peut leur offrir Wasquehal. Votre projet, je n'y suis pas favorable, revoyez votre proposition.</p>
2023-01-19 20:32:24	Wasquehal	<p>Je suis contre cette implantation. Pourquoi implantés au niveau des petites communes (illies-salomé), alors que l'aire est imposé sur la bassée ? Toutes les fois où ils entreront ou partiront de cette aire (ils se déplacent toujours à plusieurs véhicules), l'accès à cette zone sera impossible pour nous, puisque ils bloquent les 2 sens de circulation pour pouvoir se suivre. Qui payera les frais de fonctionnement de cette aire?</p>
2023-01-19 16:58:42	La Bassée	<p>Bonjour,</p> <p>J'exprime ici mon mécontentement face à l'idée d'implanter l'aire d'accueil des gens du voyage sur la zone Illies/Salomé.</p> <p>En effet :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Seules les communes de plus de 5000 habitants doivent répondre à une telle obligation, ce qui est bien le cas de La Bassée mais pas de Salomé ni d'Illies. Ceci ne respecte donc pas la loi Besson.</li> <li>2. Un terrain de 40ha est déjà à la disposition de la MEL sur la ville de La Bassée, sur la zone du nouveau monde. Pourquoi donc vouloir impacter les villages alentours.</li> <li>3. Implanter une telle aire à proximité d'un centre commercial (la croisée des weppes) ainsi que de l'entrepôt PRD n'est pas à mon sens une bonne idée, en vue des vols potentiels.</li> <li>4. Des habitations sont à proximité. Sympathique la moins-value en cas de revente de son logement !</li> <li>5. Nous avons déjà subi l'implantation de l'entrepôt XXL dans notre campagne, pourquoi s'acharner sur</li> </ol>

		<p>nos villages (Illies, Salomé et Marquillies) ?!</p> <p>Je suis donc contre ce projet !</p>
2023-01-19 17:59:48	La Bassée	<p>Nous habitons la commune de Salomé et nous nous opposons fermement à cette installation d'aire des gens du voyage.</p> <p>Après l'immonde bâtiment XXL qui gâche notre campagne, qui ruine notre agglomération, qui suscite de la division, des craintes, de l'insécurité.</p> <p>Immonde bâtiment qui nous a été imposé sans concertation un fois de plus ....</p> <p>Nous, habitants de Salomé nous n'avons été ni informés (par voie postale) ni consultés, tout est fait en douce, cela n'est pas acceptable dans une époque où la communication et le droit de s'exprimer est à l'ordre du jour !!</p> <p>Nous ne sommes pas sur les réseaux et sommes au courant de cette situation par voie de voisinage cela est HONTEUX en 2023 !</p> <p>Nous aimerions savoir comment pouvons nous faire entendre notre voix !!??</p> <p><b>Vous voudrez bien nous répondre et nous donner les démarches à effectuer pour être entendus.</b></p>
2023-01-19 18:37:23	La Bassée	<p>Contre l'installation des gens du voyage sur l'axe Illies ,Salomé et Marquillies.</p> <p>Nous avons l'installation d'entrepôts sur des parcelles aux alentours ceci gâche la vue de la piscine d'herlies et rend très difficile l'accès en voiture car énorme passage de camions et difficile de passer au niveau des ronds points . Si installation des gens du voyage aux alentours nous aurons régulièrement des bouchons de caravane , de nombreux déchets aux alentours n'oublions pas que dans la zone d'Illies, il y a quelques maisons isolées ses riverains vont voir la valeur de leur bien immobilier brader.</p>
2023-01-19 18:55:06	La Bassée	Nous sommes d'accord sur le site proposé en espérons qu'il n'y a pas de nuisances

2023-01-19 19:20:08	Wasquehal	<p>Mauvaise idée !!!!</p> <p>Pourquoi changer de site (initialement prévu près de la gare) pour un terrain pollué ???</p> <p>Quid du coût de dépollution de ce site pour la MEL et donc pour les contribuables ?</p> <p>Je comprends bien qu'il faille un site d'accueil mais celui près de la gare me semble plus opportun et surtout moins dangereux / la pollution...</p>
2023-01-19 19:21:17	La Bassée	<p>Nous sommes contre l'emplacement près de LA BASSEE. Pourquoi ne pas le mettre à LILLE, là ils seront près de tout.</p> <p>Dans notre secteur il y a déjà énormément de camions, avec l'entreprise "Vandenbulcke SA" et les nouveaux entrepôts de stockage PRD, ce trouvant entre Illies et Salomé, dont une partie est loué par la Brasserie Heineken. ON NE VEUX PAS DES CARAVANES EN PLUS !</p>
2023-01-19 19:54:01	La Bassée	Je ne pense pas que ce soit judicieux de choisir ce site déjà défiguré par l'immense construction appelée "Heineken".
2023-01-19 20:04:21	Wasquehal	<p>J'admet être assez surprise par cette information. Je n'en avais jamais entendu parler. La municipalité de Wasquehal est-elle au courant, et d'accord avec ce projet ?</p> <p>Il me semblait qu'il avait été décidé que le lieu choisi se trouvait plutôt du côté de la Gare de Croix-Wasquehal, ce qui me paraissait être une bonne solution.. Selon moi, le site évoqué ici devait plutôt servir à des activités collaboratives, afin de créer un lieu de rencontre etc. De plus, le site est-il approprié pour recevoir des gens de façon non-provisoire ?</p>
2023-01-19 20:25:31	La Bassée	non a celle de illies/salomé proposer de les mettres ailleurs .
2023-01-19 20:37:41	Wasquehal	Surprenant d'avoir choisi un site si proche du centre ville. De plus le site proposé n'est il pas pollué ?. Si tel est le cas, combien la dépollution va coûter à la commune ? N'y a-t-il aucun autre site qui serait plus approprié ? Je trouve également choquant qu'il n'y ait eu aucune communication à ce sujet.
2023-01-19 17:23:35	La Bassée	Je suis d'accord sur l'implantation sur la M641 à Salomé.
2023-01-19 17:48:33	La Bassée	Desaccord pour la proposition de l'implantation ,par la MEL,de l'aire pour les gens du voyage dans la zone Illies-Salomé
2023-01-19 19:02:46	La Bassée	Manifeste mon désaccord pour la proposition d'implantation, par la MEL, de l'aire pour les gens du voyage dans la zone Illies-Salomé.

2023-01-19 20:50:40	La Bassée	<p>Nous n'en voulons pas!</p> <p>Demandez l'avis des habitants au lieu d'imposer des choses aussi gênantes!</p> <p>Aimeriez-vous avoir une aire de passage près de chez vous? Posez-vous la question!</p> <p><u>J'habite Marquillies et je n'en veux pas, comme tous les voisins!</u></p>
2023-01-19 21:38:56	La Bassée	<p>Je suis contre cette implantation car j'habite à proximité.</p> <p>Pourquoi pas un site plus près de la métropole Lilloise ?</p>
2023-01-19 22:49:14	La Bassée	<p>A la bassée zone du nouveau monde</p>
		<p>Bonjour</p> <p>Mais quelle "drôle" d'idée !!!!!!!!!!!!!</p> <p>il me semblait que le site situé près de la gare Wasquehal/Croix avait été validé. J'ai rêvé ?</p> <p>cela me semblait être une solution plus raisonnable...</p> <p>1 - ça sort d'où ? on n'en a jamais entendu parlé, si?...</p> <p>la mairie est au courant ? elle a donné son accord ?</p> <p>depuis quand ?</p> <p>le site de la gare avait - me semble-t-il - été choisi après concertation, lui... et semblait obtenir un accord majoritaire</p> <p>de plus, que signifient ces délais si courts de décision?</p>
2023-01-20 07:42:12	Wasquehal	

		<p>2 - pourquoi mettre ce site d'accueil aussi près du centre ville et de la caserne des pompiers ? quel intérêt ?</p> <p>à part faire bondir les wasquehaliens...je ne vois vraiment pas.</p> <p>je ne dis pas qu'il ne faut pas prévoir un accueil mais pourquoi là ?</p> <p>3 - il me semble que ce site est pollué - non ? quid du montant du budget pour dépolluer cet endroit ? sur quel budget ? les habitants de Wasquehal vont-ils aussi devoir mettre la main à la poche ?</p> <p>en bref, pour moi c'est un GRAND Non</p>
2023-01-20 08:01:47	Wasquehal	Ce site est à l'entrée de la Ville de WASQUEHAL, plus précisément à l'entrée du centre-ville ! Des projets d'activités et d'habitations sont prévus pour redynamiser ce site. Si un terrain d'accueil est prévu à cet endroit, plus aucun investisseur ne sera intéressé et cela ruinerà ce quartier ainsi que l'image de la ville.
2023-01-20 08:11:16	La Bassée	Oui à La Bassee, non à Salomé
2023-01-20 08:13:25	La Bassée	D'ignorer la loi BESSON EST INCONSTITUTIONNEL.....
2023-01-20 08:14:53	Wasquehal	OUI POUR LA BASSEE.....NON POUR SALOME
2023-01-20 08:15:30	La Bassée	Ce site est privé. Quel est le cout d'acquisition, de démolition et de dépollution pour y installer un camp d'accueil ? Cela me semble complètement surréaliste !
		Proposition déjà évoquée lors de la première concertation, soit implantation à proximité de l'entrepôt XXL.

		<p>Bonjour</p> <p>j'habite la commune de Marquillies, commune tranquille où il fait bon vivre.</p> <p>Je conteste donc l'implantation des gens du voyage près de ma commune, ce qui engendrerait des perturbations de circulation, des possibles vols, des désagréments , de ne plus être tranquille ni rassurée , et subir une décote des logements en cas de revente.</p>
2023-01-20 08:34:01	La Bassée	merci de retenir cette contestation en espérant que cela entraîne la non réalisation de l'implantation des gens du voyage.
2023-01-20 09:11:25	La Bassée	le mettre a la place de l ancien citroen
2023-01-20 09:12:34	La Bassée	le site de illies ne permet pas de garantir la sécurité des habitants car il n'y a pas de force de police en assez grand nombres pour gérer d'éventuel problemes...
		<p>NON à l'aire de passage des gens du voyage.</p> <p>Le projet d'une aire de passage des gens du voyage a fait l'objet de débat en 2019 et de la question n°841 à l'Assemblée nationale par M Le député Sébastien Huyghe sur la Commune de La Bassée. Aujourd'hui, vous déplacez le projet ou problème chez le voisin, sur la zone Illies-Salomé. Problème parce-que les aires de passage des gens du voyage s'accompagnent trop souvent de dégradations, de menaces, voire de violences à l'égard des riverains, des propriétaires de terrains ou, même, des élus.</p> <p>Les biens immobiliers alentours vont forcément perdre leur valeur.</p> <p>Avec l'installation d'entreprises dans cette zone D'ACTIVITE, l'insécurité routière grandissante et des "tensions qui risquent d'aboutir à des violences, nous aurons un jour un mort à déplorer, dans la communauté des gens du voyage ou parmi les riverains", pour reprendre les termes de S. Huyghe, qui appelait déjà en 2019 l'attention du Gouvernement sur le paroxysme que les tensions atteignent.</p>
2023-01-20 10:09:05	La Bassée	Ma proposition ou plutôt mon constat : il existe déjà des aires de passage des gens du voyage, laissées à l'abandon parce-qu' inocupées, ces gens préfèrent s'installer sur les terrains librement...
2023-01-20 13:17:00	Wasquehal	L'avenue Jean Paul Sartre est l'avenue qui est la moins rassurante de Wasquehal. Cette zone mérite plutôt qu'on lui apporte une certaine attractivité et sécurité et non d'accentuer son côté rue poubelle et précaire.

2023-01-20  
15:07:07

La Bassée

Dans le cadre de la Concertation sur le plan métropolitain d'accueil et d'habitat des gens du voyage, la Métropole Européenne de Lille vient de lancer la deuxième phase de concertation. Celle ci est ouverte jusqu'au 23 janvier 2023.

Le Maire de la commune de La Bassée nous informe, via le site internet de sa commune, que c'est à la suite de sa préconisation, « après de nombreux échanges avec la préfecture et les services de la MEL », que le positionnement sur les communes d'ILLIES et de Salomé a été choisi. Pourquoi les communes de Salomé et d'Illes n'ont pas été concertées de la même manière?

En ce qui concernent les communes d'Illes et de Salomé, nous avons « découvert » l'emplacement dédié pour cette aire des gens du voyage, dans le cadre de la concertation : aucune réunion n'a été organisée, aucun accord n'a été donné de notre part à la commune de La Bassée, ni à la MEL...

Nous réagissons donc à ce manque de concertation sur le positionnement car le schéma départemental des GDV IMPOSE, en ce qui concerne l'aire de La Bassée, un CONSENSUS entre les communes concernées. Il n'y a eu aucun échange sur le positionnement proposé. Il est demandé l'application du Schéma Départemental sans tenir compte du fait que les Weppes payent un lourd tribu (300 places de prévues sur les 450 sur la Métropole, 200 sont existantes sur Bondues), Dans le cadre de l'Equité Territoriale, il serait opportun d'équilibrer les aires de grand passage sur l'ensemble des 8 Territoires. Également, sur le territoire des Weppes, il y a un déséquilibre entre les aires de grand passage et les aires permanentes.

De ce fait, la proposition que fait le Maire de La Bassée, de changer la zone de La Bassée en la zone Illies-Salomé, ne dédouane pas la commune de La Bassée de l'application de la loi Besson et de faire une aire d'accueil en plus ?

La proposition de mettre en place l'aire d'accueil des gens du voyage à coté de la zone de la croisée des Weppes n'est pas envisageable pour la commune d'ILLIES, trop proche des habitants des hameaux des Auvilliers et de Gravelin, et dans la zone d'activité d'Illes Salomé - il ne faut pas échanger les emplois prévus sur cette zone contre des caravanes...

Les communes d'Illes et de Salomé trouvent légitime que l'aire d'accueil des gens du voyage de La Bassée se trouve en partie sur le territoire de La Bassée (proposition en annexe 1 et 2)

Néanmoins, les communes d'Illes et de Salomé ont fait des propositions pour trouver la « moins pire » des solutions

pour les 3 communes (annexe 3). N'ayant aucune écoute, notre proposition de positionner l'Aire d'ADGDV est : sur la commune de La Bassée (annexe 2), emplacement qui représente 10 % des terrains qui appartiennent à la MEL et disponible de suite (agriculteurs indemnisés).

La concertation est déloyale du fait de l'importance de la commune de La Bassée par rapport à la nôtre.

La concertation est non accessible si pas d'internet et le délai est beaucoup trop court pour permettre à une majorité de réagir. D'ailleurs, la recherche du lien n'est pas facile sur le site de la MEL : si on met sur le moteur de recherche « PLU3 » « Gens du voyage » »Concertation publique » « Enquête publique » il n'y a aucune visibilité sur cette concertation ; il faut taper « Participation citoyenne » pour accéder à la plateforme : il faut le savoir ! Dans un délai très court... les communes de Salomé et d'Illies ne sont même pas citées sur l'enquête publique et elles sont concernées par le positionnement d'une aire de 150 caravanes...c'est tout simplement non conforme !

Les communes d'Illies et Salomé n'ont aucune obligation par rapport à la loi Besson?

Proposition non conforme à la DUP d'acquisition de la zone Illies Salomé qui prônaît l'activité économique uniquement,

Aucun élément sur la desserte du site (on comprend entrées sorties sur la RN47 directement ?)

Proposition non conforme au positionnement des 2 conduites de Transport d'Oxygène et d'Hydrogène et de l'emprise de sécurité

Aucune compensation sur les emplois perdus (4 Hectares en moins pour l'activité dans notre secteur) et d'autant plus par l'impact de ce projet

Est-il opportun, à l'échelle de la MEL dont la principale ressource est l'activité, d'installer une aire de grand passage à coté de 3 zones d'activités et commerciales ? Ça va à l'encontre de l'attractivité de ces zones !

Aucun élément sur la sécurisation de la zone ! Après avoir visité plusieurs sites, on remarque, dans la majorité des cas, que le site devient une décharge publique et une zone de non-droit : et ça devient de la compétence du Maire, officier de police dans sa commune concernant notamment la sécurité, la tranquillité publique et la salubrité. N'ayant aucun moyen (police Municipale) il nous est impossible de gérer cette zone.

		<p>Je trouve absolument honteux de déplacer l'aire des gens du voyage de la bassee aux communes d'illies et Salomé.</p> <p>Ça me fait penser à l'Angleterre qui paye pour que les migrants restent en France. J'espère que vous, élus, en avait conscience. Il y a des zones à la Bassée, en face cockenpot par exemple où cela gêne moins.</p> <p>J'espère que vous, élus, prenez vos décisions en responsabilité.</p> <p>La zone commerciale de la croisée des weppes va en pâtir c'est un fait. J'espère que vous, élus, allez leur dire qu'ils vont perdre de la clientèle pour diverses raisons.</p> <p>De plus, il est déjà compliqué de sortir de cette zone commerciale au rond point. Cela va être encore pire. Je vous encourage, vous élus, à venir sur cette zone faire vos courses un samedi et essayer de sortir.</p> <p>Pour résumé, nous comprenons qu'après un entrepôt XXL, ce choix de site montre que vous élus avaient décidé de faire de cette zone le reliquat de tout ce que vous ne voulez pas faire chez vous. Alors, vous élus, je vous invite à venir habiter proche de cette zone et à faire vivre les commerces.</p> <p>En espérant que vous changerez d'avis....</p>
2023-01-20 15:07:44	La Bassée	avis défavorable
2023-01-20 11:20:43	La Bassée	j'habite à SALOME ou le camp est prévu et je m'y oppose; Nous étions dans un joli petit village des weppes où il faisait bon vivre à la campagne mais voilà la MEL toujours là pour nous donner des leçons d'écologie à décidé de transformer notre petit coin de bonheur en zone industrielle avec l'entrepôt géant HEINEKEN qui va drainer 200 CAMIONS par jour à tout juste 300 mètres de la maison!!! et là on apprend qu'un projet d'accueil gens du voyage de 4,4 hectares et en projet à 300 METRES DE MAISON là c'est trop!!! cela n'est pas possible!!! et nous sommes tous à Salomé déterminés à ne pas voir ce projet aboutir.
2023-01-20 11:25:10	La Bassée	Je tiens à ajouter que sur le projet il est marqué LA BASSEE ou il y a pas mal de terrains qui pourraient convenir et non SALOME ILLIES mais hélas mr Cauderlier maire de La bassée à plus de poids à la MEL que notre maire mr Canesse.cordialement.

2023-01-20 12:54:53	Wasquehal	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis actuellement commerçante au centre ville de Wasquehal.</p> <p>J'estime que ce site, situé à l'une des entrées de la ville n'est vraiment pas adapté pour la réception des gens du voyage.</p> <p>Il y a déjà beaucoup d'entreprises aux alentours et entre ça et les travaux, c'est impossible d'imaginer des gens vivre au milieu de tout ça. Beaucoup de bruit, de gens qui circulent (parfois trop vite!!), c'est tellement dangereux!</p> <p>Pensez à eux.</p> <p>Merci.</p>
2023-01-20 12:57:18	Wasquehal	<p>L emplacement choisi n est pas très pratique en face de la caserne des pompiers.</p> <p>Ils ont déjà beaucoup sollicité et j ai peur que cela leur donne une charge de travail supplémentaire.</p> <p>De plus habitante du quatuors avons déjà eu plusieurs voitures brûlées sur notre parking à 50m de la caserne ici que du Deal sur notre parking.</p> <p>Notre ville devient très peu sécurisant.</p> <p>J ai peur pour ma sécurité et celle de mon fils</p>
2023-01-20 13:48:50	La Bassée	manifeste mon désaccord pour la proposition d'implantation, par la MEL, de l'aire pour les gens du voyage dans la zone Illies-Salomé.

2023-01-20  
14:12:05

Wasquehal

La ville de Wasquehal souhaite faire état des éléments suivants quant à la proposition de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Il s'agit d'un terrain situé avenue Jean-Paul Sartre (parcelle AT 140), une artère des plus importantes de la commune. Cette artère est, en effet, la voie principale qui mène au centre-ville de WASQUEHAL. Elle relie notamment les villes de CROIX et WASQUEHAL.

De nombreuses entreprises sont implantées sur cette artère et le nombre de camions les desservant est conséquent. Comment pouvoir accueillir une population au cœur de celles-ci en toute sécurité ? De plus, ce site est un site accidentogène par son encombrement régulier. Il est donc impossible et inacceptable de prévoir un tel emplacement en connaissant le risque d'accidents encourus.

De jour comme de nuit, l'activité économique engendre des nuisances sonores. Nous ne pouvons concevoir un accueil en toute sérénité.

Aussi, de nombreuses manœuvres des sapeurs-pompiers s'effectuent à proximité de ce site. Les allers et venues de leurs véhicules sont nombreux au niveau de la caserne (interventions). La sécurité n'est pas assurée, trop dangereux pour évoquer un tel emplacement !

Aussi, cette aire est une aire avec une visibilité directe. L'intimité de ces futurs habitants n'est absolument pas prise en considération. Alors, pourquoi aujourd'hui vouloir changer les habitudes de ces personnes déjà installées à proximité du site de la gare qui ne pose aucun problème connu à ce jour ?

Le site de la gare est, en effet, situé en retrait des zones précédemment évoquées. La population des gens du voyage y est intégrée depuis plusieurs années. La Commune de WASQUEHAL avait, par ailleurs, proposé à plusieurs reprises ce terrain. C'est une communauté qui mérite respect et notre proposition leur permettrait de ne pas devoir les délocaliser.

Le terrain avenue J.P. Sartre présente plusieurs contre-indications pour une implantation correcte des gens du voyage :

- Le site proposé (AT 140) est un terrain privé. Pourquoi ne pas avoir choisi un terrain public ?

Pourquoi choisir un terrain privé alors que le terrain actuellement occupé par la population des gens du voyage est public (site de la gare) ?

De plus, sur ce site privé, une partie du bâtiment (en friche actuellement) a été restructurée pour permettre à plusieurs artisans de s'y installer. Ce site est donc occupé actuellement.

Ce terrain est d'une superficie de 21765 m<sup>2</sup>. Les aménagements à prévoir seraient trop onéreux pour un site d'une telle ampleur.

Que deviendrait ce bâtiment ? Serait-il démolи ? A quel prix ?

Nous ne comprenons pas cette décision.

Quid de ces artisans nouvellement installés ?

Rappel : une première concertation de la MEL rendait un avis défavorable pour ce site aujourd’hui proposé. Il indiquait :

« Le choix d’implantation de lieux dédiés à l’accueil et l’habitat doit tenir compte d’un certain nombre de critères, notamment celui de la domanialité. Ce terrain bâti appartenant à un privé ne saurait donc présenter un intérêt pour le développement d’un projet de terrain familial locatif sur la commune de Wasquehal ».

- Le site est entouré de terrains pollués. Il est absolument inadapté.

En effet, face à ce terrain proposé, une usine d’incinération y était implantée il y a quelques années, engendrant une forte pollution.

Rappel : une première concertation de la MEL rendait un avis défavorable sur le terrain de l’ancienne usine d’incinération. Il indiquait :

« Ce foncier se situe sur une friche industrielle successivement occupée par une usine de fabrication de produits chimiques puis par usine d’incinération des ordures ménagères. Suite à la désaffectation du site, des diagnostics environnementaux ont été réalisés pour analyser la qualité chimique des lieux du site. Les résultats ont démontré la présence de divers contaminants dans les sols superficiels rendant le site incompatible avec le développement d’un projet d’habitat. »

Il semble donc aujourd’hui improbable de proposer ce terrain.

- Le terrain proposé fait partie du projet global d’aménagement du centre-ville prévu dont la commune tient particulièrement.

La commune n’est pas en mesure d’assurer le bon fonctionnement d’une aire d’accueil sur ce site en plein centre-ville.

Quel développement pouvons-nous prévoir après une telle proposition ?

- Aucune sécurité n’est assurée sur ce terrain :

Le bâtiment actuel implanté est en friche et le canal situé sur le côté n’est pas sécurisé. Retenons également que de gros travaux sont prévus pour plusieurs années, pour la remise en état de ce canal. Pour terminer, le délai d’information et de concertation est trop faible pour recueillir les avis.

Ville de Wasquehal

2023-01-20 14:16:53	La Bassée	Lieu le plus adéquate. Pas trop près des logements de famille. Accès rapide sur les grands axes routiers.
		<p>Bonjour</p> <p>Nous découvrons par hasard le projet d'accueil des gens du voyage sur un terrain situé rue Jean Paul Sartre à Wasquehal.</p> <p>Nous ne comprenons pas les raisons de ce choix en entrée de ville de Wasquehal. La mairie est-elle au courant?</p> <p>Le site est, à ce jour, une propriété privée, anciennement occupé par des industries qui ont pollué les sols. La construction d'une aire d'accueil nécessiterait donc des études et une dépollution du site, très coûteuse. Qui porterait le coût de cette dépollution?</p> <p>A ce jour le site est occupé par Make Ici, un collectif d'artisans qui mettent en commun leurs machines de fabrication et outils. Réintroduire l'artisanat en ville est valorisant pour une ville comme Wasquehal. Qu'est-il prévu pour eux si le projet des GDV se confirme?</p> <p>Ce site est prometteur pour porter d'autres projets au bénéfices des riverains et acteurs économiques des environs.</p> <p>Nous ne sommes donc pas favorables à ce que ce terrain soit choisi pour accueillir les gens du voyage.</p>
2023-01-20 14:27:46	Wasquehal	

		Merci
		<p>Monsieur le Président,</p> <p>Nous vous contactons en notre qualité de mandataire de la société JJ IMMO, propriétaire d'un terrain situé au 14 avenue Jean Paul Sartre à WASQUEHAL et cadastré en section AT sous le numéro 140.</p> <p>Nous apprenons ce 13 janvier par l'intermédiaire de la Ville, que notre terrain est ciblé dans le cadre d'une concertation relative au schéma départemental d'accueil et d'habitat de gens du voyage, en vue d'accueillir 11 unités de logements en habitat adapté ou terrain familial locatif.</p> <p>Nous découvrons fortuitement cette nouvelle. En effet, le propriétaire n'a pas été informé préalablement, ce qui nous paraît particulièrement préjudiciable. D'autant que ce complément d'enquête ne fait pas l'objet de réunion publique d'information auprès des riverains ni d'affichage en dehors du site internet de la MEL. Nous relevons que la délibération du conseil communautaire du 24 juin 2022 ne visait d'ailleurs pas notre terrain, mais un parking situé à côté de la gare de Croix (parcelle AO numéro 509, propriété de la Ville de Croix).</p> <p>Lors du précédent bilan de concertation datant du mois de mai 2022, notre terrain avait été écarté au motif qu'il s'agit d'un « terrain bâti appartenant à un privé ».</p> <p>Vous conviendrez que nous ne sommes absolument pas favorables à cette perspective qui, au-delà de nous priver de nos droits, nous paraît inadapté au projet.</p> <p>Ce terrain situé en entrée des villes de Croix et de Wasquehal comporte un atelier de fabrication (ancienne ficellerie) occupant le terrain à 80% de son emprise.</p> <p>Sur un plan économique, le site est aujourd'hui loué pour partie à une entreprise sociale et solidaire Make Ici (25 artisans avec un plan à 80 résidants d'ici 3 ans). Make Ici a porté un investissement conséquent pour réaliser ses travaux d'aménagement intérieurs.</p> <p>De notre côté, nous avons également investi dans des travaux de réhabilitation du bâtiment pour accueillir notre locataire et nous nous apprêtons à investir de nouveau pour accueillir un second locataire avec une création de 100 emplois supplémentaires.</p>
2023-01-20 15:45:39	Wasquehal	

Dans un contexte de politique économique de réimplantation en centres-villes de petites unités de production et de fabrication, une remise en cause du projet serait une perte incontestable pour le dynamisme local.

De plus nous n'envisageons pas de vendre notre actif pour le moment, ni de le démolir et avons d'ailleurs travaillé un projet urbain en lien avec la requalification de cet axe structurant d'entrée de ville avec les collectivités en ce sens.

Le projet actuellement en développement sur le site représente en outre plusieurs millions d'euros d'investissement, par notre société, avec une mise en travaux dans les prochains mois et porteur de nombreux marchés pour les entreprises locales.

En toute hypothèse, le choix d'un site occupé et bâti semble particulièrement inadapté et rend tout à fait illusoire l'accueil de gens du voyage à court ou moyen terme.

Nous attirons en outre votre attention sur le passé industriel du site qui a fait l'objet d'études de sols démontrant en l'état une pollution incompatible de fait avec une destination d'habitat. A nouveau, le choix de ce site apparaît particulièrement inadapté.

Le plan de gestion des terres polluées que nous avons fait établir laisse apparaître un coût de mise en compatibilité des sols de plusieurs centaines de milliers d'euros. En outre, le bâtiment présente de l'amiante. La dépollution, le désamiantage et la démolition ont été estimés à une somme approchant du million d'euros.

Le dossier de concertation indique que le choix des fonciers retenus repose sur plusieurs critères et notamment « la disponibilité des réseaux ». Or la desserte du site en VRD est également insuffisante. Notamment, le site n'est pas raccordé à l'assainissement : le bâtiment fonctionne aujourd'hui sur fosses septiques.

Le cumul de toutes ces sommes (études, dépollution, désamiantage, démolition, travaux de VRD pour raccorder les réseaux, préjudices propriétaire et locataire) ferait donc porter un coût de plusieurs millions d'euros sur vos administrés, auquel doit encore s'ajouter le coût du foncier.

A nouveau, le choix de ce site apparaît particulièrement inadapté et il semble illusoire d'espérer y aménager à court ou moyen terme des logements adaptés ou un terrain d'accueil pour les gens du voyage.

En conclusion, il ne nous semble pas opportun de retenir ce site à forts enjeux de transformation au bénéfice d'un terrain plus adéquat dans le cadre schéma départemental d'accueil des gens du voyage. L'enjeu pour notre société est de taille car les sites retenus par le schéma font généralement l'objet d'emplacements réservés au PLU (voir par exemple l'ERL1 à Croix réservé pour accueillir 11 logements adaptés pour les gens du voyage). Une telle servitude aura pour effet de geler tout projet de construction sur notre terrain durant des années, et ce de manière inutile puisque le site ne pourra vraisemblablement jamais accueillir de gens du voyage compte tenu des nombreux obstacles rappelés

		<p>ci-dessus.</p> <p>Dans l'attente de votre confirmation, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments les plus distingués.</p>
2023-01-20 16:29:05	La Bassée	Je ne vois pas pourquoi un site de La Bassée serait sur Salomé alors qu'il suffit de regarder la carte et voir que route d'Estaires il y a des terres disponibles. Je suis opposé à ce projet.
2023-01-20 16:44:12	Wasquehal	Je ne pense pas qu'un site soit dédié à l'accueil des gens du voyage à Wasquehal car le site retenu me paraît inapproprié. Il serait plus judicieux d'y prévoir des logements dont la ville a besoin.
2023-01-20 16:56:16	La Bassée	<p>Pas top vu le nombre de véhicules sur la RN 41</p> <p>Après les camions de l'entrepôt XXL, on va ajouter des caravanes XXL</p>
2023-01-20 15:54:15	La Bassée	Contre l'implantation de l'aire de passage des gens du voyage sur la zone Illies/Salomé
2023-01-20 17:16:52	La Bassée	Site éloigné des habitations n'étant pas nuisible au paysage
2023-01-20 17:34:07	La Bassée	Je m'oppose à ce projet. Le lieu choisi se rajoute à cet énorme entrepôt qui de part la circulation de poids lourds ne nous est pas bénéfique. Je pense que nous avons fait assez et que d'autres communes, hormis celle de Salomé, Marquilliers et Illies, peuvent assumer également leur responsabilité!!!
2023-01-20 18:16:46	La Bassée	<p>Je ne suis pas favorable du tout à ce type de projet.</p> <p>(nuisance...)</p>
2023-01-20 18:17:23	La Bassée	Je ne suis pas favorable à ce type de projet. Cela peut provoquer des nuisances importantes. Le secteur est calme ça seraient bien que ça le reste
2023-01-20 18:24:10	La Bassée	<p>Je suis défavorable à une zone d'accueil des gens du voyage dans cette zone, l'entrepôt logistique est déjà trop présent dans le paysage des Weppes.</p> <p>L'insécurité dans les villes alentours s'en fera ressentir (trafic routier, vols...)</p>
2023-01-20 18:37:18	La Bassée	Pourquoi ne faites-vous pas un référendum local aux habitants des villages concernés ? peur du résultat ?

2023-01-20 19:17:46	La Bassée	NON au plan de mise en place d'une aire des gens du voyage sur la zone illies-salomé !  Encore merci à la MEL et aux élus de Salomé et Illies.  Non seulement ils ont déjà imposé aux habitants de  Marquillies ce hangar affreux qui dénature la campagne environnante , maintenant ils nous imposent "l'aire des gens du voyage".  Sachant que la commune de Marquillies sera la plus impactée par les nuisances de ces deux projets.  Aujourd'hui, je suis propriétaire de ma maison. Contrairement au gens du voyage, j'ai du acheter le terrain et faire construire le bâtiment à mes frais. Les services fiscaux me demandent la source de mes revenus et je paie des impôts.  Si je veux agrandir ou poser un abri de jardin, je dois demander l'autorisation et encore payer des taxes.  Je pense devenir nomade. L'état me donnera et aménagera le terrain sur lequel je vais vivre à ses crochets en payant une modeste participation pour tous les aménagements (eau, électricité, sanitaires, entretien, construction des locaux, voiries, etc) tout ça sans me demander de comptes à rendre.  Ce sont les habitants de la MEL qui vont payer.
2023-01-20 19:56:38	La Bassée	Par contre, il n'y aucun projet pour les SDF qui eux sont véritablement dans le besoin.
2023-01-20 20:58:11	Wasquehal	ce site n'est absolument pas adapté et acceptable. C'est une zone de forte circulation (avenue Jean-Paul Sartre) en entrée de ville. le site doit continuer à être sur la zone de la gare qui est le site habituel où s'installent déjà les gens du voyage.
2023-01-20 23:11:32	La Bassée	Déjà le site est sur Illies-Salomé et justement pas La Bassée comme ça le devrait ! le projet est présenté comme "intercommunal" alors que c'est juste une entourloupette du maire de La Bassée pour contourner l' obligation pour toute commune de plus de 5000 habitants et ainsi ne veut pas déplaire à ses administrés (il vient d'être élu avec quelques voix seulement d'écart). Nous n'avons jamais rien fait avec La Bassée dans un esprit d'intercommunalité. Pourquoi ça commencerait aujourd'hui ?!  Herlies se targue d'avoir franchi la barre des 5000 habitants. Il y a aura donc un accueil pour les gens du voyage à Herlies aussi ?!

		Personne ne veut sur sa commune d'un accueil pour gens du voyage, alors il vaudrait mieux obliger chaque commune à accueillir à tour de rôle en prévoyant des emplacements qui changent à chaque installation de camps afin de ne pas braquer toujours les mêmes habitants.
2023-01-20 23:49:50	La Bassée	Je manifeste mon désaccord pour la proposition d'implantation, par la MEL, de l'aire pour les gens du voyage dans la zone Illies - Salomé
		<p>La vue d'implantation partagée sur ce site ne reflète pas la situation réelle de la zone ce qui est de nature à fausser la consultation. D'autres bâtiments existent.</p> <p>La proposition d'implantation ne montre pas les accès routiers nécessaires à cette aire.</p> <p>L'extrême proximité avec la zone d'activités / commerciale Salomé/ Illies est incompatible avec l'essor de celle-ci. Il a fallu des années pour pouvoir la rendre attractive.</p> <p>D'autres alternatives existent notamment dans des zones situées entre les rond-points de la M441.</p> <p>Accès routier simplifié, Raccordement tout à l'égout, pas de commerce de bouche risquant d'être négativement impactés, pas de risque d'occupation inappropriée du parking la zone d'activités / commerciale de Salomé/ Illies perçu comme une "extension" de la zone d'accueil par les futurs occupants .</p> <p>La Bassée (projet intercommunal): la zone identifiée apparaissant hors de la commune de La Bassée, quel est le niveau de consultation des autres communes concernées?</p> <p>Pourquoi avec une prescription de 55 places dans les Weppes, le projet porte-t-il sur 4 hectares (la taille maximale de ce genre de projet) et 150 places minimum ?</p>
2023-01-21 04:38:31	La Bassée	Cette proposition soumise à consultation n'est pas appropriée.
2023-01-21 11:01:38	La Bassée	contre l'installation en campagne sur zone de captage
2023-01-21 11:15:53	La Bassée	Je ne soutiens pas le lieu d'implantation du site. Trop près de la zone commerciale et zone d'activité. Celà portera préjudice à l'essor de la zone d'activité.

		Il y a d autres endroits sur le territoire de La Bassée.
2023-01-21 11:41:56	La Bassée	<p>Nous apprenons par voie de presse cette semaine le projet de situer une aire de grand passage d'environ 4 hectares, pouvant accueillir environ 200 caravanes, juste à côté de notre centre commercial, sur les terrains actuellement en AUCA, terrains prévus pour de l'activité industrielle</p> <p>Il est inquiétant que des terrains faisant partie du projet 1000 Hectares de la MEL et qui ont nécessité des années de travail et de lourds investissements avant d'aboutir, puissent être ainsi détournés de leur destination alors que nous manquons cruellement de terrains pour accueillir des entreprises et créer de l'emploi.</p> <p>Les maires d'Illies et Salomé ainsi que la population sont farouchement opposés. Il semble selon nos élus que cette décision n'est pas en conformité avec les concertations entre les trois maires concernés, vous-même et les services.</p> <p>Les commerçants du centre sont très inquiets pour la sécurité et l'image du centre « la Croisée des Weppes » à proximité.</p> <p>C'est un vrai préjudice ; on voudrait asphyxier la Croisée des Weppes, on ne s'y prendrait pas autrement.</p> <p>Nous sollicitons que cette aire soit positionnée sur un autre emplacement, en dehors de la zone d'activité et en accord avec les maires des communes concernés.</p> <p>Soit au "Nouveau Monde" M441 ou "Haut du TERTRE" sur la M641 comme cela avait été convenu entre les maires. ou sur les nombreux terrains disponibles de la ville de LA BASSEE. ( sur la D 944 , M141,M145, et rue de Marquillies</p>
2023-01-21 07:16:26	Wasquehal	Ce site fait partie du plan de restructuration du centre- ville LA BASSEE doit respecter la LOI BESSON ....
2023-01-21 08:10:05	La Bassée	C'est là que doit s'implanter l'AIRE DE GRAND PASSAGE , ...PAS CHEZ SON VOISIN SALOMEEN... Une décision réfléchie et respectueuse de la loi ....sans pression politique....doit aboutir à ce résultat

2023-01-21 08:50:08	La Bassée	Le site proposé semble judicieux. Il bénéficie déjà d'un accès routier et reste proche des grands axes.
2023-01-21 08:52:00	La Bassée	Je ne veux aucunement de ce plan d'accueil
2023-01-21 09:09:35	La Bassée	On en veut pas de votre projet
2023-01-21 09:10:17	La Bassée	Je manifeste mon désaccord pour la proposition d'implantation, par la MEL, de l'aire pour les gens du voyage dans la zone Illies-Salomé
2023-01-21 09:13:41	La Bassée	<p>La commune de La Bassée propose une aire d'accueil en dehors du périmètre de sa commune. Il y a d'autres alternatives sur la commune de La Bassée ex: derrière le magasin Sainthimat.</p> <p>Implanter ce site d'accueil aussi près de la nouvelle zone commerciale va pénaliser son bon développement (croissance et fréquentation).</p> <p>Illies/Salomé se concertent depuis de nombreuses années pour dynamiser l'essor de sa population. La présence de ce site sera un critère rédhibitoire pour de nombreux potentiels habitants. Bien que nous soyons propriétaires sur la commune d'ILLIES, nous serons les premiers à réfléchir à une délocalisation si le projet voyait le jour.</p>
2023-01-21 09:23:39	La Bassée	Site validé proche grands axes. En espérant les arbres promis par Monsieur le maire de Bondues !
2023-01-21 09:31:35	La Bassée	Manifeste mon désaccord pour la proposition d'implantation , par la MEL , de l'aire pour les gens du voyage dans la zone Illies-Salomé
2023-01-21 09:33:18	La Bassée	<p>Je ne suis pas favorable à l'implantation d'une communauté des gens du voyage.</p> <p>Il ne s'agit pas de stigmatiser cette population mais d'obtenir un consensus acceptable par le plus grand nombre des administrés des communes voisines sans nuire aux zones d'activités et à la zone commerciale proche.</p> <p>Cordialement</p>

2023-01-21 10:25:17	La Bassée	<p>C'est un très bon choix.</p> <p>Proche des grands axes RN41 et RN47, ce site est complètement en adéquation avec les principes d'une aire de grand passage.</p> <p>De plus, il ne crée pas de nuisances de voisinage puisqu'il est éloigné des habitations des communes concernées. Il n'y a aucune argumentation contradictoire à faire valoir à ce sujet, hormis querelle de principe, stérile et politique. Il est temps maintenant de conclure et ce site est un choix à valider définitivement !</p>
2023-01-21 10:27:36	La Bassée	<p>C'est un choix intelligent car bien situé, proche des axes routiers majeurs et qui ne cause pas de sujets de nuisance avec le voisinage car il est éloigné des habitations.</p> <p>C'est une excellente proposition.</p>
2023-01-21 10:37:49	La Bassée	<p>Avis défavorable - arrêtons de casser nos campagnes</p> <p>Vous n'avez pas eu assez de mettre l'entrepôt Heineken entre Salomé et Marquillies..</p>
2023-01-21 10:48:56	Ronchin	<p>Proche des grands axes routiers</p>
2023-01-21 10:56:31	La Bassée	<p>Un camp des gens du voyage n'est pas compatible avec la faible population qui habite à proximité.</p> <p>Le comportement en général de ces populations va engendrer des troubles que les habitants anciens et nouveaux ne vont pas tolérer</p>
2023-01-21 11:44:18	La Bassée	<p>Sur le site de Labassée</p> <p>Laisser nos campagnes tranquilles</p>
2023-01-21 12:44:03	La Bassée	<p>Je manifeste mon désaccord pour la proposition d'implantation, par la Mel, de l'aire pour les gens du voyage dans la zone illies Salomé.</p>
2023-01-21 13:05:14	La Bassée	<p>NON au site de la bassée pour les gens du voyage.... s'il vous plaît !!!!! nous sommes déjà très impactés par des vols dans la commune de Marquillies qui était pourtant si tranquille. Il y a encore deux ans..... nous vivons par ailleurs un enfer avec l'arrivée de la zone illies Salomé venue contaminée toute notre campagne, cela a augmenté le trafic de façon considérable et ça va augmenter encore avec les salariés de cette zone qui vont débuter.... l'impact psychologique et notre vécu au quotidien est désolant.... devons-nous partir ?.... l'arrivée des gens du voyage va nous achever !</p>

2023-01-21 13:05:38	Linselles	<p>Ce terrain rue de Wervicq n'est pas adapté pour de nombreuses raisons: ce terrain se trouve dans un parc d'activité et ce n'est pas conforme pour avoir les habitations - pourquoi pas respecter le PLU en vigueur? lignes hautes tension qui traversent le terrain, antennes 5 g, route très passant, pas de transport en commun, grand nombre de camions et véhicules agriculture tout au long de la journée.</p> <p>Il y a un terrain à côté de l'étang de pêche - rue de quesnoy.</p>
2023-01-21 13:08:28	La Bassée	<p>La ZA Illies-Salomé est beaucoup plus cohérente.</p> <p>Je désapprouve pour le nouveau monde à La Bassée</p>
2023-01-21 13:11:08	La Bassée	<p>La ZA Illies-Salomé est beaucoup plus cohérente.</p> <p>Je désapprouve le nouveau monde de La Bassée</p>
2023-01-21 13:40:07	La Bassée	<p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>La Zone d'Illes Salomé n'est pas qu'une zone logique, c'est aussi une zone Économique à part entière : La Croisée des Weppes et future zone d'activité ! Le choix de cet emplacement n'est donc pas souhaitable.</p> <p>Espérant que vous pourrez tenir compte de cette situation,</p> <p>Sentiments distingués.</p>
2023-01-21 14:32:32	La Bassée	<p>Je suis contre la création de cette aire d'accueil.</p> <p>L'entrepôt XXL a déjà largement détérioré le paysage et la circulation dans cette zone rurale.</p> <p>La proximité de cette aire avec les villages de illies, Salomé et Marquillies affectera nécessairement la paisibilité de la vie des riverains.</p>
2023-01-21 14:35:01	La Bassée	je manifeste mon désaccord pour la proposition d'implantation par la MEL de l'aire pour les gens du voyage dans la zone illies /salomé
2023-01-21 14:38:25	La Bassée	Je manifeste mon désaccord pour la proposition d'implantation par la MEL de l'aire des gens du voyage dans la zone illies salome
2023-01-21 14:45:05	La Bassée	Je n'ai pas de propositions alternatives. En revanche, je m'oppose à l'installation des gens du voyage sur cette zone

2023-01-21 14:54:55	La Bassée	tout a fait d accord
2023-01-21 15:07:03	La Bassée	Non à l'implantation sur illies salomé. pas adaptée dans une petite zone commerciale qui tend à se développer
2023-01-21 15:09:12	La Bassée	Je ne suis pas d accord sur l installation de cet aménagement. A la fois coûteux et une charge supplémentaire pour les habitants de la commune.
2023-01-21 15:09:52	La Bassée	Je soussigné, M. SIMON Marc-Antoine, manifeste mon désaccord pour la proposition d'implantation, par la MEL, de l'aire pour les gens du voyage dans la zone ILLIES-SALOMÉ.
2023-01-21 15:14:24	La Bassée	Je suis opposé à cette implantation située près de La Bassée bien trop proche d'une zone commerciale très fréquentée .
2023-01-21 15:23:18	La Bassée	Manifeste mon désaccord pour la proposition d'implantation, par la MEL, de l'aire pour les gens du voyage dans la zone Illies-Salomé.
2023-01-21 15:28:24	La Bassée	j'habite Illies et je manifeste mon désaccord concernant le projet d'accueil et d'habitat des gens du voyage sur la zone illies-Salomé.Ce projet va nuire à nos zones d'activités et à notre zone commerciale récemment implantées.c'est inacceptable!!d'autres solutions existent!
2023-01-21 15:44:48	La Bassée	JE SUIS TRES FAVORABLE A LA MISE EN PLACE D'UN SITE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DANS DES CONDITIONS DIGNES.
2023-01-21 16:41:17	La Bassée	Je manifeste mon désaccord pour la localisation de l'implantation par la mel de l'aire pour les gens du voyage dans la zone illies Salomé.
2023-01-21 16:44:54	La Bassée	Je manifeste mon désaccord pour la localisation d'implantation par la mel de l'aire pour les gens du voyage dans la zone illies Salomé.
2023-01-21 16:49:07	La Bassée	Je ne suis pas d'accord pour planter une aire pour les gens du voyage dans la zone illies Salomé.
2023-01-21 18:29:46	La Bassée	Non à l'aire de passage à salomé. Par contre oui à la bassée.
2023-01-21 19:07:11	La Bassée	Refus catégorique. De l'installation d'un camps des gens du voyages.
		Je ne comprends pas que la ville de La Bassée ne respecte pas la loi et impose à un petit village voisin de faire réaliser sur son territoire cet aire d'hébergement.
2023-01-21 19:34:49	La Bassée	Je manifeste donc mon désaccord pour la proposition d'implantation par la MEL de l'aire des gens du voyage dans la zone ILLIES-SALOME.

		J'ai un avis positif pour le site retenu pour La Bassée :  - L'accessibilité est très bonne au croisement de deux grands axes, notamment au regard de la destination "de grand passage" de cette aire.  - Le terrain retenu à proximité de la zone commerciale et des entrepôts fait sens, permettant d'épargner les terres agricoles de La Bassée. Cette commune est en effet géographiquement peu étendue toute en étant relativement peuplée pour sa surface. Le foncier adapté (surtout 4ha !) y est donc rare.
2023-01-21 20:24:35	La Bassée	En résumé, je n'ai pas de proposition alternative au dernier terrain désigné.
2023-01-21 20:25:40	Lomme / Lille	Les sites en campagne seront des dépotoir, si vous faites une aire en campagne il faut aucun branchement en eau, électricité. ps: il ne paye pas de facture.
2023-01-21 22:18:29	La Bassée	<p>Je suis totalement contre ce projet...!!!</p> <p>Nouvelle habitante de Salomé, je suis venue dans les weppes pour la tranquillité et la sécurité du village aux abords de la grande ville.</p> <p>Avec ma famille nous avons quitté une ville d'insécurité (Capinghem, quartier humanité) à cause de la délinquance dûe aux multiples camps des gens du voyage dans la zone de Carrefour Lomme... Vols dans les parkings, voitures désossées, rodages et repérages autours des habitations... Et j'en passe!!</p> <p>Je suis très étonnée qu'un tel projet puisse être proposé dans les villages si prisés des weppes où on nous vend la tranquillité dans la campagne lilloise... On le voit aussi avec le prix exorbitant des maisons dans ce secteur!!</p> <p>Ce qui m'étonne encore plus c'est que la MEL puisse passer outre la loi... Loi Besson pour laquelle les villes de moins de 5000 habitants n'ont aucune obligation d'accueil, Salomé compte 2900 habitants... On est loin des 5000!</p> <p>Ce n'est pas la peine de proposer d'autres alternatives ou endroits, je pense qu'il y a déjà pas mal d'aire de grand passage qui ont été créées ou qui vont être créées dans la région sans forcément en rajouter.</p> <p>Mettre une aire d'une telle envergure dans les weppes ne ferait qu'étaler le problème et faire mourir les campagnes et leur développement !!</p> <p>Soyez un peu réalistes et ayez un peu la tête sur les épaules... Merci de prendre en compte mon avis.</p>

2023-01-21  
22:35:24

La Bassée

TOTALEMENT CONTRE, en voici les multiples raisons :

1. Ex-habitants de Capinghem, petit village tranquille au plus proche de Lille, ma famille et moi avons vu la situation de notre résidence à Humanité se dégrader sérieusement en lien avec les arrivées multiples de camps de gens du voyage sur la zone de Lomme : vol dans les sous-sol, insécurité dans les rues, personnes qui rôdent, camps avec des voitures désossées en plein milieu aux yeux de tous... Bref, le tout avec une inaction policière certainement par manque de moyens, mais qui fait tout sauf mettre en confiance les habitants ; nous avons donc déménagé dans les Weppes pour ACHETER notre tranquillité.
2. ACHETER notre tranquillité = PAYER le prix FORT ! En effet, nous avons acheté une maison sur laquelle le vendeur a fait une plu-value de 40K€ ! Mais la réputation des Weppes, mes terres d'origine (Marquillies), a réussi à nous convaincre ma famille et moi d'investir. Et nous y sommes heureux, y vivant en paix et tranquillité jusqu'à présent.
3. Sereins et tranquilles à la campagne, nous constatons le développement d'énormes entrepôts logistiques à la place des paysages habituels de campagnes : fermes, champs, bois, animaux, couchers de soleil à l'horizon soit une ruralité qui nous est propre et chère à la France, présente en particulier dans les Weppes. Evolution des besoins de la vie oblige avec l'avènement de l'e-commerce, nous comprenons le développement et les enjeux pour l'économie locale. En prenant du recul, ce point qui entache notre paysage n'affecte finalement pas tellement notre tranquillité ni notre sécurité.
4. En revanche, nous apprenons par surprise récemment ce projet majoritairement mis sous-silence, projet de zone de grand passage de gens du voyage au sein de notre commune SALOME, non-concernée par la loi Besson, cette loi qui stipule que ce sont les communes de plus de 5000 habitants qui se doivent de prévoir des zones d'accueil. En ce sens, je ne comprends pas pourquoi la ville de La Bassée déporte ses obligations sur les petits villages d'à-côté ?
5. Quand bien même, sur le projet en général et cette décision d'accueil pour de nombreuses villes de la MEL, je ne comprends pas pourquoi vous obstiner à créer ce genre de zones qui pour la plupart ne sont pas encadrées, ou pour lesquelles le « cadre » ne dure pas dans le temps. Que cherchez-vous ? Dégrader l'expérience et le cadre de vie proposés par les campagnes de la MEL ? Pensez-vous que cela

continuera à développer le secteur, tant en économie qu'en qualité de vie et de résidence pour l'un des dortoirs de Lille les plus prisés ? L'histoire a plus d'une fois montré le contraire... Ces zones créent de nombreux délits : de l'insécurité dans les rues (d'autant plus avec la fermeture de toutes lumières la nuit), de l'insécurité pour nos enfants, du mal-être et du stress sur la population, du non-respect des lois... j'en passe et des meilleurs.

6. Zone de grand passage = aucun suivi possible des délits potentiels, le tout étant à multiplier bien sûr par le nombre de personnes accueillies. Car oui, il est question de 150 caravanes, soit à raison d'une moyenne de 3 personnes minimum par caravanes, près de 500 personnes, avec un potentiel turn-over. Rapporté à la commune de SALOME (2970 habitants), cela représente donc plus de 16% de la population locale ! Soyons un peu sérieux... Quels seront les moyens mis en oeuvre pour piloter le suivi des délits à venir ? Les populations vont aller et venir, sans qu'aucune enquête ne puisse aboutir. Je ne saurai dire combien de forces de l'ordre et de sécurité la population de la MEL nécessite, mais on peut déjà imaginer (si ce n'est constater) une grande difficulté à gérer toute cette insécurité grandissante. Je vous renouvelle donc encore une fois ma grande inquiétude.

Voilà donc mon point de vue. Ces zones amèneront de l'insécurité supplémentaire au sein de notre métropole, ce qui n'est pas acceptable, d'autant plus dans les Weppes, l'un des derniers bastions de tranquillité. Cette démarche ne fera qu'étendre l'insatisfaction, et vous le savez... Si encore il y avait un effort d'intégration de ces populations, la discussion pourrait être ouverte, toutefois ce n'est pas le constat pour la majorité des cas. L'alternative est donc de commencer par s'assurer de ces problèmes de volonté d'intégration avant de suggérer des solutions d'accueil permanente et de petit ou grand passage.

En conclusion, que devons-nous faire pour nous projeter dans un sentiment de sécurité et de tranquillité ? Quitter un canton, quitter une métropole, quitter un département, quitter une région, quitter un pays, toutes ces entités auxquelles nous sommes depuis toujours si fier d'appartenir ?

2023-01-21 19:37:23	La Bassée	Je manifeste mon désaccord pour la proposition d'implantation par la MEL de l'aire pour les gens du voyage dans la zone ILLIES-SALOME
		inacceptable venons déjà de subir l'entrepôt xxl et maintenant une aire des gens du voyage mais où vous arrêterez vous
2023-01-22 08:33:34	La Bassée	je suis de marquillies et voilà notre jolie campagne qui est défiguée.....

		dommage j'ai beaucoup d'amis qui sont contre aussi mais qui n'ont pas internet pour faire entendre leur voix
2023-01-22 08:53:36	La Bassée	Favorable Le site proposé remplit les critères
2023-01-22 09:03:57	La Bassée	La nouvelle zone proposée est plus cohérente que l'ancienne. En effet la zone prévue est proche des axes routiers et elle est éloignée des habitations, y compris celles de Salomé et Illies. Cet éloignement est relatif car il n'empêche pas l'Intégration dans le tissu local et par conséquent le vivre ensemble.
2023-01-22 09:10:14	La Bassée	Avis défavorable au projet de l'aire des gens du voyage près de l'entrepot d'Illies- Salomé .  Terres fertiles agricoles et belle campagne de la plaine des Weppes .  Alternative ; Réhabilitation de friches urbaines .
2023-01-22 09:15:33	La Bassée	je suis contre l'implantation de ce site à La Bassée car il présente pour les habitants de la commune un risque supplémentaire d'insécurité.
2023-01-22 09:54:16	La Bassée	Je manifeste mon désaccord pour la proposition d'implantation, par la mel, de l'aire pour les gens du voyage dans la zone illies Salomé
2023-01-22 10:39:26	La Bassée	J'habite à La Bassée, le terrain retenu serait donc à côté et ça m'embêterait parce que ça causerait de l'insécurité et des vols dans le coin etc comme c'est souvent le cas malheureusement ce qui fait que personne n'en veut près de chez soi...
2023-01-22 11:20:09	La Bassée	Nuire aux commerces existant et au futur
2023-01-22 12:37:17	La Bassée	Je suis défavorable à cette implantation sur le site illies salomé. 150 caravanes me paraît demeurer pour le secteur.
2023-01-22 12:40:00	La Bassée	Je tiens à manifester mon désaccord pour la proposition d'implantation de l'aire pour les gens du voyage dans la zone Illies Salomé.
2023-01-22 12:42:52	La Bassée	Je suis contre l'installation sur la zone illies Salomé. Pas normal de perdre 4 hectares de activité économique sur ce secteur. Je trouve légitime que l'aire se situe sur le territoire de la bassée.
2023-01-22 13:25:05	La Bassée	Le "paysage social" de La Bassée n'est pas des plus réjouissants malgré les efforts de la municipalité. La précarité y est importante. Par contre ce secteur des Weppes jouit d'une relative tranquillité au regard de la délinquance. L'équipe municipale fait en sorte de la contrôler et de limiter ses effets. L'implantation d'un terrain dédié aux gens du voyage dans le triangle La Bassée, Illies, Salomé est un non sens. C'est tout simplement mettre le loup dans la bergerie et la certitude de voir notre petite ville des Weppes devoir renoncer à cette tranquillité. Nous n'avons pas besoin de ça. Alors NON, cent fois NON à cette implantation.

		<p>Bonjour,</p> <p>J'exprime ici mon mécontentement face à l'idée d'implanter l'aire d'accueil des gens du voyage sur la zone Illies/Salomé.</p> <p>En effet :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Seules les communes de plus de 5000 habitants doivent répondre à une telle obligation, ce qui est bien le cas de La Bassée mais pas de Salomé ni d'Illies. Ceci ne respecte donc pas la loi Besson. Cette seule raison devrait suffire. La MEL est-elle au-dessus des lois ?</li> <li>2. Un terrain de 40ha est déjà à la disposition de la MEL sur la ville de La Bassée, sur la zone du nouveau monde. Pourquoi donc vouloir impacter les villages alentours ?</li> <li>3. Implanter une telle aire à proximité d'un centre commercial (la croisée des Weppes) ainsi que de l'entrepôt PRD n'est pas à mon sens une bonne idée, en vue des vols potentiels.</li> <li>4. Des habitations sont à proximité. Sympathique la moins-value en cas de revente de son logement !</li> <li>5. Nous avons déjà subi l'implantation de l'entrepôt XXL dans notre campagne, pourquoi s'acharner sur nos villages (Illies, Salomé et Marquillies) ?!</li> </ol>
2023-01-22 13:30:34	La Bassée	Nous souhaitions que la mel arrête de désagréger les Weppes ainsi que les alentours de marquillies
2023-01-22 14:29:35	La Bassée	Très mauvais choix, il déteriorera sensiblement la qualité de vie des riverains et elle n'y a tout simplement pas sa place. Il implique de détruire un terrain alors que d'autres terrains vagues, type anciens sites industriels, existent sur la métropole et peuvent plus facilement (et à moindre frais) être reconvertis pour accueillir une telle aire. Pourquoi s'acharner sur les Weppes avec des projets qui sont diamétralement opposés à la vocation historique (agricole, horticole, résidentielle) de ces terres ?????
2023-01-22 18:42:01	La Bassée	Quel avenir pour le centre-ville de WASQUEHAL ?  Il s'agit d'un accès principal pour le centre ville de Wasquehal .  L'utilisation de ce site pour les gens du voyage mettrait fin à toutes possibilités de projets : bâtiments scolaires, développement de l'artisanat et des commerces de proximité.
2023-01-22 14:46:39	Wasquehal	Par conséquent, réserver ce site aux gens du voyage ne me paraît pas être une bonne idée.

2023-01-22 15:36:02	La Bassée	OK pour que le site soit celui proposé à Salomé, près du nouvel entrepôt de stockage.
2023-01-22 16:09:16	La Bassée	Manifeste mon désacord pour la proposition d'implantation, par la Mel de l'aire pour les gens du voyage dans la zone Illies Salomé.
2023-01-22 17:04:54	La Bassée	Bonjour, avis défavorable voir pétition et lettre du Maire d'ILLIES
2023-01-22 17:05:46	La Bassée	Nous n'avons pas besoin de gens irrespectueux voleurs dans nos villes.
2023-01-22 17:28:05	La Bassée	NON !!!!
2023-01-22 18:34:03	La Bassée	Il faut bien 1 jour déterminer 1 lieu, mais la concertation locale est nécessaire, expliquer, reexpliquer, rassurer et faire admettre, je me souviens de l'implantation du centre pénitentiaire à sequedin,... à marquillies ns avons discuté de l'arrivée du foyer de handicapés avec la population, (c'était moins anxiogène, bien sûr,)
2023-01-22 19:39:44	Wasquehal	Bonjour, je m'interroge sur la pertinence du choix de l'emplacement pour Wasquehal sur un terrain très proche de quartiers en plein renouvellement et tout aussi proche du centre ville également être en plein renouveau.  Le terrain choisi est également très proche du canal, lieu de promenade familiale également en pleine rénovation.  Le renouveau de ce quartier industriel ne serait il pas remis en cause par ce choix quand je vois aujourd'hui les travaux engagés non loin de ce lieu avec des projets qui mélangeant différents types d'activités et permettent ainsi d'améliorer nos quartiers ?  En l'état je trouve ce choix peu pertinent.  Cordialement
2023-01-22 19:40:30	Wasquehal	Je ne suis pas favorable à cet emplacement qui se situe sur une zone de promenade familiale qui est actuellement en travaux pour rendre de nouveau le canal et ses abords praticables et propices aux promenades. La mel dispose de peu d'espaces verts où il fait bon se balader et la présence de camps d'accueil des gens du voyage freinera les promeneurs citadins qui seront certainement amenés à prendre leur voiture pour trouver des endroits plus propices aux promenades.

2023-01-22 19:46:01	Wasquehal	Bonjour, Wasquehal et son centre ville me semblent actuellement l'objet d'un grand renouveau au travers de projet tel que la maillerie 1, maillerie 2, le nettoyage du canal qui vont complètement changer la physionomie de ce coin de ville. En conséquence, je ne suis pas favorable a ce choix de terrain car j'estime que cela fait prendre un risque pour le devenir de ces projets alors que ces zones industrielles nécessitent d'être réhabilitées. Cordialement
2023-01-22 20:20:00	La Bassée	<p>Je donne mon avis avec un grand NON pour la Bassée qui souhaite détourner des textes de lois et impose à des petits villages tranquilles de moins de 3000 habitants c est à dire Salomé et Illies, de devoir donner une partie des terres pour l aire d accueil.</p> <p>La manière dont La Bassée gère ça est honteuse</p> <p>NON à une aire d accueil sur Salomé et Illies.</p>
2023-01-22 20:26:19	La Bassée	<p>Je suis contre la proposition d'implantation par la MEL de l'aire pour les gens du voyage dans la zone Illies-Salomé.</p> <p>Cela dégraderait notre cadre de vie.</p> <p>Nous avons déjà dû subir récemment l'implantation de l'immense entrepôt logistique, ça suffit!</p> <p>Arrêtez de prendre des terres agricoles et de dénaturer notre campagne!</p>
2023-01-22 20:37:17	La Bassée	Le site près des nouveaux entrepôts me semble être la solution la moins dommageable pour l'ensemble des 3 communes concernées.
2023-01-22 20:42:21	La Bassée	<p>Je donne mon avis avec un grand NON pour la Bassée qui souhaite détourner des textes de lois et impose a des petites villages tranquilles de moins de 3000 habitants, c'est-à-dire Salomé et Illies, de devoir donner un partie de leur territoire pour l'air d'accueil, alors qu'aucune loi ne l'y oblige.</p> <p>Contrairement au devoir de la ville de la Bassée.</p> <p>Nous devons déjà subir la création d'un entrepôt d'environ 40000m2 qui n'ajouteras que de la pollution et ne feras que rendre plus difficile la circulation, c'est honteux de nous imposer encore cela.</p> <p>La manière dont la Bassée gère ça et se défile de son devoir est inadmissible.</p> <p>Donc NON, NON et NON a cette aire d'accueil.</p>

2023-01-22 20:54:08	La Bassée	<p>Une catastrophe pour l'accès à la RN41 qui est déjà saturée...un ralentissement supplémentaire pour des contribuables déjà éloignés de tout avec des transports en communs peu incapable de palier cet axe...deux trains par heures pour se rendre à Lille en période de pointe...</p> <p>C'est encore une fois pénaliser les personnes qui galèrent pour se rendre à leur travail...</p> <p>Choix complètement illogique, encore des terrains agricoles en moins alors qu'on veut plus de local, pourquoi ne pas prendre d'ancien sites industriels?</p>
2023-01-22 18:45:13	La Bassée	<p>Site non adapté, déjà défiguré par un entrepôt XXL. La qualité de vie des habitants va à nouveau être impactée.</p> <p>De nombreux sites industriels désaffectés seraient plus facilement opérationnels.</p> <p>Arrêtons de détruire les terres agricoles des Weppes.</p>
2023-01-22 18:47:30	La Bassée	il faut être très proche de nationale
		<p>Je ne souhaite pas que le site retenu soit visible depuis la rocade.</p> <p>Nous avons acheté et payé assez cher notre habitation pour partir de Lille Sud , puis de Wattignies pour ne pas avoir à nouveau à vivre à proximité d une population ne respectant pas forcement les mêmes règles de vie , de respect des lois que nous.</p>
2023-01-22 19:34:15	La Bassée	Nous envisageons très fortement de quitter la commune en fonction de la réalisation ou non de se projet.
2023-01-22 19:50:23	Wasquehal	<p>Le canal qui longe l'emplacement choisi est actuellement en plein travaux de réhabilitation. Ces travaux ont pour objectif de rendre cette partie de Wasquehal encore plus attractive et vont permettre de rallier le quartier en devenir qu'est la maillerie.</p> <p>Est-ce que le camp prévu ne va pas venir mettre un coup d'arrêt à tous ces changements ?</p> <p>Je ne suis donc pas favorable à ce choix de terrain pour l'accueil des gens du voyage.</p> <p>Cordialement</p>
2023-01-22 21:34:19	La Bassée	Contre le campement

2023-01-22 21:41:38	La Bassée	Intéressant
2023-01-22 21:45:03	La Bassée	<p>Je manifeste mon désaccord pour la proposition d'implantation, par la MEL, de l'aire pour les gens du voyage dans la zone Illies-Salomé. Cela va nuire à nos zones d'activités et à notre zone commerciale. D'autres endroits dans le département sont possibles donc d'autres solutions existent !</p> <p>On ne mets pas d'aire de passage proche d'une zone économique et commerciale. Et encore moins proche de village paisible et propre. (Illies)</p>
2023-01-22 20:53:58	La Bassée	<p>Bonjour,</p> <p>je ne souhaite pas de ce projet d'accueil et d'habitat des gens du voyage sur le secteur Marquillies, Illies, La Bassée. L'installation de ce type d'habitat n'est pas adapté à ce secteur rural qui a été victime d'un saccage avec l'implantation de la zone XXL à la croisée de deux nationales saturées. Cette installation n'est pas rassurante dans une période de grande inflation ou même l'éclairage public s'en retrouve coupé la nuit.</p> <p>J'ai 39 ans, père de deux enfants âgés en 2020 au moment des faits de 5 et 1 an et demi. Ils auraient pu ne jamais plus revoir leur père dans un cambriolage avec une tentative de meurtre. Pas un élu n'est venu nous réconforter, nous écouter, nous voir. Nous vivons maintenant recroquevillés dans nos murs et les effets secondaires, la peur profonde mêlée à l'hyper-vigilance sont des combats de tous les jours pour garder la tête haute.</p> <p>Rajouter des risques de dégradations du cadre de vie dans cette zone des Weppes déjà dénaturée n'est pas responsable.</p>
2023-01-22 21:18:36	La Bassée	<p>Monsieur le Président,</p> <p>Nous vous contactons en notre qualité de propriétaire occupant de notre résidence principale sur la commune de Marquillies, voisins d'un emplacement récemment identifié de la future aire de grand passage des gens du voyage.</p> <p>Nous apprenons ce 14 janvier 2023 que le terrain initialement ciblé sur la RN41 en face de la jardinerie « jardizoo », dans le cadre d'une concertation relative au schéma départemental d'accueil et d'habitat de gens du voyage, est déplacé à côté de l'entrepôt XXL d'ILLIES-SALOME.</p> <p>Nous sommes étonnés de cette évolution foncière, d'autant que ce terrain n'était pas ciblé dans l'enquête publique.</p>

Par ailleurs, ce complément d'enquête publique ne fait pas l'objet de réunion publique d'information auprès des riverains ni d'affichage dans les communes mitoyennes en dehors du site internet de la MEL. Nous contestons la publicité faite à ce complément d'enquête, qui s'apparente à faire passer en catimini une modification majeure en dehors de l'enquête publique initiale et sa publicité. Nous relevons que la délibération du conseil communautaire du 24 juin 2022 ne visait d'ailleurs pas ce terrain, mais un terrain initialement sur la RN41 en face de la jardinerie « jardizoo ».

Lors du précédent bilan de concertation datant du mois de mai 2022, nous constatons qu'un certain nombre d'habitants de La Bassée ont souhaité repositionner cette aire de 4ha au-delà de la RN47, soit au-delà de l'entrée de ville de La Bassée. Nous regrettons que vous organisiez l'opposition des habitants des versants La Bassée contre ceux du versant Illies-Salomé-Marquillies.

Nous vous informons que nous nous opposons à ce changement de terrain qui nous parait inadapté au projet.

Ce terrain situé sur la zone de l'entrepôt XXL d'ILLIES-SALOME est situé le long de la RN 47, axe à 2\*2 voies roulantes à 90 km/h. Cette voie est classée bruyante et nous parait d'évidence incompatible avec la loi Barnier concernant des habitations.

Ce terrain situé sur la zone de l'entrepôt XXL d'ILLIES-SALOME est actuellement exploité par une activité agricole et ferait l'objet d'une artificialisation pour devenir une aire de grand passage des gens du voyage. Nous considérons que cette artificialisation de 4ha en immédiate proximité de zone de pompage de l'eau potable, et plus éloignée de champs captant, est une aberration alors que la MEL, l'Etat agissent pour préserver la ressource en eau potable et en limitation des îlots de chaleur. Nous considérons que ce projet est également incompatible avec les objectifs de la loi Zéro Artificialisation Nette.

Nous invitons les porteurs de projet et le Préfet à identifier un foncier déjà artificialisé pour implanter cette aire de grand passage.

Ce terrain situé sur la zone de l'entrepôt XXL d'ILLIES-SALOME a un zonage dédié à l'activité économique. Son incompatibilité avec une fonction d'habitat est manifeste et ne peut permettre plus avant l'étude de cette implantation.

Ce terrain situé sur la zone de l'entrepôt XXL d'ILLIES-SALOME n'est pas équipé en réseau d'assainissement et ne peut être raccordé à un système à proximité. Implanter cette aire de grand passage sans pouvoir assurer le confort sanitaire de 200 familles est incompatible avec sa destination.

		<p>Ce terrain situé sur la zone de l'entrepôt XXL d'ILLIES-SALOME est dédié au développement économique avec son zonage UE. Le foncier économique de la MEL est en souffrance. Prélever 4ha sur ce compte foncier est aberrant alors que l'implantation de locaux d'activités, d'artisanat, d'entreprises sur la MEL est un enjeux du Président CASTELAIN.</p> <p>Par ailleurs, privilégier des populations de passages au détriment de centaines d'emplois non délocalisables à venir est un non-sens économique et de stratégie territoriale.</p> <p>Ce terrain situé sur la zone de l'entrepôt XXL d'ILLIES-SALOME n'est pas connecté aux aménités urbaines permettant d'apporter des services aux gens du voyage. En effet, aucune ligne de bus ne dessert le site, aucune piste cyclable ou trottoir piéton ne connecte cette proposition foncière au centre-ville de La Bassée ou à la polarité commerciale de la croisée des Weppes.</p> <p>Ce terrain situé sur la zone de l'entrepôt XXL d'ILLIES-SALOME est en proximité immédiate d'un entrepôt classé, de bassins de rétentions et d'un futur flux important de camions 38t. Cette implantation accueillerait des familles et leurs jeunes enfants. Les risques cités ci-dessus ne sont pas compatibles avec la présence d'enfants, qui ne manqueront pas d'explorer leur environnement immédiat et de se mettre en danger. La sécurité des enfants nous semble primordiale et ne permet pas une implantation sur ce foncier.</p> <p>Par ailleurs, les sites retenus par le schéma deviennent des emplacements réservés au PLU. Une servitude gèlera tout projet économique sur ce terrain pour des années, de manière inutile, car le terrain ne pourra sans doute jamais accueillir de gens du voyage à cause des nombreuses impossibilités présentées ci-dessus.</p> <p>Sans épouser les arguments, aucune étude de circulation, aucune étude au cas par cas, aucune étude faune/flore, etc. n'est présentée pour éclairer les choix des administrés afin de se prononcer. Cela consiste à inviter vos administrés à émettre un «j'aime/j'aime pas» qui n'est pas à la hauteur du sujet et de ses enjeux.</p> <p>En synthèse, il nous apparaît que ce terrain situé sur la zone de l'entrepôt XXL d'ILLIES-SALOME doit être écarté du schéma départemental d'accueil des gens du voyage au bénéfice d'un terrain plus adéquat.</p> <p>Dans l'attente de votre confirmation, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos sentiments les meilleurs.</p>
2023-01-22 21:27:45	La Bassée	<p>Cette aire d'accueil, n'a rien à faire à proximité immédiate de notre village de Salomé.</p> <p>Elle va fortement nuire à la qualité de vie des habitants, et quiconque nie cette réalité, en particulier le maire de la Bassée, et aveugle ou hypocrite.</p> <p>Cette décision, va tuer à petit feu les commerçants de cette zone, stratégiques pour les habitants de Salomé et pas que.</p>

		Merci de vos efforts pour stopper ce projet honteux.
2023-01-22 21:28:22	La Bassée	Nous nous sommes excentres du cœur de Lille pour la tranquillité, la sécurité et le bon vivre de la campagne que nous ne retrouvions plus sur Lille. N'élargissez pas cette insécurité jusque dans nos campagnes svp faites en sorte que nous restions préservés un minimum. L'endroit où vous souhaitez placer cette aire d'accueil portera préjudice à la petite zone commercial d'Illes qui est des plus agréable pensez aux commerçants à défaut de penser aux habitants des communes aux alentours ils ont assez soufferts ces dernières années et ont pourtant survécu à ce contexte, épargnez les et abandonner ce projet pour le bien de tous !
2023-01-22 22:42:20	La Bassée	Je suis contre
2023-01-23 06:32:30	La Bassée	La bassee est une petite ville tranquille qui ne peux absorber autant de gens du voyage.
2023-01-23 12:02:32	La Bassée	Arrêtez svp de polluer le restant de nature qu'il y a encore dans les weppes.
		Vous demandez l'avis de la population alors que tout est déjà voté d'avance comme pour l'entrepôt XXL .
2023-01-23 13:47:14	Lomme / Lille	Honte à vous.
		Bonjour  Pour moi, c'est une interrogation générale sur l'utilisation du foncier sur la MeL.  Pour accueillir les gens du voyage, on se retrouve bien à devoir utiliser des terrains qui auraient pu devenir des espaces verts pour les habitants, mais aussi rogner encore des terres agricoles. Dans dix ans, ces terrains ne seront de nouveau plus assez nombreux. Il faudra de nouveau en trouver d'autres. Comment on va faire ? C'est sans fin. Jusqu'à on n'est plus un seul parc, espace vert et terre agricole sur la MEL. C'est un questionnement
2023-01-23 16:24:02	La Bassée	L'aire d'accueil doit se situer sur le Territoire de La Bassée sur les propriétés de la MEL.
2023-01-22 21:29:14	La Bassée	Avis défavorable pour éviter d'encore imperméable sur une zone proche champs de captage. Il serait plus judicieux d'exploiter les nombreuses zone déjà urbanisées que de réduire encore notre surface agricole. La population grandissante a besoin de manger.  En vous remerciant d'avance.

2023-01-22 21:35:44	La Bassée	Refus
2023-01-22 22:10:23	La Bassée	Un grand non quand on voit l'état après leur passage ... De plus sa risque d'engendrer des vols autant pour nous particulier mais que de dégâts pour les champs ... Sa ne restera pas une zone de passage mais bien un lieu de squatte ... Entre vos entrepôts et maintenant sa on es bientôt plus dans un village... C'est désolant
2023-01-22 22:14:35	La Bassée	Un parc
2023-01-22 22:41:18	La Bassée	Je suis contre
2023-01-22 22:49:05	La Bassée	Nous sommes contre la création de la zone d'accueil de grand passage des gens du voyage sur le secteur de La Bassée. Nos craignons une augmentation des cambriolages dans les communes alentours (Illies, Salomé) et nous craignons que cela vienne nuire à nos zones d'activité et notre zone commerciale.
2023-01-22 22:56:24	La Bassée	Je manifeste mon désaccord pour la proposition d'implantation, par la MEL, de l'aire pour les gens du voyage dans la zone Illies-Salomé.  C'est un projet qui va nuire à nos zones d'activités et à notre zone commerciale.  D'autres solutions existent dans le département pour y implanter cet aire de passage.
2023-01-23 07:11:03	La Bassée	Site à la Bassée ou comment dénaturé les weppes
2023-01-23 08:12:35	La Bassée	Terrains de La Bassée, commune de plus de 5000 habitants, comme l'exige la loi.
2023-01-23 10:59:19	La Bassée	Nous sommes contre à ce qu'il y ait un camp de gens du voyage.
2023-01-23 13:38:53	La Bassée	Je suis contre
2023-01-23 16:09:55	Linselles	Puisque la Mairie de Linselles a entériné le projet de terrain familial sur le site du CTM ( sans prendre en compte les alternatives proposées) , il convient de l'intégrer, au mieux, dans l'intérêt du voisinage et des gens du voyage.  Aussi, pour éviter aux riverains installés de longue date une dévaluation scandaleuse de leur maison, il est tout à fait envisageable d'installer l'aire d'accueil à l'arrière du Centre Technique Municipal. De plus, cela permettrait aux familles installées sur l'aire d'accueil de ne pas subir les nuisances occasionnées

		par les nombreux véhicules qui circulent sur cet axe. Les GDV profiteraient, par ailleurs, d'une vue imprenable sur notre belle campagne linselloise.
2023-01-23 16:53:23	La Bassée	Contre à 100%
		<p>Dans le désordre..</p> <p>La zone proposée empiète sur les terrains nécessaires aux besoins de la zone XXXXXL !</p> <p>Je ne suis pas sur qu'à cet endroit cela favorise une intégration harmonieuse. Ils sont loin de tout. (vivre ensemble, vraiment ??)</p> <p>Drôle d'image à l'entrée de la zone weppes (intégration paysagère comme on camoufle un entrepot ?)</p> <p>un impact négative pour l'image des commerces proches.</p>
2023-01-23 20:37:23	La Bassée	C'est aux plus grandes villes de trouver des solutions. Facile de passer la patate chaude ! N'y a t il pas assez de friches à revitaliser ?
		<p>Par cette présente, je voudrais manifester mon désaccord ,</p> <p>Pour l'implantation d'un site d'accueil des gens du voyage !</p>
2023-01-23 21:26:02	La Bassée	Cela portera préjudice à nos petits commerces implantés sur cette zone et aussi à la vie du village qui jusqu'à présent a su garder son côté tranquille.
		<p>Nous ne voulons pas de gens du voyage sur la commune de la Bassee.</p> <p>La Bassee est une ville paisible, sans vandalisme et sans vols. Les villes ne sont pas adaptées pour les accueillir.</p> <p>Je suggère de les installer dans la campagne, loin de la ville, exemple dans les Weppes ou du côté de Lens.</p>
2023-01-24 08:01:35	La Bassée	Les éloigner des villes permettrait une meilleure tranquillité pour les deux parties.

		Contribution de la Chambre d'agriculture:  Pas de remise en cause de l'emplacement prévu en zone AUCA.  Néanmoins la forme de l'emplacement gens du voyage (au milieu de la zone d'activités) nous questionne. On peut s'interroger sur l'optimisation du foncier afin de ne pas créer de délaissés.
2023-01-24 13:04:32	La Bassée	Avoir autorisé la construction de l'entrepôt ne vous suffit pas il faut en plus mettre en place un espace d'accueil pour les gens du voyage?  Je suis contre ce projet. Mon conjoint également et comme beaucoup d'autres personnes. On a souhaité emménager dans un village qui n'en n'est plus un visuellement à cause de ce type de projet... c'est n'importe quoi. Pourquoi pas mettre le projet sur Lille ? Il y a bien un des endroits possibles.